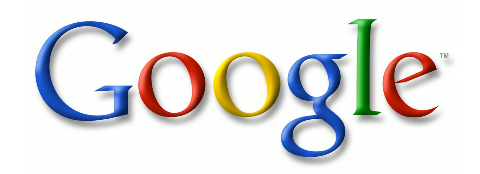
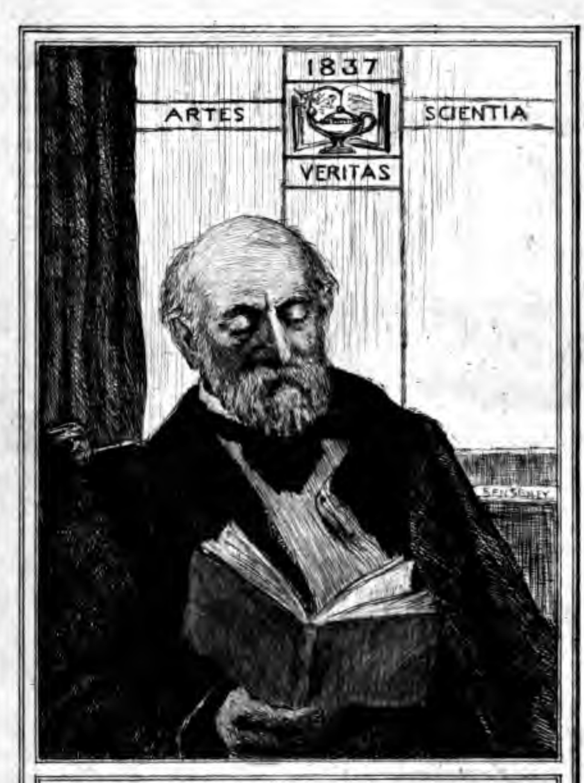



1837
ARTES
SCIENTIA
VERITAS



LES

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

LES

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Mœurs, Usages et Coutumes politiques.
Force militaire. — Plan de la défense générale.
Résumé de la prospérité actuelle de l'Union.
Son avenir.

ÉTUDE HISTORIQUE ET D'ÉCONOMIE POLITIQUE

Guillaume Tell

Par le Major POUSSIN

Ancien aide-de-camp du général du génie Bernard,
et ancien ministre plénipotentiaire de France aux États-Unis.

1815 - 1873

PARIS

TYPOGRAPHIE ET LITHOGRAPHIE Vves RENOU, MAULDE ET COCK
144, RUE DE RIVOLI, 144

1874

Vignaud Lib

AVIS PRÉLIMINAIRE

En émettant ce nouvel écrit, j'ai eu un double but :

J'ai voulu, d'abord, complétant le tableau esquissé, dans mes trois publications précédentes, de la puissance des *États-Unis d'Amérique*, sous le rapport territorial, économique, moral et militaire, démontrer, par les faits mêmes, à quel degré prodigieux de grandeur et de force peut parvenir, en peu de temps, une nation qui prend pour guides, avec un principe de sage liberté, l'ampleur des vues, l'ardeur au travail, l'invincible persévérance dans ses desseins, l'amour du pays et, même avec un grand attachement à l'intérêt privé, une constante tendance non moins grande à seconder en tout les entreprises d'inté-

rêt public ; enfin, et surtout, un profond respect de la loi.

C'est, manifestement, à ces grandes et belles qualités que le peuple des ***États-Unis*** et son gouvernement doivent d'avoir atteint, en moins d'un siècle, un état de prospérité presque sans exemple dans l'histoire. C'est à elles qu'il a dû d'avoir triomphé des plus graves difficultés dans son développement, et c'est par elles, encore, qu'il en peut affronter bien d'autres.

Il m'a paru qu'offrir aux nations l'exemple de celle-là, c'était créer un grand encouragement à l'imitation des principes et des vertus civiques qui ont amené de si beaux résultats.

Quelles que puissent être d'ailleurs les différences de situation physique et géographique, de génie national, des précédents historiques ou du régime gouvernemental, je crois fermement qu'on peut, sans crainte d'errer, admettre que les qualités dont nous parlons peuvent être, en grande partie du moins, le partage de tout peuple doué du sens et de la volonté des grandes choses, et, de plus, je crois non moins consciencieusement qu'il y a dans chacun d'eux la faculté innée, sinon de transformer complétement sa nature, au moins

de la modifier grandement et de l'assouplir, en quelque sorte, de manière à la dominer par la volonté : c'est en cela surtout que se reconnaît la supériorité de l'esprit sur la matière, et c'est ce qui constitue la sublimité d'essence de l'âme humaine.

Ce que je viens de dire explique suffisamment, je le pense, le premier but que je me suis proposé dans ma publication actuelle.

Et en même temps ce rapide exposé m'amène, par une transition toute naturelle, à faire connaître le second motif de ma détermination.

On vient de voir qu'à mon sens toute collection d'êtres humains réunis en société réglée possède, en soi, la faculté de disposer de son avenir intellectuel, en modifiant, en transformant pour ainsi dire sa nature même.

Comment s'opère cette transformation? C'est par le moyen même qui fait d'une âme d'enfant une âme d'homme; d'une âme ignorante et grossière, même en dehors de l'enfance, une âme éclairée et civilisée, c'est par *l'éducation*. L'éducation! cette suprême maîtresse de l'homme, cette fée toute puissante par la magie de laquelle arrive, suivant qu'elle le veut, tout le bien ou tout

le mal qui se fait sur la terre? Donnez-lui toute une jeune génération d'êtres neufs et inoffensifs, elle en fera tout aussi bien, à sa volonté, un peuple éclairé, bon et honnête, qu'un peuple extravagant et démoralisé.

L'éducation ! qu'il me soit permis, vu l'opportunité et la coïncidence du sujet, d'émettre ici, à cet égard, quelques idées sommaires sur un point qui d'ailleurs prêterait à de si grands développements.

Je n'ai jamais pu séparer dans mon idée l'enfance du jeune homme, le jeune homme de l'homme fait, ou, si l'on veut, l'enfant de l'élève, et l'élève du citoyen. Aussi, suivant moi, la capacité d'une société à prendre part à la direction des affaires politiques de son pays repose entièrement sur l'éducation morale de la nation. Par éducation morale, j'entends principalement le discernement du bien ou du mal, sous l'influence directrice des père et mère, pendant les *cinq* premières années de notre existence. Tout dépend de ce point de départ qui malheureusement est trop souvent négligé par nos chefs de famille. Nos enfants sont généralement très-mal élevés par leurs parents qui, la plupart, les gâtent. Il faudrait taire aux en-

fants l'état de la fortune de la famille, la fortune étant un obstacle aux efforts que nous devrions faire en raison de nos besoins, grand stimulant naturel de nos capacités.

Je suis donc convaincu que nos facultés morales et intellectuelles puisent leur inspiration dans les premiers pas de notre enfance, et que l'influence de la mère particulièrement y joue un très-grand rôle en développant surtout les mouvements de la conscience, du cœur. Plus tard, des écoles bien dirigées peuvent se charger de répartir, suivant nos intelligences, la proportion de connaissances utiles à la poursuite de la carrière à laquelle nous nous destinons. Me bornant, ici, à ce peu de mots sur une matière presque inépuisable, et renvoyant à une note spéciale le surplus de mes réflexions, afin de ne pas outrepasser les bornes d'un simple avis préliminaire tel que celui-ci, j'arrive à ce qui touche le second de mes motifs de publication du présent écrit.

C'est l'ardent désir de donner à notre jeune génération un encouragement sérieux et efficace, par les exemples que je mets sous ses yeux, à la persévérance la plus tenace dans la voie du travail auquel chacun est appelé par les exigences de

l'état qu'il a choisi ; à ne jamais désespérer du succès, même au sein des difficultés les plus réelles, en se persuadant bien que la volonté, la patience, l'ordre, l'amour du devoir et du travail triomphent de tout. Si le jeune homme doit se faire une loi de la modération dans ses désirs, toutefois, une aspiration qui lui est permise, qui même est noble et louable, c'est l'ambition de parvenir et de faire son chemin en se distinguant par son application, et en conquérant ainsi, tout à la fois, par ses bonnes qualités, l'estime de tous, et par son travail l'avancement qui ne manque jamais au vrai mérite. Somme toute, souhaitons que, pour son bonheur présent et la réussite de son avenir, tout jeune homme entrant dans le monde prenne pour mot d'ordre ces mots : ***Travail et étude sérieuse.***

J'ose croire que ces vœux obtiendront le complet assentiment du public, et je m'en remets à la sagesse comme à l'affection des pères de famille pour faire bien comprendre à leurs enfants à quel point le bonheur de ceux-ci est intéressé à ce qu'ils se pénètrent de l'importance extrême de ces conseils.

Quant aux qualités morales qu'il faut souhaiter

aux jeunes cœurs, il en est une surtout sur laquelle on ne saurait trop insister : ***Zèle et reconnaissance***, comme sentiment pour tous ceux qui nous aident de leurs bons conseils ou de leur encouragement. Nous ne bornons pas cette recommandation à ce qui concerne la jeunesse, nous l'étendons à tous : car la reconnaissance étant l'expression du cœur, tous nous devrions, dans notre conduite les uns envers les autres, avoir ce symbole en pratique comme une des premières vertus d'une société bien constituée.

Du reste, je ne crois pas m'abuser en pensant que plus d'un des errements de mon livre ne sera pas moins utile aux chefs de famille qu'à nos jeunes gens, et que tout homme sérieux y puisera par l'exemple la conviction de tout ce qu'il y a de bon et de salutaire au point de vue de l'intérêt général, qui se lie si essentiellement à l'intérêt particulier, dans ce merveilleux esprit de concours si familier au citoyen américain, aux entreprises d'utilité publique.

Il me faut, ici, aller au-devant d'un reproche qui peut-être me sera fait sur ce qui touche les détails relatifs à mes premiers débuts dans la vie de travail que m'ont imposée les circonstances.

Et d'abord, on pourrait voir dans ces détails, nécessairement très-personnels, quelque peu d'amour-propre et de désir de mettre en relief ma conduite et mes agissements.

Mais, en vérité, l'on serait dans l'erreur et l'on ne me rendrait pas justice.

Pour s'en convaincre, je prie qu'on veuille bien se reporter à ce que je viens de dire du but alternatif de ma publication.

Du moment où j'ai voulu inspirer à la jeunesse l'ardeur au travail et la constance dans les efforts qui peuvent l'amener à se créer une position utile et honorable, il m'a semblé tout à fait à propos de lui prouver par les faits eux-mêmes le sérieux de mes conseils et la réalité des résultats à espérer de la voie indiquée.

Or, comme c'est à l'aide de ces mêmes moyens que j'ai pu, affrontant les graves difficultés que présentait mon point de départ dans la vie active, surmonter ces obstacles et arriver successivement à des situations où l'honneur et le juste amour-propre de l'homme trouvaient, ainsi que l'intérêt matériel, une très-raisonnable satisfaction, il y avait, on en semblera d'accord avec moi, à la fois convenance et nécessité d'entrer

dans les détails de faits qui, venant à l'appui de mes raisonnements, prouvent aux jeunes gens que, moyennant l'amour du travail persévérant, leur sort, leur avenir sont, pour ainsi dire, entre leurs mains.

C'est à la fois une leçon morale et pratique dont il n'est pas un d'eux qui ne me sache gré, quand il aura expérimenté mes conseils ; car elle le mènera droit au but que doit se proposer tout honnête homme comme tout bon citoyen : vivre honorablement et mériter l'estime de tous !

Au demeurant, par leur nature même, les explications détaillées dans lesquelles il m'a fallu entrer pour rendre d'autant plus sensibles mes enseignements, pourraient, à certains yeux, faire prendre à cet exposé le caractère de ***Mémoires de ma vie***. Moi-même, je ne répugnerais pas à la considérer ainsi, puisque, sous ce titre ou sous tout autre, ce que j'ai dû révéler des faits qui me sont personnels peut, à mon sens, rendre à la jeunesse un service si capital.

Et je ne crois pas qu'en considérant les choses sous ce rapport un seul de mes lecteurs ait la pensée de blâmer ma résolution.

Par tout ce qui précède, l'esprit dans lequel

mon livre a été composé se trouvant, je crois, aussi bien expliqué et défini qu'il m'était possible de le faire, je passe désormais à l'entrée en matière.

LES

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Je vais rendre compte, aussi succinctement que possible, des divers événements qui ont eu lieu pendant ma longue résidence aux *États-Unis d'Amérique*, et qui ont exercé nécessairement leur influence sur le genre de mes occupations, et finalement sur la position sociale et utile que j'y ai occupée.

La naissance, ainsi que les circonstances particulières au milieu desquelles elle se produit pour chaque individu, déterminent presque toujours, jusqu'à un certain point, les tendances propres ou dispositions individuelles.

On peut changer souvent de devoirs dans la vie, selon les temps et les circonstances qui nous commandent impérieusement d'autres destinées, et constituent aussi de nouveaux devoirs auxquels il nous faut savoir obéir, souvent contrairement à notre destinée initiale.

Pendant nos premiers pas dans la vie, ces événements, ces vicissitudes créent pour l'homme des obligations sociales toutes différentes de celles prévues; nos aptitudes, en conséquence, doivent se modifier par notre propre énergie, et s'harmoniser dès lors avec le milieu dans lequel nous nous trouvons jetés.

SUBDIVISION I

Famille. — Naissance.

Ma naissance eut lieu au milieu de la tourmente révolutionnaire, dans l'année 1794. Mon père, peintre, lauréat de l'Académie des Beaux-Arts de France, était alors maire de la commune de Poissy (Seine-et-Oise), où il remplissait ses fonctions avec tout le dévoûment d'un véritable patriote, et surtout avec toute l'énergie de son caractère; homme excellent de cœur, mais très-ardent et très-enthousiaste, il me fit inscrire, à ma naissance, sur les registres de l'État civil, sous les prénoms de Guillaume-Tell.

J'appartiens à une famille d'artistes dont l'origine remonte, par mon oncle maternel, au célèbre peintre Nicolas Poussin, chef de l'École française,

si longtemps réclamé comme Italien, à cause de sa longue résidence à Rome, où il s'était marié et avait passé presque toute sa vie.

Je vais reproduire ici la copie des pièces officielles qui constatent le décès de Poussin et celui de sa femme, à Rome. Ces documents font partie aujourd'hui de mes papiers de famille ; ils m'ont été légués par mon ancien camarade et ami M. H. Lemonnier, homme de lettres, fils de l'ancien Directeur de la Manufacture des Gobelins, et qui a passé lui-même plusieurs années à Rome, comme secrétaire dc l'École française des Beaux-Arts.

En voici la traduction exacte :

CERTIFICAT N° 1.

« Je soussigné, curé de la paroisse de Laurent in Lucina en ville, au Champ de Mars, atteste que dans le registre des décès, folio 165, se trouve la note ci-dessous, savoir :

Le 19 novembre 1565.

« M. Nicolas, fils de Jean *Posino* dit Poussin,

du diocèse d'Andelys, en Normandie, époux de Anne-Marie d'Ughet, Romaine, mourut dans la maison où il habitait, rue Pauline, présentement *Babuina*, après avoir reçu tous les saints sacrements avec recommandation de son âme, et il fut inhumé dans ladite église.

« En foi de quoi....... délivré à Rome, ce 17 septembre 1805.

« Joseph Buzzi, curé de Saint-Laurent. Et derrière l'acte : La maison où il demeura est présentement numérotée 79 ; il l'habita depuis 1737, jusqu'à sa mort. »

Je soussigné, curé de... comme dans l'autre, n° 1.

CERTIFICAT N° 2

« *Le 16 octobre 1664.*

« Dame Anne-Marie, fille de Jacques d'Ughet, Romain, âgée de cinquante-deux ans, femme de M. Nicolas *Posino* ou Poussin, Français, mourut sur la paroisse susdite.

« Mon père, Étienne, de la Vallée Poussin, est né à Rouen ; par son oncle paternel, il appartient

au célèbre Nicolas Poussin; il étudia l'art de la peinture sous M. Pierre, peintre du Roi, et remporta le premier prix de peinture sous M. Vanloo, premier peintre de Sa Majesté et directeur de l'École des Beaux-Arts; il fut choisi et nommé l'un des élèves pensionnaires de Sa Majesté à son Académie de Rome, sousla conduite deM. Natoire, alors directeur en 1762; il ne se rendit à Rome qu'en 1764.

« Dès cette époque mon père fit connaissance, à l'École des Beaux-Arts, de M. François Gillet, sculpteur, qui poursuivait également ses études à la même École.

« M. François Gillet jouissait déjà d'une grande réputation comme artiste, et fut appelé par l'Impératrice de Russie pour fonder à Saint-Pétersbourg une Académie des Beaux-Arts, dont il garda la direction jusqu'à un âge avancé. Il avait épousé une fille de l'architecte M. de France, qui a laissé d'honorables souvenirs de son talent comme architecte dans la ville de Rouen, et entre autres le célèbre Escalier de Saint-Ouen, comme un

élégant et savant problème sur la coupe des pierres. Ce spécimen de l'art est resté respecté jusqu'à ce jour, comme un véritable monument!

« Mon père, après avoir passé plusieurs années à Rome, rentra en France, où il fut bientôt reçu membre de l'Académie Royale de peinture et de sculpture, et créé chevalier de l'Ordre de Malte. ...... Dans ces circonstances, il eut l'occasion de se lier plus intimement avec M. François Gillet, récemment rentré en France de sa mission en Russie. Il épousa alors la fille aînée du célèbre statuaire, Mlle Élizabeth-Félicité Gillet, et habita pendant quelque temps rue Verte, n° 2, faubourg Saint-Honoré; et plus tard, à la mort de son beau-père, il alla habiter la maison de Poissy, Bourget d'en haut, sur les bords de la Seine (Seine-et-Oise).

« Mon père composa alors quelques tableaux, dont les uns ont mérité d'être placés au Musée de Versailles où ils sont encore, et d'autres au Musée de Rouen, sa ville natale. Son tableau de l'*Adoration des bergers* fut donné, du moins l'ai-je tou-

jours entendu citer ainsi, à l'Église de Saint-Eustache, à Paris, où je l'ai encore vu moi-même décorer le maître-autel de cette église !

« Ma tante, Mlle Sophie Gillet, fille cadette de M. Gillet, âgée alors de vingt et un ans, resta courageusement en Russie pour s'y créer, par son intelligence et son travail, une position indépendante. Devenue par son talent maîtresse de musique de l'Impératrice de Russie, et maîtresse de peinture du Couvent des filles nobles, elle eut l'honneur d'enrichir de ses tableaux la chapelle impériale.

« Ma tante épousa M. Jublin, lieutenant-colonel dans la garde d'honneur de l'Impératrice de Russie.

« M. Jublin était un parfait honnête homme, plein d'honneur et pénétré d'un profond dévoûment pour ses supérieurs ; c'était ce qu'on appelle un excellent homme et un brave militaire.

« Pendant son séjour en Russie, ma tante se lia intimement avec la famille de M. Levesque, homme de lettres et membre de l'Académie,

auteur de l'*Histoire de Russie*. Les meilleurs rapports d'amitié continuèrent d'unir ces deux familles jusqu'à leur retour en France, et j'ai pu moi-même trouver, en diverses occasions, d'excellents avis et conseils pour la direction de mes études.

« Ma tante, ayant désiré créer une maison de commerce à Saint-Pétersbourg, obtint un privilége de l'Impératrice, et, tandis que son mari continuait avec honneur sa carrière militaire, elle se chargea seule du poids, énorme pour une femme, de la direction d'une maison commerciale. Mais rien n'égalait son esprit d'ordre, la sûreté de ses calculs, son activité et surtout son courage!

« Elle avait associé à son commerce un jeune Lyonnais, M. Mamy, qui devint plus tard son gendre. Elle revint à Paris avec sa fille, en 1796. M. Mamy, qui avait réussi à se créer une position indépendante, et qui avait eu l'heureuse pensée de placer son argent dans des immeubles situés en Normandie, particulièrement dans le départe-

ment de l'Eure, se trouva dès lors dans une honorable indépendance!

« Le plus grand malheur qui puisse nous arriver, dans notre enfance, c'est de perdre nos soutiens, nos amis naturels : père et mère ! Mon pauvre père souffrait déjà depuis longtemps d'une maladie inflammatoire très-grave, qui s'étai taccrue par ses travaux et surtout par l'influence des temps orageux qu'il avait parcourus et qu'entretenait l'ardeur de son caractère!

« Il était alors maire de Poissy. Il avait néanmoins accepté la direction d'un établissement artistique fondé par les frères Piranesi, situé dans un vieux couvent, rue Saint-Jacques, à Paris.

C'est dans cette fatale résidence qu'il fut subitement saisi, au milieu de ses travaux, d'une syncope foudroyante qui le renversa aux pieds de notre pauvre mère, à laquelle il se retint encore de choir entièrement sur le parquet. Hélas! cette crise terrible fut fatale à la fois à notre père et à notre mère, qui ne survécut que quelques mois à son mari. Après avoir rendu les derniers devoirs

à mon malheureux père, nous retournâmes habiter notre maison. Ma mère prit le lit pour ne plus le quitter!!

« Dans ses derniers moments, ma mère eut encore la force de penser à l'avenir de ses enfants, et de nous recommander particulièrement à sa sœur, Mme Jublin, alors établie à Paris, et dont elle connaissait si bien les excellentes qualités de cœur qui distinguaient ces deux sœurs!

« Notre tante, dans ces circonstances, n'hésita pas un moment à se charger de cette immense responsabilité, et prit résolûment charge de sa nouvelle famille; elle accomplit ce devoir sacré avec toutes les qualités de cœur d'une véritable mère. Elle trouva, au milieu de ses difficultés personnelles, les moyens de concentrer son action et toute son influence pour nous assurer la possibilité d'occuper, par notre éducation, un rang honorable dans le monde!

« Par ses relations et sa haute intelligence, son esprit élevé et ses manières distinguées, elle

réussit à nous créer des protecteurs puissants parmi les chefs de l'Administration publique.

« Elle obtint également de faire entrer mon frère aîné dans un collége de province et, plus tard, à le faire recevoir à l'École militaire de Saint-Cyr, d'où il sortit avec le grade de sous-lieutenant dans l'armée de l'Empire.

« Quant à moi, elle s'occupa immédiatement de réunir tous les éléments et documents les plus essentiels pour faire prévaloir l'idée de la filiation du nom de notre père avec celui du célèbre peintre Nicolas Poussin, leur donna une forme plus régulière, les rédigea même et en constitua ainsi un dossier important qui compose aujourd'hui les titres les plus précieux de notre famille !

« Elle continua cette tâche si difficile en voyant tous ses amis et les consultant sur les démarches à faire pour arriver à son but. Elle rédigea nombre de pétitions adressées aux hauts personnages du Gouvernement, vit elle-même tous les artistes de l'époque les plus en renom, et s'assura ainsi du

concours le plus efficace des grands maîtres à la seconder dans ses vues et dans ses démarches. Elle se présenta chez M. Denon, directeur des Beaux-Arts; vit M. le comte de Montalivet, ministre de l'Interieur; M. le baron de Chabrol, préfet de la Seine, et même M. le maréchal Duroc qui se chargea de remettre lui-même au Premier Consul la pétition de Mme Jublin, ma tante et tutrice, demandant la nomination du jeune Guillaume-Tell de la Vallée Poussin comme élève du Gouvernement au Lycée de Rouen. Cette pétition fut suivie d'un décret en date du 24 messidor, an II, confirmant ma nomination au Lycée de Rouen. »

SUBDIVISION II

Mon éducation au Lycée de Rouen.

Le *Journal de Paris*, du 25 juillet 1805, reproduit textuellement le décret du Premier Consul sous la forme suivante :

« Le jeune Guillaume-Tell Poussin, descendant du célèbre Poussin, est nommé élève au lycée de Rouen. »

Peu de temps après la réception de cette nouvelle officielle, ma tante me conduisit elle-même à Rouen, pour être présenté au Proviseur du lycée, avec une lettre de M. Levesque ainsi conçue :

« J'aurais désiré, Monsieur, que mes fonctions m'eussent permis d'aller remettre moi-même,

entre vos mains, le jeune Lavallée-Poussin. On désire connaître personnellement ceux qu'on estime. Je le félicite d'être destiné à recevoir son éducation sous votre surveillance, et je rends grâce au Gouvernement du choix qu'il a fait en vous.

« Lavallée-Poussin vous sera présenté par Mme Jublin, sa tante maternelle et sa tutrice; vous trouverez ce jeune élève peu avancé. Il faut en accuser la très-longue maladie qui n'a enlevé son père qu'après plusieurs années de souffrances et les soins que sa mère a prodigués sans distraction à son époux, auquel elle a sacrifié jusqu'à sa vie, et à qui elle n'a survécu que peu de mois. Cet enfant est intéressant par son caractère et par la gloire que ses ascendants ont acquise dans les arts; par son aïeul paternel il appartient au célèbre Nicolas Poussin.

« Lavallée-Poussin, son père, après avoir passé la plus grande partie de sa vie à Rome, a été reçu de l'Académie, alors royale, de peinture et sculpture, à Paris, et plusieurs des tableaux qu'il a

laissés ont été jugés dignes de décorer le Musée de Versailles. Son aïeul maternel, M. Gillet, sculpteur de l'Académie de Paris, a été appelé en Russie où il a dirigé longtemps l'Académie des Arts, fondée par l'impératrice Élisabeth. Il n'est revenu dans sa patrie que dans un âge avancé. Il avait épousé une des filles de l'architecte *de France*, qui a laissé dans la ville de Rouen un honorable souvenir de ses talents, et dont un chef-d'œuvre, l'Escalier de Saint-Ouen, a été respecté par la fureur dévastatrice des révolutionnaires.

« Tel est, Monsieur, l'élève que vous êtes appelé, si la nature seconde vos soins, à rendre digne de ses aïeux. Je vous prie, Monsieur, d'être bien persuadé de toute l'estime avec laquelle j'ai l'honneur d'être, etc.

« *Signé* : LEVESQUE. »

Ma tante profita de son séjour à Rouen pour me présenter également à M. Désoria, peintre, ancienne connaissance de mon père à Rome, et

qui fut nommé professeur de dessin au collége. Je trouvai dans cet excellent homme un ami et un conseiller dévoué, qui me porta pendant mon séjour au collége un intérêt tout particulier.

Elle me présenta également à M. Boucherot-Bellet, chargé des affaires de la gestion des propriétés de M. Mamy en Normandie.

M. Boucherot était un homme très-religieux, et habitait une maison près de notre collége ; il me faisait sortir très-souvent et visiter toute sa famille, riches négociants de la ville.

Ma tante étant retournée à Paris, après m'avoir remis elle-même au collége, je me trouvai ainsi, dans les premiers jours de séjour, comme perdu au milieu d'une foule de quatre cents écoliers, en grande partie de mon âge, mais néanmoins pas trop déconcerté de toutes ces nouvelles connaissances, qui s'empressèrent de solliciter mon concours dans leurs jeux, et de cette manière des relations intimes furent bientôt formées.

Le maître d'étude à la direction duquel je devais être immédiatement confié était Breton

d'origine, ainsi que le Proviseur. Il fut bienveillant et me plaça près de lui afin de diriger plus spécialement mes études.

Après un mois de séjour au collége, je me trouvai être plus particulièrement lié avec quelques-uns de mes camarades plus rapprochés de mon âge et en même temps plus sympathiques. De ce nombre se trouvaient le jeune Frédéric de Brotonne, de la bibliothèque de Sainte-Geneviève, à Paris; Henri Lemonnier, fils du peintre, directeur de la manufacture des Gobelins; A. Valenciennes, du Jardin des Plantes, devenu depuis un savant naturaliste, membre de l'Institut et ami particulier de MM. Cuvier et de Humboldt. J'eus également comme condisciples Cousin de Montauban (général, comte de Palikao), Guérard, professeur des enfants du roi Louis-Philippe; Gaillard, Léon Thiessée, Cavé, et une foule d'autres que les évenements de la vie m'ont fait perdre de vue. Le souvenir du temps que j'ai passé au lycée de Rouen m'est resté très-précieux, eu égard aux bons rapports que j'y ai liés avec

mes camarades et qui se sont continués durant notre vie par l'intimité de nos correspondances, même pendant les longues années de mon absence de la France et de mes pérégrinations dans le Nouveau-Monde.

En résumé, j'ai passé sept années au collége de Rouen, consacrées à suivre un cours d'humanités jusqu'en première, et un cours complet de mathématiques, de physique et de chimie, avec l'intention de me présenter aux examens de l'École polytechnique, mais dans lesquels, malheureusement, je n'eus pas la chance de réussir!

Néanmoins, M. le Proviseur me remit, en sortant, un certificat constatant ma bonne conduite générale pendant toute la durée de mon séjour au lycée, les succès partiels que j'avais obtenus dans mes diverses classes de latin et de mathématiques, chimie et physique, mais surtout signalant mes succès exceptionnels dans l'art du dessin!

A l'expiration de la durée du temps légal de mes études, je retournai près de ma tante, à Paris.

J'entrai presque aussitôt chez M. C. Percier, architecte de l'Empereur et membre de l'Institut, qui consentit à se charger de mon éducation d'architecte, sans rétribution, à cause de mon nom et surtout de mon aptitude marquée pour les arts. Je suivis également à cette époque les cours de l'École des Beaux-Arts, aux Quatre-Nations, où je me distinguai par mes succès.

J'habitais alors une mansarde, située au sixième étage, 82, rue de Cléry, que je partageais avec un bon vieillard, employé dans une maison de jeu, rue Saint-Honoré, où il remplissait les fonctions de croupier dans ce taudis.

Cette mansarde était divisée en deux pièces ; j'occupais l'une, mon compagnon un petit cabinet dans lequel il venait régulièrement chercher le sommeil tous les matins, lorsque je partais moi-même pour mon travail dehors.

Nous touchions alors à cette fatale époque de 1814, date de la première invasion de notre territoire par la Coalition en vue de renverser l'Empire et de rétablir la dynastie des Bourbons.

C'était un ébranlememeut général qui souleva toutes les passions de la nation ! Dans ce moment d'effervescence la population virile fit les plus grands efforts pour résister à l'envahissement des ennemis. La jeunesse, surtout, se distingua particulièrement en courant aux armes et en se mêlant aux débris de notre vaillante armée qui étaient venus d'eux-mêmes se replier instinctivement sous les murs d'octroi de la Cité !

Elle se constitua en corps spécial d'artillerie et occupa les hauteurs en avant de Paris. La garde nationale fournit également des tirailleurs volontaires qui firent des sorties et marchèrent courageusement à la rencontre des ennemis. Je joignis une compagnie de mon quartier dans laquelle se trouvaient MM. Tulou, de l'Opéra ; Cicéri, Quincy, Lafontaine, et une foule d'autres bons tireurs, et je fus immédiatement admis comme sergent, en considération de ma connaissance spéciale et pratique des armes à feu. Nous nous rendîmes à la Bibliothèque de la rue de Richelieu, comme point de concentration de toutes les compagnies

de volontaires, et nous fîmes ensuite en corps notre sortie régulière des murs de Paris par la barrière de Clichy ; nous gagnâmes le canal de l'Ourcq où nous prîmes position avec le corps de la ligne, le 60e, qui s'y était également retranché. Nous nous trouvâmes ainsi placés à peu près à la hauteur du village d'*Aubervilliers-les-Vertus*. A la transmission émanant du commandant supérieur de notre ligne, ma compagnie fit un mouvement en avant, en bon ordre, et marcha directement vers les premières maisons de ce village, les occupant et montant aux étages supérieurs ; nous fîmes feu à travers les toits sur les barricades élevées par les Prussiens au milieu des rues et réussîmes à en chasser les défenseurs. Le soir, nous rentrâmes sous nos lignes derrière le canal, et le lendemain nous rentrions dans Paris que nous trouvâmes complétement découragé. La confusion était à son comble. Il n'était plus question que de la reddition de la ville et de l'entrée des ennemis avec Louis XVIII !

Aussitôt à Paris, j'allai voir mon bon maître

M. Percier, que je trouvai fort inquiet sur les événements.

Je retournai alors à mon domicile, rue de Cléry, où m'attendait ma pauvre tante désespérée de notre situation. Nous nous consultâmes néanmoins sur ce qu'il y aurait de mieux à faire dans les circonstances. Ma résolution fut bientôt prise : l'avenir, en France, pour les jeunes gens, suivant mon opinion, me paraissait compromis au moins pour longtemps : plus de carrière à suivre, plus de travail possible ; il ne restait donc pour tous ceux qui voulaient persister à se faire un état que de s'éloigner le plus tôt possible et d'aller demander à un pays étranger ce que la patrie ne pouvait plus nous offrir.

D'après cette situation extrême, et m'appuyant sur les antécédents d'une partie de ma famille en faveur de l'émigration, mes vues se tournèrent d'abord vers la capitale de la Russie, et je préparai dès lors mes malles et mes effets pour accomplir ce projet.

Très-impatient néanmoins de prendre une

décision, et désirant m'éclairer de l'avis de toutes mes connaissances, je me rendis dès le lendemain matin au Jardin-des-Plantes, où plusieurs de mes condisciples étaient dans l'habitude de se réunir chez Valenciennes, attaché déjà comme naturaliste à cet établissement. Là je rencontrai un Américain, *M. Thomas-Bowling Robertson*, représentant de la Louisiane au Congrès de Washington, qui était venu avec *M. Cox-Barnet*, consul général des États-Unis, visiter également l'établissement du Jardin-des-Plantes.

M. Robertson m'entendit gémir sur la situation actuelle de mon pays et me parla alors avec un tel enthousiasme de son pays, de la Louisiane, des ressources qu'il offrait particulièrement à un Français, qu'il ne doutait pas que j'y trouvasse facilement à m'occuper utilement, que je me laissai gagner par l'idée de m'y rendre. *M. Robertson* ajouta, de plus, qu'il devait s'embarquer au Havre dans les premiers jours de septembre, sur un bâtiment en destination de New-York.

Je vous engage donc à profiter de cette occasion,

car je serai très-heureux de vous être utile à la *Nouvelle-Orléans*, pays entièrement français, capitale de l'État de la Louisiane.

SUBDIVISION III

Départ de Paris. — Embarquement au Havre pour New-York.

(30 septembre 1814).

Toutes ces bonnes paroles de mon Américain et le brillant avenir dont il me peignait si chaudement la réalisation possible, me déterminèrent promptement à accepter ses offres et à en tenter l'exécution.

Je revins aussitôt auprès de ma tante et lui racontai l'entrevue que j'avais eue avec ma nouvelle connaissance américaine, membre du Congrès de Washington et représentant de l'État de la Louisiane, ainsi que ma ferme résolution de suivre les éventualités de ce programme de préférence à tout autre.

Ma tante fut naturellement fort surprise, au premier abord, d'une détermination aussi précipitée, mais ensuite, en femme courageuse et très-intelligente, et tout en manifestant le regret que je ne lui eusse pas laissé le temps de préparer un peu les voies et moyens, elle me dit : « Enfin, puisque ta résolution est prise, suis ton penchant, et la Providence, mon enfant, te protégera ! »

Comme mes malles étaient déjà faites, je n'eus plus qu'à en changer la direction des adresses et à substituer le nom du Havre à celui de Saint-Pétersbourg.

Le lendemain, 17 septembre, à trois heures du soir, on me fit la conduite au bureau des Messageries générales, rue Notre-Dame-des-Victoires, et le 30 septembre au soir j'arrivai au Havre !

Notre bâtiment portait le nom de l'*Aune-William*, commandé par le capitaine Dayton, vieux pilote expérimenté dans la traversée du Havre à New-York. Nous mîmes à la voile le 3 octobre. Notre navigation fut longue et fatigante ; elle dura quarante jours ; aujourd'hui, par la vapeur, on ne met

que dix jours à effectuer cette traversée. J'arrivai à New-York complétement brisé de l'immobilité dans laquelle j'avais dû rester dans mon lit, par suite du mal de mer. Mais, enfin, aussitôt débarqué, je repris l'équilibre de mes jambes et retrouvai mon énergie ordinaire!

Je débarquai à New-York le lundi 20 novembre 1814; j'allai coucher à *City-Hotel*, Broadway et, le mardi matin, allai prendre mon logement à l'hôtel du *Steamboat*, dans *Courtland street, n° 1*, pour réduire mes dépenses. Mercredi, j'accompagnai M. Robertson à bord de la frégate la *Guerrière*, capitaine *Warington*. Jeudi, j'allai visiter la *Steam-fregate Robert Fulton*; le 26, anniversaire de l'évacuation de New-York par les Anglais en 1783; cette époque fut célébrée par une revue des milices de la ville; le drapeau de l'Union fut arboré sur toutes les maisons publiques et les bâtiments marchands mouillés dans le port. L'on tira un salut le matin et à midi. La brigade d'artillerie, sous le commandement du général Curtinius, le bataillon des gardes du Gouverneur, et

le régiment des chevau-légers du colonel Warner, ainsi que les troupes du capitaine Crocker, exécutèrent pendant cette journée plusieurs manœuvres qui prouvaient leur bonne discipline. Toutes ces troupes furent ensuite passées en revue par Son Excellence le Gouverneur, commandant en chef des forces militaires de l'État. Son Excellence était accompagnée des généraux *Scott*, *Gaines* et *Porter*, ainsi que de plusieurs officiers de l'armée régulière des États-Unis.

Le 27, je pris passage sur le *Steamboat*, au pied de Courtland-street, traversai le Hudson à *Paul's-Hook*. A dix heures du matin, nous trouvant alors sur le territoire de l'État de *New-Jersey*, nous montâmes en voiture (*stage*) et allâmes coucher à *Trenton*, capitale du *New-Jersey*.

Le 28, au matin, nous arrivâmes à *Philadelphie*, descendîmes à l'hôtel *Renchaw*, *Chesnut-street*, puis, dans la journée, j'allai me loger dans un *boarding-house*, pension bourgeoise, tenue par Mme Fillette, dans la deuxième rue du Sud.

M. Robertson me quitta alors pour se rendre à

Washington, où l'appelaient ses affaires comme membre du Congrès, et je restai seul à Philadelphie, pendant deux mois, que j'employai à chercher une occupation utile.

SUBDIVISION IV

Arrivée et séjour à Philadelphie, à la recherche d'une position.

(1815.)

Dans les premiers jours de mon arrivée à Philadelphie, je reçus une lettre de ma tante, du 27 septembre, qui s'exprimait ainsi à mon égard, et manifestait si vivement tout l'intérêt qu'elle me portait :

Mon cher ami,

Quoique depuis l'époque de ta majorité tu aies été livré entièrement à tes volontés, néanmoins tu étais entouré de notre protection et de la bienveillance de nos amis. Aujourd'hui, jeté dans un monde nouveau, sans appui, tu as besoin

de bien plus de courage et de prudence ; j'aurais désiré qu'après ta détermination prise de partir pour l'Amérique, tu eusses mis moins de précipitation dans l'exécution de ce projet, afin que j'aie pu avoir plus de loisir pour réunir tous les moyens de t'être utile dans le pays où tu vas. Tu en as décidé autrement. Tu as cru bien faire ; j'espère que les lettres de recommandation que tu emportes te suffiront, et que ta bonne conduite te ménagera des protecteurs et des amis. Je souhaite enfin que le bonheur accompagne tes pas et que tu réussisses pleinement où ta destinée te porte. Sois sûr que mes vœux te suivront et que je te conserverai l'amitié dont je t'ai continuellement donné des témoignages.

Dès mon entrée dans la maison de Mme Fillette, je m'ouvris à cette bonne mère de famille sur l'exiguité de mes fonds disponibles, sujet constant de toutes mes préoccupations depuis que j'avais le pied sur la terre du Nouveau-Monde. Cette excellente dame avait quatre enfants et tenait une table d'hôte où elle recevait comme

habitués un grand nombre d'étrangers, la plupart engagés dans le commerce de pacotille qui se faisait alors assez régulièrement, et même avec succès, par un nombre d'individus voyageant avec une malle pleine d'effets. Mme Fillette me répondit aussitôt : Soyez sans inquiétudes quant à ce sujet, je vous assure que vous ne serez pas longtemps sans trouver une occupation lucrative, et, du reste, afin de vous rassurer, jusqu'à cette époque je ne vous demanderai comme compensation de votre pension que de vouloir bien donner quelques leçons à mes enfants, et alors tout ira bien pour vous comme pour moi !

J'acceptai les favorables conditions que Mme Fillette avait mises elle-même à mon séjour dans sa maison ; mais, dès le lendemain, néanmoins, je commençai à visiter la ville pour juger par moi-même des ressources qu'elle pourrait m'offrir.

Je fus accompagné dans cette excursion par l'un de nos hôtes, qui me mena directement chez un graveur de réputation dont le magasin, près

de l'Hôtel-de-Ville, était très-achalandé; c'était un Anglais du nom de *Fairmann*. Mon compagnon me présenta comme artiste français de Paris. M. Fairmann me demanda alors ce que je savais faire, et si je pourrais lui dessiner une carte pour les francs-maçons? Je lui répondis qu'en me fournissant les armoiries de leur Société je me ferais fort de lui composer cette carte; il me remit aussitôt un diagramme, des emblèmes maçonniques, et je m'en retournai à la maison pour commencer mon travail. Le lendemain je lui reportai mon dessin, dont il me parut fort satisfait; seulement il me fit observer que la carte lui paraissait un peu trop grande et me demanda si je ne pourrais pas en diminuer les dimensions. Sans aucune difficulté, lui répondis-je, au moyen de petits carrés. Il mit aussitôt la main à un tiroir et me présenta un petit instrument anglais, un *camera lucida*, au moyen duquel il me fit voir qu'avec cet instrument, et en m'en servant d'une manière particulière, j'arriverais à produire une pénombre réduite sur ma carte blanche, et que

je n'aurais plus qu'à tracer. — Pouvez-vous vous charger de la gravure à l'eau-forte ? — Assurément, lui dis-je.

J'acceptai donc résolûment de me charger d'exécuter la carte des francs-maçons, sans traiter préalablement la question de rémunération, et je retournai me mettre à l'ouvrage.

Lorsque je fus prêt à reporter à M. Fairmann ma carte achevée, un autre pensionnaire de ma maison, un avocat, m'offrit de m'accompagner afin de m'aider à débattre les conditions de la vente de mon travail. J'acceptai volontiers cette offre obligeante, et nous nous rendîmes ensemble chez M. Fairmann.

En chemin, mon avocat me demanda quel prix je me proposais de réclamer pour mon dessin. — 5 dollars (25 francs), je pense. — Ce prix me paraît bien faible pour un travail si bien exécuté ; mais si M. Fairmann veut admettre les conditions que je compte lui proposer pour vous, je vous conseillerais alors de les accepter ;. ces conditions seraient qu'il consentît à vous prendre

comme associé, à l'expiration d'une année de travail rétribué d'après un prix convenu.

M. Fairmann accepta mon dessin pour 5 dollars, mais ne voulut pas s'engager à m'associer à son industrie.

Quelques jours après, un publiciste américain vint m'offrir de publier ensemble des fastes américains ou recueils des grandes et mémorables actions de l'histoire américaine ; mais les fonds vinrent à manquer et l'opération fut interrompue.

J'eus soin, dans les premiers jours de mon arrivée à Philadelphie, de faire parvenir à MM. Dupont de Nemours, les lettres d'introduction que m'avait remises pour eux leur digne et vénérable mère, à Paris, lors de mon départ pour les États-Unis.

Lors de mon arrivée en ce pays, à la fin de 1814, j'étais comparativement encore fort jeune, ma croissance comme homme à peine complétée ; je puis donc dire, en quelque façon, que j'ai pris ma seconde croissance dans le Nouveau-Monde, où je venais chercher une position que me refusait ma

patrie bouleversée par une première invasion. Je voyais mes ressources diminuer de jour en jour, et je commençais à m'inquiéter pour l'avenir. Je compris dès lors qu'il fallait chercher à m'identifier davantage avec mes nouveaux concitoyens, apprendre d'abord leur langue et me mettre plus directement en rapport avec leur société, ne pas attendre que les circonstances favorables vinssent me trouver d'elles-mêmes, mais chercher à les faire naître en montrant mes aptitudes spéciales. Je pris donc leurs idées, leurs mœurs, en quelque sorte, leurs habitudes d'ordre et de soumission aux lois; à cet égard, je dois reconnaître ici que ce sentiment, aux États-Unis, est caractéristique dans tous les rangs de la société. Point de ces disputes ou querelles qui entraînent des actes injustes et des pertes de temps, et le plus souvent de graves mécomptes!

Le merveilleux du protestantisme, c'est de ne pas reconnaître de communauté religieuse. L'athéisme est entièrement inconnu aux États-Unis; chacun professe librement sa religion qu'il ob-

serve, et par là les fidèles de chaque église mettent d'autant plus de zèle à remplir les devoirs de leur propre croyance !

Rappelons en outre ici que la séparation de l'Église et de l'État, seule compatible avec la parfaite liberté des cultes, existe aux États-Unis et constitue la force du pouvoir.

Par cette situation de choses, les membres de chaque église manifestent un zèle d'autant plus ardent en faveur de leur croyance propre.

Aussi, pour le service religieux du Congrès, pendant les sessions, les Chambres choisissent-elles un pasteur suivant la majorité des votes !

L'aîné de MM. Dupont de Nemours, M. Irénée, me rendit sa visite quelques jours après. Dès son arrivée aux États-Unis, il avait fondé sur la Brandywine, à quelque distance de Philadelphie, dans l'État de la Delaware, une manufacture de poudre de guerre, qui eut un très-grand succès. Il venait fréquemment en voiture à Philadelphie pour ses affaires. Il fut très-bienveillant pour moi et m'invita avec instance à venir passer quelque

temps dans sa famille. Je lui répondis que j'étais très-sensible à son honorable invitation, mais que je craignais de m'éloigner de Philadelphie où je pouvais espérer trouver, d'un instant à l'autre, une occupation utile, ce qui, dans ce moment, était l'objet de toutes mes sollicitudes ; il me fit observer que sa demeure n'était éloignée de Philadelphie que de quelques heures, que je trouverais également au même endroit son frère, M. Victor Dupont, qui avait fondé une fabrique de draps. Je lui témoignai de nouveau combien j'étais sensible à toutes ces marques de chaude sympathie, mais que l'état de ma bourse était peu favorable à un déplacement.

Qu'à cela ne tienne, me repartit-il ; d'abord, le déplacement ne coûtera rien, car je vous emmènerai dans ma voiture, et enfin, quand vous serez une fois sur ma propriété, je compte mettre en réquisition votre talent et vous faire exécuter pour ma famille une vue de notre habitation. Je me rendis à ses pressantes sollicitations et partis le lendemain dans sa voiture pour passer huit jours avec lui.

La fabrique de poudre de M. I. Dupont, à l'époque à laquelle j'arrivai, était déjà un établissement important, créé et dirigé par lui-même et par son gendre, M. Biddermann , homme fort habile et intelligent. Tout à l'entour de cet établissement, s'était constitué une espèce de village occupé par les ouvriers, et possédant des écoles dirigées par les dames de la famille, pour l'instruction des enfants, ainsi, du reste, que cela se pratique dans toutes les localités des États-Unis où se groupent de nouveaux colons ou habitants.

M. Victor Dupont avait également fondé, sur la rive opposée de la Delaware, à l'habitation de son frère, M. Irénée Dupont, une fabrique de draps qui eut un très-grand succès industriel et dont les produits étaient, comme ceux de son frère aîné, destinés et réservés au service de l'armée et de la marine des États-Unis.

Le voisin de M. Victor Dupont était un honorable anglais, M. J. Guilpin, fabricant de papiers, excellent homme que j'ai beaucoup connu, ainsi que son fils, avocat, devenu depuis membre in-

fluent de la Commission des travaux publics de la Pensylvanie et plus tard *avocat général* des États-Unis.

En constatant dans ces pages que l'honorable famille de MM. Dupont de Nemours a toujours occupé, depuis son premier établissement aux États-Unis, un rang honorable parmi les industriels de ce pays, et que tous les membres de cette nombreuse famille ont été des citoyens très-distingués par leur honorabilité et leurs services, je ne fais que me rendre l'écho de l'opinion publique à cet égard. M. *Victor Dupont* a rempli longtemps la position très-élevée de *sénateur* dans l'Etat de la Delaware, et l'un des fils Dupont a occupé et servi lui-même, dans la marine des États-Unis, avec distinction, pendant cette fatale guerre de sécession, au siége de *Charlestown*, Caroline du Sud.

Je passai près de deux mois à Philadelphie, où j'eus l'avantage de faire quelques connaissances utiles, telles que M. *Thomas Biddle*, directeur de la Banque des États-Unis ; du célèbre avocat fran-

çais *Duponceau*, du *docteur Blénon*, le chimiste français M. *Durand*, M. S. Girard, le célèbre banquier, originaire de Bordeaux, qui, par son industrie et son intelligence hors ligne, a su acquérir une fortune colossale qu'il a généreusement employée à doter la ville de son adoption, de nombreux établissements publics, tels que : écoles, hôpitaux, docks et de nombreux canaux qui portent aujourd'hui son nom. M. S. Girard avait alors pour secrétaire un M. Roberjot, grand amateur de fleurs; il a passé sa vie dans une admiration contemplative de son illustre et riche patron, sans augmenter sa fortune personnelle !

A cette même époque, j'ai connu M. le consul de France Frémery d'Ambreuge; M. Lesueur, naturaliste distingué, employé comme voyageur du Jardin des Plantes, et qui a fait des excursions savantes dans l'intérieur des États-Unis; M. Milbert, également voyageur pour la France dans l'Amérique, peintre qui a laissé une description pittoresque des rives de l'*Hudson*, dans l'État de New-York.

Je quittai enfin Philadelphie pour me rendre à Washington, où m'avait donné rendez-vous M. *Robertson*. Je m'arrêtai quelques jours à Baltimore, ville déjà célèbre par son commerce et son industrie, située à la tête de la baie de la Chesapeake, sur les rives du *Petapsico*.

Je vis, dans cette ville, un architecte français distingué, M. *Godefroy*, marié à une Anglaise, et auteur de la cathédrale, monument remarquable de cette ville. M. le docteur Chatard, jouissant d'une très-grande réputation méritée. M. Ducatel, chimiste d'un grand renom, qui a laissé une mémoire très-respectée et des enfants qui ont honorablement soutenu la réputation de leur père, dans les sciences comme dans le commerce; M. Guestier, négociant célèbre de Bordeaux, homme très-estimé alors dans ce pays par sa probité et ses connaissances variées.

M. Godefroy était un homme fort intéressant pour moi, c'était un véritable artiste de l'ancienne roche, plein de souvenirs d'un passé bien rempli dans les guerres comme dans les arts. C'est chez

cet excellent homme que je rencontrai un jour M. de Surville, ancien employé comme ingénieur au *canal de l'Ourcq*, qui était venu depuis peu en Amérique pour se rendre compte de ce que les États-Unis pouvaient offrir d'encouragement à un Français à la recherche d'une position avantageuse, mais qui bientôt, fatigué de ne rien découvrir qui le satisfît, se décida à rentrer le plus tôt possible en France; il avait passé quelques jours à Washington, il en était revenu frappé de la solitude de cette grande ville encore à créer!

Il me demanda franchement si je pourrais lui avancer les fonds nécessaires pour payer son passage en retour de New-York au Havre; je lui dis que je pourrais mettre à sa disposition 500 francs, à condition qu'il me les rendrait le plutôt possible en achat de livres dont j'avais besoin pour mon état et dont je lui donnai la liste; le marché fut conclu; M. de Surville (1) partit immédiatement

(1) M. de Surville, que j'ai retrouvé plus tard à Paris, après ma rentrée en France, était devenu ingénieur-directeur du canal de l'Ourcq; il avait épousé Mlle L. Balzac, sœur du célèbre romancier.

pour New-York et, de retour à Paris, remit à ma tante la totalité des fonds que je lui avais prêtés.

Je partis moi-même le surlendemain pour Washington où je retrouvai M. Robertson qui me présenta à M. *B. Latrobe*, architecte et ingénieur anglais chargé de la reconstruction du Capitole à moitié détruit par les Anglais en 1812.

SUBDIVISION V

Séjour à Washington. — Emploi civil comme architecte et inspecteur des travaux, pendant la reconstruction du Capitole ; architecte, ingénieur en chef, M. B. Latrobe.

(1816.)

M. *B. Latrobe*, architecte, ingénieur chargé de la reconstruction du Palais National, *le Capitole*, parut me recevoir avec grand plaisir, sur la présentation de mon ami M. Robertson, de la Louisiane ; il m'installa de suite dans ma nouvelle occupation et me montra une petite chambre voûtée ressemblant à une *casemate*, parfaitement à l'abri du feu, et que l'incendie des Anglais, en 1812, avait respectée.

Mes attributions furent celles d'un inspecteur

des travaux, chargé spécialement de la direction des opérations d'art, constructions, sculptures, décors en tous genres, ornements, colonnes, épures pour la coupe des pierres; je fus mis ainsi forcément en rapports journaliers avec toutes les parties agissantes des travailleurs de tous les états : maçons, sculpteurs italiens, charpentiers français et allemands, serruriers, etc. J'acquis ainsi, à cette nouvelle école pratique, des connaissances précieuses dans tous les genres de construction.

Je me trouvai ainsi en rapport direct avec un brave Anglais, M. G. Blagden, entrepreneur général de la construction, maître maçon, appareilleur, homme pratique, fort intelligent, travailleur de premier ordre, connaissant parfaitement tout ce qui concernait le bâtiment, la nature et la taille des pierres.

M. Blagden était père de famille et vivait d'une manière patriarcale dans une maison qu'il avait bâtie pour sa famille, à quelques pas du Capitole.

J'allais souvent le soir causer chez cet excel-

lent homme, et c'est chez lui que je fis mon éducation pratique de la langue anglaise. Toutes les fois que je restais jusqu'à la veillée, j'assistais à la prière du soir que ce digne homme faisait régulièrement tous les jours à sa famille, après la lecture de la Bible. Combien de fois n'ai-je pas entendu ce digne père de famille appeler la bénédiction de Dieu sur moi, étranger abrité sous son toit ! Ce pieux souvenir, je dois ici le reconnaître, me touchait profondément, et je m'en retournais gagner ma dure couchette, dans ma triste casemate, avec plus de résignation, plein d'espérance et de confiance pour le lendemain.

Cette famille, il est vrai, était une des plus dignes que j'aie connues ; elle faisait du bien tout à l'entour d'elle ; c'était une vraie famille modèle, remplissant tous les devoirs de bons citoyens et de bons chrétiens, par ses mœurs et par sa bonne tenue, passionnée pour la liberté qu'elle était venue chercher dans le Nouveau-Monde, au prix d'une expatriation toujours si pénible ! !

Cette excellente famille a laissé deux fils, dont

l'un occupe à Boston une position élevée et fort estimée comme ministre protestant d'une chapelle dénommée ***Old-South church of Boston*** ; il est aujourd'hui à la tête d'une famille nombreuse et prospère ; le second est resté habitant de Washington, où il a amassé une très-grande fortune par son travail et son industrie, et est également un chef de famille respectable.

Mes occupations étant devenues de jour en jour plus importantes et plus sérieuses, devinrent en même temps plus attachantes, et, par conséquent, me rendirent plus satisfait de mon sort et de ma situation ; je pris un certain intérêt à ranger ma petite cellule et à l'orner de mes dessins, à tapisser mes murs ; je rangeai également mes livres et surtout mes in-folios à gravures ; cela changea complétement l'aspect de mon logement et attira un plus grand nombre de visiteurs des membres des deux Chambres du Congrès, qui venaient s'entretenir avec moi de mon travail, auquel ils semblaient prendre un certain intérêt, surtout aux dessins que j'avais emportés de chez M. Percier

ou de l'École-des-Beaux-Arts. Ces messieurs avaient fini par contracter l'habitude de visiter l'artiste français chargé de la décoration du Capitole. Parmi les visiteurs les plus assidus, se trouva un M. Middleton, de la Caroline du Sud, homme d'une grande fortune et d'un goût artistique très-prononcé ; il me demanda un jour si je serais disposé à l'accompagner dans un voyage qu'il projetait en Italie : je lui répondis qu'étant venu en Amérique pour m'y créer une carrière, je pensais qu'il serait plus avantageux pour moi de continuer avec persistance la recherche d'une occupation répondant à mes souhaits.

Je tirai ainsi un nouveau courage de ces visites constantes d'un certain nombre de membres des deux Chambres, et d'autant mieux disposé d'esprit j'annonçai à mon cher maître M. C. Percier, à Paris, que je travaillais avec intérêt à la reconstruction du Capitole de Washington, où j'étais activement occupé par des travaux importants.

Nous étions alors en 1816 ; ayant vécu jusque-là fort isolé, à cause de mon ignorance de la langue an-

glaise, mes lettres à ma famille et à mes amis en France se ressentaient de cet état de mélancolie. Voici à cet égard un extrait d'une lettre de ma tante, qui montrera combien elle se préoccupait de maintenir mon courage contre les impressions de découragement malheureusement si fréquentes parmi nos compatriotes qui se rendent aux États-Unis avec l'intention de s'y établir :

« Mon cher ami,

« A présent que je sais que tu as reçu mes lettres, que tu as appris qu'il ne nous était rien arrivé de fâcheux, que nous étions encore en assez bonne santé et que notre situation personnelle était absolument la même que lorsque tu nous as quittés, je ne puis concevoir le motif de chagrin que tu m'exprimes avec tant d'énergie. C'est le langage de la passion et non celui de la raison. Rien n'est changé dans ta position. Tout est aussi bien que tu pouvais l'espérer, puisque tu as les moyens de vivre honorablement et l'espérance de parvenir, ce qui n'était pas possible ici à ton âge, et au milieu

de tant de concurrents plus avancés que toi. Tu ne peux pas te plaindre de la fortune, puisqu'elle n'a pas présidé à ta naissance ; au contraire, tu dois t'en louer, puisque mes soins t'ont mis dans une classe distinguée et à même de te faire un sort heureux. Une partie de ta famille n'a-t-elle pas été obligée aussi d'aller en pays étranger chercher fortune? Et que vois-tu là de malheureux? Sans doute il serait plus agréable de jouir sans peine de la fortune dans son pays ; mais quand on n'en a pas, il faut bien la chercher où l'on peut la trouver; et c'est se rendre peu dignes des bienfaits de la Providence que de ne pas savoir les apprécier et les reconnaître. Tu éprouves des contrariétés parce que tu es seul, éloigné de ta famille et de ta patrie ! Mais qui n'en éprouve pas ?

« Je suis très-âgée, puisque je vais avoir au mois de janvier prochain soixante ans ! Eh bien, je t'assure que je n'ai jamais joui de la tranquillité et que je ne sais point encore quand je pourrai en avoir, car les événements ainsi que les caractères s'y

opposent. Mais il faut bien se soumettre à toutes les peines qui nous arrivent dans ce monde, puisqu'elles sont inséparables de notre existence. Le courage et la résignation, voilà les seuls moyens qui sont en notre pouvoir et qui puissent adoucir les amertumes de la vie. »

Autre passage d'une lettre de ma tante, de la même année, par lequel on peut apprécier son esprit philosophique et sa soumission aux décrets éternels de la Providence.

Elle fait alors allusion à une dame de ses amies, ou du moins connaissances intimes, femme d'esprit et d'intelligence, mais qui ignorait entièrement les saintes règles de l'économie : « Par suite, dit-elle, de circonstances imprévues, cette dame fut obligée de quitter un fort joli appartement qu'elle occupait et de restreindre de beaucoup ses dépenses !...

« Si je me permets aujourd'hui ce genre de critique, qui n'est pas dans mon caractère ni dans mes principes, c'est pour te faire voir, mon ami, qu'il y a peu de bonheur dans ce monde ; tantôt

la fortune nous manque, tantôt les qualités nécessaires pour en jouir. Ainsi, notre unique étude doit être d'apprendre sans cesse à modérer nos désirs et à nous trouver satisfaits dans la situation où la nature nous a placés. Nous pénétrant bien des sentiments de reconnaissance que nous devons à la Providence éternelle qui nous protége et nous accorde ses bienfaits, nous serons plus heureux parce que nous serons plus justes. Voilà la disposition d'esprit dans laquelle je désire te voir, ce qui n'exclut pas la noble émulation de parvenir par les talents et d'acquérir de la fortune, si on le peut.

« Les conseils que je te donne, je les ai mis en pratique ; c'est pourquoi j'ai vieilli, malgré les chagrins et les contrariétés que j'ai éprouvés et que j'éprouve encore. Si j'ai pu même vous être utile, mes enfants, c'est en ne m'écartant pas de cette règle de conduite ! »

Par suite de ma dernière lettre à M. Percier, voici la réponse qu'il y fit, que j'ai conservée fidèlement et que je reproduis ici comme offrant un

ensemble d'excellents avis que ce savant et digne maître croyait devoir me donner comme preuve de sa bienveillante et sincère amitié pour moi :

Paris, avril 1816.

« Connaissant tout l'attachement que je vous porte, vous devez bien penser, mon cher ami, le plaisir que m'a procuré votre lettre. Je vous fais bien sincèrement mes compliments d'être employé d'une manière relative à votre art d'architecte, ce qui va ajouter à vos connaissances déjà acquises dans la théorie cette autre partie si importante : la pratique.

« Courage, mon cher Poussin, courage; pensez à l'inportance de notre profession ; vous avez les moyens de réussir; que quelques dégoûts passagers ne vous arrêtent pas, je vous le répète : un habile architecte est un homme très-recommandable. Les connaissances néccssaires pour mériter ce beau titre viennent successivement; vouloir les faire entrer toutes à la fois dans la tête serait folie.

« Chaque jour amène un progrès de plus; c'est la continuité et la constance à l'étude qui conduisent à cet heureux résultat. Rappelez-vous, mon cher Poussin, ce mot de *Newton*, à qui on demandait comment il avait pu découvrir tant de vérités si importantes à la science : « C'est en y pensant toujours, » répondit le grand homme. Oui, mon ami, le mot de ce savant doit nous être sans cesse présent à l'imagination. Ne vous occupez exclusivement que de votre art ; je ne vous prêche pas l'indifférence, mais pensez bien, assurez-vous bien que tout votre temps n'est pas de trop pour vos études, et vous servirez vos amis, votre patrie en acquérant des droits à l'estime et à la considération que vos talents vous auront acquis. Laissez à d'autres le soin de la politique, bornez-vous à notre état ; oui, mon cher Poussin, l'étude porte avec elle tout le charme ; une connaissance nouvelle est une conquête.

« Pardon de mon sermon, mais je sais trop combien vous êtes attaché au prédicateur pour n'être pas sûr que vous le prendrez en bonne

part. Nous vous envoyons ce que nous avons pu trouver de meilleur comme ouvrages sur les ponts et chaussées et fortifications. J'aurais bien désiré y joindre l'ouvrage de Sganzin pour les élèves de l'École polytechnique, mais malheureusement il est épuisé. Aussitôt qu'on le réimprimera, nous tâcherons de vous le faire parvenir. Pour Vitruve, il est rare de le trouver à bon marché et bonne édition, et je crois qu'il pourra être de second envoi, parce qu'on aura le temps de saisir une occasion favorable pour se le procurer. Je vous dédie le mien ; il est Italien, mais vous finirez par l'entendre. Ce serait plus difficile de trouver un Vitruve avec une traduction française.

« Au revoir, mon ami, mon cher enfant.

« Mon dernier mot : *Vive l'étude, rien que l'étude !* Adieu, mon cher Poussin. Votre bien sincère ami.

« Signé : Charles PERCIER. »

Mon ardeur habituelle au travail m'avait repris ; je me sentais actif, entreprenant comme autre-

fois; ma chambrette s'était en quelque façon élargie et remplie d'une grande lumière. L'inspection de mes travaux absorbait tout mon temps, et je me trouvais plus heureux, plus content.

A cette époque, une de mes connaissances, M. Zinziguer, officier comptable de la marine, me chargea de lui construire une maison d'habitation pour lui et sa famille, près du Capitole. J'entrepris cette construction et eûs la satsifaction de la terminer dans les conditions les plus favorables pour le propriétaire comme pour moi.

Ainsi donc, par un concours de circonstances plus favorables, ma demeure au Capitole, que j'avais surnommée ma *casemate*, où j'avais passé de si tristes journées, perdit tout à coup son caractère lugubre et devint, en quelque sorte, le point de départ, l'origine d'une nouvelle carrière qui changea complétement ma destinée dans le Nouveau Monde !

A partir de ce moment, mes nouveaux amis et protecteurs dans les deux Chambres du Congrès s'occupèrent plus directement de me créer une

position officielle dans l'armée des États-Unis : ils adressèrent à M. le Président une pétition signée par MM. Gaillard, vice-président du Sénat; H. Clay, *speaker* de la Chambre ; H. Middleton, de la Caroline du Sud; W.-B. Roberton, de la Louisiane; James Brawn, sénateur de la Louisiane ; Fromentin, sénateur de la Louisiane, et M. Webster, également sénateur du Massachussetts, et demandèrent à M. le Président ma nomination dans l'armée des États-Unis comme assistant Ingénieur-géographe, avec le titre de capitaine.

Quelque temps après, M. le Président James Madisson vint visiter les travaux du Capitole. M. Latrobe lui en fit les honneurs et lui montra en détail les principales opérations de la restauration de ce monument national.

On le conduisit voir comme une grande curiosité la casemate que j'habitais depuis mon arrivée, et qui m'avait servi depuis lors d'atelier et d'étude : j'eus, en conséquence, l'honneur de lui être présenté comme Français, descendant du célèbre peintre N. Poussin, élève de M. Percier,

architecte de l'Empereur. Il dit peu de choses, mais remarqua néanmoins que je portais un grand nom ; il m'adressa alors quelques paroles en anglais, auxquelles je répondis avec une certaine assurance qui parut le surprendre. Aussi en fit-il la remarque en observant que, pour un Français, je m'énonçais avec un accent anglais pur.

Quelques jours après la visite de M. le Président au Capitole, je fus avisé officiellement que la pétition de mes protecteurs avait été favorablement accueillie de M. le Président, qui, par un arrêté du 6 mars 1817, avait décidé sur ma promotion comme assistant-ingénieur, avec le grade de capitaine, ainsi que sur celle de plusieurs officiers dans l'armée, et, en outre, celle d'un compatriote, ancien officier d'artillerie dans la campagne de Russie, M. Claude Crozet, comme professeur du génie à l'École militaire de West-Point (New-York). L'adjudant général Parker me communiqua officiellement ma nomination dans le corps du génie, et me prescrivit de me présenter chez

le général J. Swift, alors commandant supérieur de l'arme du génie, pour recevoir mes instructions.

SUBDIVISION VI

Création d'un système général de la défense nationale des États-Unis. — Loi du Congrès, autorisant la nomination d'un officier français, d'un talent supérieur bien reconnu, pour prendre la direction en chef de cet important travail. — Arrivée du général Bernard.

(1817.)

Pendant la première session du quatorzième congrès, le 29 avril 1816, sous la présidence de James Madisson, MM. John Gaillard étant vice-président du Sénat, *pro tempore*, et Henry Clay, speaker de la Chambre des représentants, la résolution suivante fut passée :

« Le Président des *États-Unis* est autorisé à
« employer, en plus du cadre actuel du corps des
« ingénieurs, un ingénieur-adjoint de grand mé-

« rite (*askilful-assistant*), dont les appointements
« seront réglés par le Président, mais ne devront
« pas dépasser ceux du chef de ce corps. »

Le chef du corps des ingénieurs, avant l'arrivée du général Bernard, n'avait rang que de colonel. Il fut promu au grade de général par brevet, et assimilé à ce grade pour sa paye, afin de donner au général Bernard le traitement du rang qu'il occupait dans l'armée française.

Le Gouvernement des *États-Unis* donna immédiatement mission à son ambassadeur à Paris de s'occuper directement de cette négociation importante; celui-ci consulta le général Lafayette à ce sujet; comme il connaissait personnellement le général Bernard, et sa grande réputation comme ingénieur militaire, il lui transmit aussitôt l'offre du gouvernement des *États-Unis*, à Dôle (Franche-Comté), son pays natal, où il se trouvait alors en disponibilité. Le général accepta l'honorable mission et fit prévenir le Gouvernement des États-Unis qu'il se tenait à sa disposition et était prêt à

se rendre sur les lieux. Il fit part alors de cette résolution à ses amis, parmi lesquels se trouvaient quelques personnes qui me portaient un vif intérêt, et qui étaient alors en peine de savoir ce que j'étais devenu après mon émigration dans le Nouveau Monde. Elles chargèrent donc, en conséquence, le général de vouloir bien s'informer de mon sort aux États-Unis. M. F. Gérard, notre célèbre peintre, eut l'heureuse idée d'inscrire sa demande en ma faveur au dos d'une fort belle épreuve de la bataille d'Austerlitz, qu'il offrit au général comme témoignage de sa haute estime, le priant de s'informer, aux États-Unis, de ce qu'était devenu le jeune Poussin, son ami.

Aussitôt la nouvelle reçue de l'arrivée du général Bernard à Washington, au grand hôtel de l'avenue de Pennsylvanie, je m'y rendis de suite, me fis annoncer, et trouvai le général qui s'entretenait à ce moment avec notre respectable compatriote M. Parmentier. A peine mon nom fut-il prononcé au général qu'il me prit affectueusement les

mains et avec quelque surprise, me félicitant toutefois que les mauvaises nouvelles que lui avait données à New-York, lors de son arrivée, le ministre de la marine des États-Unis, n'étaient pas exactes. Ce ministre lui avait dit, en effet, que j'avais habité Washington un an, mais que j'étais mort d'une maladie de langueur! — Ce rapport ne m'étonne pas, général, lui répondis-je, car j'ai passé une grande portion de mon temps dans un tel isolement, que je pouvais bien être considéré mort! Mais comme, grâce à Dieu! j'ai repris aujourd'hui mes forces et mon énergie, mes occupations actuelles ont rétabli l'équilibre dans mon organisation physique et morale, surtout depuis ma récente nomination comme officier dans l'armée américaine.

Je racontai alors au général, en détail, toutes les circonstances de ma récente nomination, avec le titre d'assistant-ingénieur en destination de la partie méridionale des États-Unis, et que M. le général Swift, auquel j'avais dû me référer pour recevoir mes instructions à cet égard, m'avait con-

firmé que j'étais destiné à commencer mes opérations dans la Louisiane. — Dans ce cas, me dit le général, avec cette aménité et cette simplicité de langage qui constituent le caractère ordinaire de cet excellent homme, et font ainsi disparaitre les inégalités qui peuvent exister entre les personnes qui se voient pour la première fois, je me réjouis de cette heureuse circonstance, qui va nous réunir dans les mêmes opérations, car je dois également me rendre à la Louisiane, où nous travaillerons ensemble à l'exécution de la haute mission qui m'est confiée. Ainsi donc, je vous donne rendez-vous à la Nouvelle-Orléans, où je me rendrai, de mon côté, aussitôt que tous mes arrangements pour ce voyage seront pris. Au revoir, mon cher monsieur Poussin. Je me félicite d'avoir pour compagnon un homme dont on m'a dit tant de bien à Paris ; au revoir et à bientôt !

Pendant les quinze années que j'ai été associé aux travaux du général Bernard par un travail quotidien, soit dans les opérations d'exploration sur le terrain, soit dans les études du cabinet pour

la rédaction des projets définitifs, j'ai toujours trouvé le général le même homme, simple, modeste, patient, et surtout affable pour tous ceux qui l'approchaient, en relation de ses importantes fonctions; d'une haute intelligence et d'un talent éprouvé dans la science de l'ingénieur, et surtout un travailleur pâtient et infatigable. Avec ces qualités personnelles si rares, il a pu remplir les devoirs compliqués de sa haute mission parmi la société si ardente du Nouveau-Monde, sans faire naître même la moindre étincelle de jalousie parmi ses collègues de nouvelle date.

Quelques jours après cet entretien, le 20 mars 1817, je quittai Washington pour me rendre, de mon côté, à la Nouvelle-Orléans, en traversant les montagnes des *Alléghonys*; je suivis la grande route pratiquée par les voitures publiques de Baltimore, York, Harrisburg, jusqu'à Pittsburg, tête de la navigation de l'Ohio; là je m'embarquai sur une petite chaloupe qui m'amena à *Louisville*, aux chutes de l'Ohio, après m'être arrêté pendant un jour, le 9 avril, à Cincinnati, pour rendre une vi-

site à M. Davies, beau-frère de M. G. Blagden, établi sur ce point devenu depuis lors une ville des plus importantes, par son développement commercial et ses ressources en tous genres dans la vallée de l'Ohio.

A Louisville, au-dessous des chutes, nous changeâmes notre mode de navigation pour prendre des chalands, espèces de bateaux plats dont on se sert constamment sur le Mississippi pour le transport des marchandises encombrantes, et souvent même des animaux vivants. Pour activer la marche de ces bateaux par la flottaison, on en relie ensemble ordinairement trois ou cinq, et on augmente ainsi la force du courant.

Après environ trente-cinq à quarante jours de ce genre de navigation qui nous permettait de débarquer, tous les jours, sur les rives du grand fleuve, nous arrivâmes enfin, sans accidents bien graves, au quai de la ville de la Nouvelle-Orléans, pays des pastèques, espèce de melon d'eau à chair vive, très-rafraîchissant, et que produit naturellement ce terrain d'alluvion à climat tempéré.

Je retrouvai dans cette ville, ainsi que nous en étions convenus, le général Bernard, qui avait pris son logement à l'hôtel Trimoulet, sur la place publique, près du quai même du débarquement des navires qui visitent ce port. J'allai prendre ma demeure dans une maison plus modeste et mieux en rapport avec ma bourse. Un Lorrain tenait cette maison comme pension, où je me rencontrai avec le docteur Girardin, de la Faculté de Paris, et un M. Dubuisson, libraire, également originaire de la Lórraine. M. Fromentin, sénateur de la Louisiane à Washington, qui était arrivé longtemps avant moi, se disposait à faire un voyage en Europe; je lui remis des lettres pour mes parents. Comme j'avais eu soin d'informer ma famille, ainsi que mon digne maître M. Percier, de mon changement de carrière, ce dernier m'adressa une charmante lettre de compliments sur ma nouvelle situation, que je transcris ici.

Voici cette lettre de M. Percier, que je trouvai à la poste de la Nouvelle-Orléans, où elle m'attendait :

Paris, 25 avril 1817.

« Mon bon ami,

« J'ai reçu votre aimable lettre de Washington du 3 avril. Vous me connaissez assez pour juger avec quel plaisir et quel intérêt j'apprends de vos nouvelles. Je vois avec peine, mon ami, que quelques lettres que je vous ai adressées ne vous sont point parvenues; vous y eussiez lu mes félicitations sur votre nouvel emploi. Bien loin de vous blâmer, je vous approuve du meilleur de mon cœur. Ne vous trompez pas, mon cher Poussin, vous n'avez pas changé de profession. Nos vieux maîtres des XVe et XVIe siècles remplissaient ces fonctions à cette belle époque. Du reste, toutes espèces de constructions étaient du ressort de l'architecture, et, d'après Vitruve, jusqu'à cette époque on ne connaissait pas les subdivisions qui ont été introduites depuis.

« Michel San-Michelle, célèbre architecte véronais qui florissait au commencement du XVIe siècle, a fortifié Vérone et toutes les possessions vénitiennes. Michel-Ange, peintre, sculpteur et

architecte, fortifiait Florence dans les temps des guerres intestines de l'Italie; les premiers bastions sont de lui. Le célèbre Vauban l'a cité dans son œuvre avec distinction. Ce même homme a bâti des églises, des palais qui sont encore aujourd'hui des modèles de bon goût. C'est un défaut d'éducation dans notre art qui nous a rendus inhabiles dans cette partie.

« Sous votre brave, votre digne et respectable professeur, vous pourrez acquérir de grandes lumières dans cette intéressante partie.

« Vous êtes jeune, mon excellent ami, l'avenir est devant vous, vous avez un modèle et vous êtes fait pour en profiter; votre général, que vous savez si bien apprécier, vous guidera, mon cher Poussin; un sentiment noble sera sans cesse présent à votre imagination et vous dira : « Sois un homme recommandable. » Vous allez acquérir de nouvelles connaissances. Croyez bien qu'elles renforceront celles que vous possédez déjà. Vous mériterez la considération, chose nécessaire à l'homme de bien.

« Vous m'avez dit, et je le savais, l'époque des beaux-arts n'est pas encore arrivée dans ce pays. C'est un grand État qui s'établit ; plus tard, les Américains penseront aux jouissances de leur fortune. Ils fondent l'édifice ; ils n'en sont pas encore à la décoration. Heureusement votre place tient à un but utile ; elle vous fera connaître. L'élève du général Bernard sera considéré. Vous aurez la satisfaction de dire : « Mes amis sont glorieux de mes succès ; ils applaudissent mes efforts. » Oui, mon ami, c'est le sort qui vous attend ! Je vous réitère mes compliments et augure une bonne réussite ! Je puis vous assurer que je serai parmi les personnes qui vous sont attachées ou de celles qui y prendront le plus de part avec vos chers parents.

« A propos de ces respectables amis, je dîne aujourd'hui chez eux. Vous pensez que nous boirons à votre santé et quel plaisir nous aurons à nous entretenir de vous !

« Je vous prie de me rappeler au souvenir du général Bernard et de lui témoigner mes hommages.

« Fontaine lui fait mille compliments et a été enchanté, ainsi que Gérard; nous devons sa connaissance à l'ami Vandael (1). »

Je reçus presque par la même occasion une lettre de ma tante, dans laquelle elle m'annonce également avoir une de mes lettres de 1817, et où elle me mande :

« Ta lettre du 1er avril 1817 m'a comblée de joie en m'apprenant la réussite de tes projets et ton avancement qui t'attache particulièrement au Gouvernement des États-Unis d'une manière honorable. Je me suis hâtée d'en faire part à M. Percier et je lui ai témoigné en même temps tous les sentiments de reconnaissance dont tu es si vivement pénétré à son égard. Il est très-satisfait des détails que je lui ai donnés et il te félicite d'être en relations avec le général Bernard, dont le mérite est reconnu et dont le caractère est infiniment estimable.

(1) M. Vandael, hollandais de naissance, était un peintre de fleurs distingué et ami intime de la famille du général Bernard. Le Louvre possède quelques tableaux de M. Vandael.

« J'ai également vu M. Barnet, le consul américain ; il avait déjà connaissance de ta nomination au grade de capitaine du génie, par les papiers américains ; il m'a beaucoup félicitée et m'a présagé pour toi un avenir heureux, d'après la position où tu te trouves aujourd'hui. »

M. Robertson, représentant de la Louisiane au Congrès, m'avait remis une lettre d'introduction pour M. Villerè, gouverneur de l'État ; j'allai faire une visite à ce respectable habitant, qui me reçut de la manière la plus bienveillante et avec cette distinction caractéristique de nos anciennes familles patriciennes. M. Villerè était propriétaire d'une fort belle plantation à sucre, à quelques milles au-dessous de la ville, et avait beaucoup souffert, pendant la dernière guerre, de la lutte qui avait eu lieu sur sa propriété même. Il commandait alors une partie des troupes de la défense de la ville.

J'allai ensuite faire acte de présence comme officier américain au chef de la Division, M. le géné-

ral Ripley, et inscrivis mon nom sur le registre des arrivées.

Réuni au général Bernard, à la Nouvelle-Orléans, nous nous mîmes de suite en rapport avec le commodore Paterson, commandant des forces maritimes du golfe du Mexique, et en résidence dans cette ville ; il avait été avisé, par le Gouvernement, de notre arrivée, ainsi que du but du général, en visitant la Louisiane, d'effectuer avec sa participation la reconnaissance du cours du Mississippi, de ses différentes passes qui mettent ce fleuve en communication avec la mer, soit directement, soit par des passes séparées, en empruntant la navigation du lac Pontchartrain, les passes du Chef-Menteur ou des Rigolets, pour se rendre au lac *Borgne* et suivre une espèce de navigation intérieure existant entre la terre ferme et une série d'îles régnant des bouches du Mississippi jusqu'à la baie de la Mobile.

Des embarcations avaient été mises à notre disposition et des marins enrôlés pour notre service spécial, sous la direction et le commande-

ment d'aspirants familiers avec le littoral que nous devions particulièrement examiner; enfin, nous avions à bord les approvisionnements nécessaires pour cette excursion, qui ne devait pas durer moins de deux mois.

Nous commençâmes notre reconnaissance par la descente du fleuve vers ses embouchures, faisant chaque jour des observations hydrographiques, notant la profondeur d'eau et désignant la nature du sol le long du rivage, nous arrêtant fréquemment pour relever quelques points les plus importants au but de la Commission, et, après quinze jours d'exploration, nous arrivâmes au point où commence le *Delta* du fleuve divisé en *sept passes*, dont *trois* seulement présentent assez de profondeur d'eau pour ouvrir un passage direct à l'entrée et à la sortie des bâtiments. La passe principale offre une profondeur de *14 pieds*.

Le spectacle que présente le dégorgement des eaux du Mississippi, à travers l'immense atterrissement des dépôts du fleuve à son embouchure, entraînant des terres, des sédiments de toute

nature, des îlots mêmes avec leurs arbrisseaux jusqu'à la mer, où, mis constamment en mouvement par les courants et contre-courants venant du large, qui soulèvent ces masses de boue flottante en espèces de montagnes pyramidales, pour disparaître aussitôt et se perdre ensuite avec le niveau des eaux, constituent un aspect des plus effrayants et une menace continuelle de périls pour les navires en destination de ces parages.

La station des pilotes, établie sur une des passes à l'intérieur, est, par cela même, une des plus mauvaises pour les pauvres marins qui la desservent, par les dangers auxquels ils sont constamment exposés.

Nous fîmes également une reconnaissance de la rivière *La Fourche*, qui communique directement de la rive droite du Mississippi, près la POINTE COUPÉE, à l'ouest, à la mer. Nous explorâmes également le bayon *Saint-Jean*, qui se rend directement au lac Pontchartrain, d'un point de départ situé à quelques milles derrière la ville et les deux passes importantes du *Chef-Menteur* et

des *Rigolets*, communiquant également du lac Pontchartrain à une espèce de baie appelée *Lac Borgne*. — La rivière d'*Iberville*, qui prend sa source près de *Bâton Rouge* et vient ensuite se jeter dans le lac *Maurepas*, puis dans le lac *Pontchartrain*, fut également explorée comme communication avec le littoral du golfe. Ce travail terminé, nous prîmes passage sur une goëlette de l'État et explorâmes toute la côte jusqu'à la *Mobile*, qui constitue le débouché le plus important des riches États de l'*Alabama* et du *Mississippi*. Nous continuâmes notre reconnaissance jusqu'à et y compris la baie de *Pensacola*, devenue depuis lors un dépôt et un arsenal maritime des États-Unis. Cette rade possède un excellent port avec une profondeur d'eau de *22 pieds* sur la barre à la mer, un bon mouillage et un climat magnifique.

J'eus à exécuter, dans ce port, quelques opérations sur le terrain, pour déterminer l'emplacement des moyens de défense jugés nécessaires pour la protection de cette rade. Après quoi, nous retournâmes en ville où je me mis courageusement

au travail, malgré la température tropicale, à préparer nos cartes et tous les projets des fortifications destinées à la défense du littoral du *golfe du Mexique* dans la Louisiane.

Ce travail nous occupa près d'une année et nous ne pûmes rentrer à Washington qu'au printemps de l'année suivante.

A notre arrivée à Washington, le Ministre de la guerre nous recommanda de nous mettre à la disposition des membres du Comité des travaux publics, afin de leur expliquer nos opérations à la Louisiane pour la défense de cet État. On nous livra, à cet effet, la chambre même du Comité, où je mis en ordre toutes mes cartes et tous mes plans, de manière à pouvoir être jugés et appréciés à la simple inspection. Tous mes dessins étaient terminés au lavis en couleur. Sur les cartes on distinguait de suite, à la première vue, la nature du sol, les cours d'eau, les marais, les terres en culture et les forêts. C'était, je crois, la première fois qu'un semblable travail était mis sous les yeux des membres du Congrès dans ces condi-

tions d'exécution ; aussi, puis-je me permettre d'ajouter que nos dessins, cartes et plans trouvèrent un grand nombre d'admirateurs ; du reste, une des meilleures preuves de l'appréciation favorable de notre travail par les représentants du pays, c'est que, lors de la demande de capitaux par l'exécutif, à la Chambre des représentants, pour l'exécution de nos projets de défense, le vote fut unanime.

M. le Président de la République fut le premier à en faire des compliments au général Bernard, dont alors toute la nation comprit le mérite militaire exceptionnel et l'utilité de sa présence dans ces circonstances.

Après notre retour de la Louisiane, je me mis à exécuter les plans-études pour l'exécution des travaux qui fut confiée aux officiers les plus expérimentés du corps.

Une carte d'ensemble de la Louisiane indiquait les localités désignées pour être occupées par des forts dont l'importance variait suivant la nature des lieux : les uns étaient des forts casematés, les

autres étaient de simples batteries de côte avec abris blindés et calculés néanmoins pour pouvoir repousser toute attaque vive du dehors.

Enfin, je puis constater ici que ces divers travaux ont été exécutés dans les limites et prévisions des devis estimatifs que nous avions dressés à l'avance.

Le nouveau système de défense nationale adopté pour les frontières maritimes de l'Union, repose sur l'érection de fortifications permanentes sur quelques positions exceptionnelles du littoral, et le concours de batteries flottantes à vapeur blindées et puissamment armées, et abritées dans des anses du littoral d'un accès très-difficile, et par conséquent à peu près inattaquables.

Après un séjour de quelques semaines à Washington, la Commission, composée alors du capitaine Elliot, de la marine, du général Swift, du colonel Totten et du général Bernard, du major Kearney, des ingénieurs topographes, et de sa brigade d'officiers, pour le lever des plans, et de

moi-même attaché à la Commission comme assistant, descendit le Potomac à bord d'un bateau à vapeur qui nous facilita tous les moyens d'examiner rigoureusement en détail ce magnifique fleuve, qui vient se jeter dans la baie de la *Chesapeake*, immense réservoir ou *mer intérieure* où viennent se rendre également la *Susquehanna*, la *Rappahanoc*, le *York* et la *James*, sur laquelle se trouve *Richemond*, métropole de la Virginie.

La baie de la *Chesapeake* occupe donc, par conséquent, le rang peut-être le plus important dans l'hydrographie des États-Unis; elle est ouverte à la mer sur une largeur de 9 *milles*.

Aussi, la Commission eut-elle à s'occuper particulièrement de rechercher et d'étudier un système de défense, sinon directe, pour couvrir l'entrée à la mer de cette large baie, du moins celui qui offrirait la garantie la plus sérieuse et à la fois la plus effective d'arriver indirectement au même résultat : d'empêcher une flotte étrangère de tenter un acte d'hostilité vers l'intérieur de cette immense baie, réservoir naturel des plus grands

fleuves qui arrosent cette région du continent américain.

A cet effet, la Commission étudia particulièrement l'ensemble de tous les cours d'eau qui constituent la baie d'*Hempton*, à l'embouchure du fleuve *James* et des rivières composant le bassin des ports de *Norfolk* et de *Gosport*, sur lequel se trouve *l'Établissement maritime des États-Unis*.

Cet important travail exigea des opérations très-minutieuses, comme levers de plans et sondages, pour bien déterminer l'hydrographie de cette importante baie. Un plan en détail fut levé de la célèbre peninsule d'*Old-Point-Comfort*, que la Commission avait jugée nécessaire d'occuper par des fortifications permanentes, d'une importance suffisante pour répondre aux exigences militaires d'une *place d'armes de premier ordre*, pouvant abriter une garnison de *30,000 hommes*. Cette forteresse, qui a reçu le nom de forteresse de *Monroe*, est sans contredit la plus importante fortification de tous les États-Unis ; elle est complétement à l'abri des bombes par ses constructions et ses case-

mates, présente un développement de batteries à feu rasant se croisant également avec le feu de batteries à trois étages élevées sur un attérissement nommé ***Pra-Patch***, constituant ainsi une barrière de feu infranchissable de la baie d'Hempton, et crée de fait pour la marine américaine un havre ou refuge assuré pour étendre sa mission protectrice sur tout l'intérieur de la baie de la Chesapeake, tout en assurant la défense directe de ***l'entrée de la rivière*** de ***James***, avenue d'eau de Richemond, et ***l'entrée*** et ***l'avenue des chantiers de la marine des États-Unis de Gosport.***

Nous fîmes plus tard une reconnaissance par mer, en compagnie des capitaines Elliot et Warington, de la marine des États-Unis, des côtes, depuis la baie de la ***Chesapeake*** jusqu'à la pointe de la ***Floride.*** Cette reconnaissance fut longue et fatigante, à cause de la nature même du littoral couvert par une série d'îles et de bas-fonds, permettant, il est vrai, de loin en loin, quelques entrées ou passes d'un faible tirant d'eau, mais constituant néanmoins ainsi une espèce de navi-

gation intérieure ou canal susceptible, au moyen de quelques travaux d'améliorations partielles et peu coûteuses, de procurer un canal intérieur le long des côtes, de 4 à 5 pieds de tirant d'eau, du cap *Hattras* ou *Cap des Florides!*

Cette position du littoral américain, couvrant les États de la *Virginie*, de la *Caroline du Nord*, de la *Caroline du Sud*, de la *Géorgie* et de la *Floride*, est une des plus dangereuses pour la navigation, à cause des bancs de sables qui s'avancent en pleine mer à une grande distance jusqu'au banc de *Bahama* et ne laissent que peu de refuges aux bâtiments côtiers, excepté ceux de *Port-Royal* et de *Savanah*.

Dans l'hiver de 1818, pendant une reconnaissance de la frontière du golfe du Mexique, sur le bâtiment de guerre des États-Unis *le Hornet*, capitaine R. *Ridgeley*, mis à la disposition de la Commission de la défense nationale, nous visitâmes tous les ports, mouillages, baies de refuge de la frontière, depuis *Galveston*, État du *Texas*, jusqu'à l'île de *Key-West*, dans le voisinage du

Cap-Sable, extrémité ouest de *La Floride*, à environ 50 milles de l'île *de Cuba*. Nous examinâmes particulièrement l'embouchure de la Sabine, en communication directe avec le *Mississippi*, l'entrée de la *Mobile*, la baie de *Pensacola*, d'*Appalacha*, de *Saint-Joseph*, de *Tampa* et enfin de *Key-West* près du *Cap Sable* des Florides, à une distance d'environ 50 milles du célèbre port de la Havane, que nous décidâmes de visiter, nous en trouvant si rapprochés.

L'île de Cuba est sans contredit la plus grande et la plus importante des Antilles, par son étendue d'environ 210 lieues de longueur par 36 de largeur, traversée par une chaîne dont le mont *Petrillo*, près de *Trinidad*, est le point culminant; par la fertilité de son sol, la richesse de ses produits et des ressources en tous genres qu'elle possède ; aussi est-ce à tous ces titres qu'elle doit son nom de *Reinne des Antilles*. Dans le fait cette île possède un port magnifique, d'une très-grande étendue intérieure, pouvant abriter toutes flottes les plus nombreuses, et n'est accessible néanmoins

que par une passe artificielle fort étroite entre deux jetées, mais munie d'une grande profondeur d'eau qui peut à volonté être complétement obstruée par un bâtiment mis en travers. De formidables batteries couronnent les jetées et assurent ainsi la protection de cette rade, commandée du reste par une citadelle élevée sur la terre ferme, dominant entièrement la rade. La ville est située sur une plaine de niveau et percée de rues étroites, mais néanmoins bien bâties, et possède des monuments publics d'une certaine importance. Une fort belle promenade, ou boulevard, entoure toute la ville. Dans le fond de cette magnifique baie s'élève un riche coteau couvert d'une luxuriante végétation, portant le nom de ***Buena-Vaca***, sur lequel a été construit un lazaret où l'on fait passer la quarantaine aux voyageurs suspects d'être infestés d'une maladie contagieuse.

Le directeur de ce lazaret était à cette époque M. le docteur ***Bécourt***, l'un de mes anciens condisciples du lycée de Rouen ; il vint à notre bord

nous faire sa visite obligatoire et officielle. Après nous être reconnus, il me demanda très ingénument si je n'éprouvais pas quelque appréhension sur l'effet de la contagion; je lui répondis avec fermeté que je n'en avais aucune. Dans ce cas-là je t'engage à venir loger chez moi, où tu te trouveras comme chez toi! Son offre gracieuse fut acceptée et nous gagnâmes ensemble le lazaret, qui occupait une des plus belles positions sur ce célèbre coteau d'où on pouvait jouir de toute la vue du port et de la ville! Je profitai de cette occasion favorable pour visiter avec cette excellent guide quelques-unes des plus riches et belles plantations dans le voisinage; celle, entre autres, du marquis de Pignalverre, des caféières, des sucreries magnifiques. Je passai d'immenses vergers d'orangers, bananiers, cocotiers, goyaviers, produisant ces fruits délicieux dont on fait de si savoureuses conserves connues sous le nom de *Goyaves* ; enfin, mes yeux se reposaient sur de vastes champs de tabac, et les forêts semblaient n'être composées que d'arbres géants tels que

pins, palmiers, acajous ; mais ce qui surtout me frappa davantage, ce fut le travail incessant de la sève des arbres dans ce merveilleux climat où la nature n'est jamais complétement en repos. Des pousses nouvelles se produisent constamment, portant à la fois des fleurs et des fruits. Mais le plus merveilleux encore du climat de cette île, c'est que dans les parties élevées l'air y est si pur, si sain, si léger que j'éprouvais individuellement la même sensation que si j'avais été transporté par miracle au milieu d'une atmosphère éthérée ; ma respiration semblait être plus libre ; en un mot, sous un pareil climat, ma vie avait doublé d'activité. Je remarquai également chez les habitants de ces régions élevées que les lits dont on se servait étaient à l'européenne, munis de plusieurs matelas, de couvertures, d'oreillers, etc. ; tandis que dans la ville même de la Havane on était obligé, pour pouvoir dormir pendant la nuit, de se contenter de s'étendre sur un lit de sangle, à l'abri, sous une moustiquaire, de la piqure des moustiques, et sans oreillers.

Quelle île délicieuse, et surtout quel climat! *une véritable terre promise*! Mais bientôt, hélas! je fus obligé de m'arracher à cet enivrement pour rejoindre *le Hornet*, qui nous attendait en rade et qui devait nous ramener à *Pensacola*, pour reprendre par terre notre marche en retour vers *Washington*, à travers un pays peu établi encore, mais où nous fûmes néanmoins constamment accueillis avec générosité et empressement par tous les habitants.

En m'éloignant de cette île, je ne pus m'empêcher de faire une réflexion qui me frappa alors fortement : qu'un jour à venir, dans des circonstances déterminées, éventuelles alors, mais qui cependant pourraient se présenter, cette île pourrait être appelée à remplir identiquement, par rapport à la protection de la grande vallée du Mississippi pour les États du Sud et de l'Ouest, ce que les fortifications élevées aux *Narrows* remplissaient pour la protection du commerce de la célèbre baie de New-York.

Dès 1850, des hommes d'État américains avaient

conçu la même pensée, et ils avaient fait proposer au Gouvernement espagnol un prix de 5 milliards de francs pour l'achat de cette île.

Dès 1817, *notre* Commission avait été chargée de s'occuper de faire une reconnaissance d'une *route nationale* de *Washington à la Nouvelle-Orléans* ; elle accomplit cette mission en traversant les États de la *Virginie*, du *Kintucky*, du *Tennessée*, de *l'Alabama* et du *Mississippi*. Cette opération nous occupa près de cinquante jours, à cheval, tout en prenant des notes sur la largeur des cours d'eau à traverser, sur les moyens d'y établir des ponts, sur la nature des matériaux, sur celle des terres, enfin sur les essences des bois.

De retour de cette première expédition, le général, se trouvant un peu fatigué du voyage, se rendit à New-York, où se trouvait sa famille, pour y prendre un peu de repos. Sur ces entrefaites, M. J.-C. Calhoun, alors ministre de la guerre, me fit demander à son cabinet et s'informa si je n'étais pas trop fatigué de ma première corvée, et si je pouvais me charger d'une nouvelle explora-

tion d'une même route dans une autre direction. Je lui répondis que j'étais prêt à me charger de ce nouveau travail s'il m'en donnait l'ordre, que j'allais prévenir le général et que je partirais aussitôt.

Je préparai immédiatement mes nouveaux moyens de voyage, choisis trois officiers pour m'accompagner et m'aider dans mon travail, et partis aussitôt, en suivant la nouvelle direction indiquée par M. le Ministre, qui, selon lui, devait donner une plus grande satisfaction aux populations de ces contrées. Je réunis tous les documents utiles pour établir une comparaison équitable entre les résultats de cette dernière reconnaissance et ceux des précédentes, et le choix définitif fut établi sur l'examen comparatif des trois lignes examinées en 1825 et 1828.

Lors de l'organisation, en 1823, d'une Commission des *améliorations intérieures,* je fus nommé ingénieur adjoint, situation que je continuai de remplir jusqu'à la fin de ma mission; c'est à cette circonstance spéciale que je dois d'avoir donné

au public, en 1834, à ma rentrée en France, mon premier ouvrage sur les États-Unis, publié par la librairie *Anselin et Carrian-Gœzury*.

Un ordre permanent et tout spécial fut alors donné à cette Commission pour que, toutes les fois que ses opérations de reconnaissance l'appelleraient à traverser certaines vallées ou cours d'eau, elle étudiât immédiatement les projets d'amélioration dont ces localités pouvaient être susceptibles. C'est vers cette époque que la Commission s'occupa du célèbre canal de la Chesapeake à l'Ohio, dont mon premier ouvrage contient tous les détails statistiques et scientifiques, plans, coupes, tracés et devis estimatifs, et auquel je renvoie pour en connaître tous les importants travaux. En 1827, la Commission fut également chargée de faire une reconnaissance du territoire des Florides, dans le but de déterminer le tracé le plus avantageux pour un canal de grande navigation entre l'*Océan Atlantique* et le *Golfe du Mexique*. Dans cette même année la Commission s'occupa également de déterminer le tracé d'une route na-

tionale de poste entre ***Baltimore*** et ***Philadelphie***, et plus tard du canal de jonction du ***Mississippi*** au ***lac Pontchartrain***, près de la Nouvelle-Orléans.

Dans les États de l'Est, elle eût à examiner le tracé d'un canal qui devait ouvrir une communication directe de la ***tête de la baie de la Chesapeake*** à la ***baie de la Delaware***, objet d'une grande importance.

Ce canal avait pour objet d'ouvrir un passage sûr et facile aux bâtiments côtiers qui font le commerce dans ces deux bras de mer et sur les fleuves leurs tributaires. Il forme donc ainsi une des branches les plus importantes de la navigation intérieure que la nature a déjà, en quelque sorte, préparée à l'avance, et qui ne demande que peu de travaux pour être complète et assurée dans le système de défense pour la frontière maritime de l'Union.

C'est, en effet, et surtout au moyen de cette navigation parallèle à la côte, et par les routes et chemins de fer qui viennent y aboutir, que doivent s'opérer le transport et la concentration des

milices citoyennes dout les mouvements, calculés à l'avance, pourront grouper toutes les forces de l'Union autour des forts détachés et les citadelles qui occupent les positions les plus vulnérables du littoral.

Un port artificiel fut projeté et construit à l'embouchure de la baie de la Delaware, pour créer un abri aux bâtiments qui visitent cette importante baie, centre du commerce de la ***Pennsylvanie***, par sa métropole ***Philadelphie***.

Ce port artificiel, ou ***Breakwater***, a le double avantage d'assurer un mouillage important aux bâtiments en destination de ***Philadelphie***, complétement à l'abri des glaces auxquelles, dans certaines saisons de l'année, cette baie est exposée : la jetée formant abri est défendue par une batterie qui couvre entièrement ce mouillage. (Voir mon ouvrage publié en 1834, pour tous les détails d'art relatifs à cette construction.)

On s'occupa, à la même époque, du canal de la ***Delaware*** au ***Rariton***, destiné à continuer la communication intérieure, parallèle à la côte, et qui

s'étend de l'État du *Maine*, *à l'est*, à l'État de *la Géorgie*, *au sud;* il ouvre en outre des rapports directs entre les deux plus grandes villes commerciales de l'Union, *Philadelphie* et *New-York*. Aussi, la Commission des Travaux publics fut-elle chargée d'examiner, sur les lieux, le tracé de ce canal projeté.

Le canal *Morris*, qui unit *la Delaware* à *la Passaie*, tributaire de *New-York*, et qui doit avoir un développement de *14 kilomètres*, appela également l'attention de la Commission. Ce canal a pour objet de fournir des charbons de terre au port de New-York.

Lorsque la Commission se trouvait dans la vallée de l'Ohio, elle s'occupa des améliorations à faire au lit de cette rivière, en décidant l'ouverture du canal de *Louisville dans le Kentucky*, pour en rendre la navigation plus facile. Elle décida également l'approfondissement du port de *Presqu'île* sur le lac *Erié*.

La Commission de la défense nationale des frontières maritimes porta également tous ses soins à

l'étude minutieuse de la protection effective du port de *New-York* et de toutes les avenues d'eau qui peuvent y conduire de la pleine mer, et projeta en conséquence tous les plans nécessaires pour rendre cette défense aussi complète que possible.

Elle assura d'abord la défense effective du *Goulet*, appelé *Narrows*, par des forts et batteries casematés sur la pointe de *Long-Island*, et sur un point artificiel insulaire. Elle porta ensuite ses vues sur les moyens de protéger la rade *ouverte, en avant des Narrows*, en occupant la *pointe du New-Jersey* et projetant un fort sur un banc de sable formé naturellement à l'entrée de cette rade.

L'établissement des chantiers de la marine sur *Long-Island*, près de *Broowlyn*, fut également fortifié, ainsi que le canal intérieur appelé *rivière de l'Est*, entre *New-York* et *Long-Island.*

La célèbre baie de *New-Port (Rhodes-Island)*, où la flotte française mouilla pendant la guerre de l'Indépendance, fixa également toute l'attention de la Commission; elle projeta un système com-

plet de fortifications permanentes, en rapport avec l'importance de cette *rade* célèbre de ***Refuge*** pour la marine nationale. ***Boston***, déjà pourvu de forts importants établis sur des îles qui commandent cette importante rade, reçut un complément de nouvelles constructions en rapport avec la richesse commerciale de l'État du ***Massachusetts***.

La Commission poursuivit son examen de la frontière maritime de l'Est, jusques et y compris l'État du ***Maine***; elle visita ***Portsmouth***, ***Portland*** et ***Gosport***, à l'embouchure de la rivière ***Sainte-Croix***, frontière qui sépare les États-Unis des possessions anglaises du Canada.

Pendant l'inspection des côtes du ***Massachusetts***, la Commission s'occupa également d'un canal proposé à travers l'isthme du *Cap-Cod*, ayant pour objet de faire éviter aux bâtiments côtiers la nécessité de doubler le cap, navigation toujours longue et souvent dangereuse. (Consulter à cet égard mon ouvrage sur les Travaux d'améliorations intérieures, publié en 1834, et son Atlas pour tous les détails relatifs à ce projet.)

Il fut également question de l'étude d'un canal destiné à unir le *Schuylkill* à *l'Ohio*, et quelques reconnaissances eurent lieu sur la solution la plus favorable à donner à ce projet.

Un canal de ***Taunton à Weymouth***, mettant en communication une branche de la baie de ***Narragansete*** et l'intérieur de la ***Baie de Boston***, a été étudié par les membres de la Commission, en 1825.

Dans le ***Tennessee***, nous avons eu à nous occuper de l'étude et du tracé d'un canal latéral à la rivière et à en préparer les plans d'exécution depuis ***Brown-Ferry*** jusqu'à ***Florence***. Son exécution eut lieu en 1828. Ce canal a un développement de ***180 milles*** de longueur, et porte le nom de ***Muscle-Shoal.*** (Consulter à cet égard ma publication de 1834.

Un projet du canal de *l'Ohio* au lac ***Erie*** a été également étudié par la Commission. Ce canal prend son point de départ près de ***Pittsburg***, pour aller déboucher au lac ***Erie***, dans le port même de ***Port-Erie***. Il constitue ainsi le prolongement important du célèbre canal ***de la Chesapeake à l'Ohio***,

qui deviendra ainsi la plus importante artère de navigation intérieure, aux États-Unis, de *l'Atlantique aux riches régions de l'Ouest, avec embranchement sur les lacs du Nord.*

Dans les excursions d'explorations scientifiques que la Commission des travaux d'améliorations intérieures eut à faire, conformément à la résolution du Congrès, relativement aux *États de l'Ouest*, nommément : en Virginie, dans le Kentucky, le Tenessee, l'Ohio, l'Indiana et l'Illinois, nous eûmes fréquemment l'obligation de poursuivre notre route d'investigation à travers d'immenses prairies naturelles, qui ressemblaient à une espèce de mer intérieure, en raison d'une luxuriante végétation herbacée complétement dépourvue d'arbres forestiers et constamment agitée par le vent, sur lesquelles prairies le merveilleux effet du *mirage*, effet d'optique qui fait paraître au-dessus de l'horizon ce qui est au-dessous, et trompant ainsi les yeux dn pauvre voyageur qui croit arriver à la fin de son voyage à travers cette oasis de choses imaginaires.

Pour se guider à travers ces vastes plaines, il ne se présente à l'œil que de faibles traces du passage des Indiens, qui généralement ne marchent ensemble qu'à la file les uns des autres. J'avais contracté, dans mes fréquentes pérégrination à travers les États-Unis, une si grande habitude de m'orienter par les effets de lumière, que je n'hésitais jamais sur la direction à prendre pour atteindre le but de mon voyage, ce qui étonnait beaucoup le général Bernard, qui toujours me demandait qu'est-ce qui me décidait à prendre une direction plutôt qu'une autre? — Parce que, général, j'ai la conviction intime et à la fois instinctive qu'en suivant la piste que je prends j'arriverai plus tôt au but de notre voyage! — En vérité, mon cher Poussin, votre aptitude à vous orienter au milieu de ces déserts vous aurait chaudement recommandé à l'appréciation de l'Empereur, qui eût fait de vous un capitaine de ses guides!

Des lettres d'amis sont souvent le portrait le plus exact, le plus fidèle de notre personnalité, de

notre caractère intime et des relations affectueuses qui ont pris naissance pendant les premières années du collége.

A cet égard, je vais reproduire ici une de ces lettres qu'un de mes plus anciens camarades du lycée de Rouen m'a adressée de Paris en 1828.

La voici :

« Je te remercie, mon cher Poussin, d'avoir pensé à moi et de m'avoir procuré la précieuse connaissance de M. de Lillers. Je n'ai pas besoin de te dire avec quel plaisir j'ai vu une personne qui t'avait vu et apprécié dans ton Nouveau-Monde. C'était la premiére fois que je jouissais de ce plaisir, car je ne parle pas de quelques Américains que j'ai pu rencontrer et dont quelques-uns m'assuraient t'avoir connu et même fréquenté.

« Comme ils me disaient cela en défigurant ton nom, je ne les écoutais qu'avec une certaine défiance. Aujourd'hui il n'en était pas de même. Indépendamment de la manière pleine de bienveillance, et je dirai d'amitié, avcc laquelle M. de

Lillers m'a accueilli, et qui excita toute ma reconnaissance, je le voyais avec un sentiment inquiet d'intérêt et de curiosité ; il me semblait qu'en le regardant bien je retrouvais quelque chose de toi. Tous deux nous t'avions vu, écouté ; c'était un lien entre deux mondes et le premier témoin animé qui se fût rapproché de nous deux depuis les années déjà longues de ton absence.

« Les nombreux et importants travaux dont tu continues à être chargé, menacent de t'occuper si entièrement et si longtemps, que nous n'osons nous livrer à l'espoir de te voir toi-même revenir, au moins momentanément, dans notre commune patrie.

« Ce serait alors qu'il faudrait immoler le veau gras de l'Écriture, et rajeunir tous les souvenirs de notre enfance si rapidement écoulée ; avec quel plaisir nous renouerions les anneaux de cette chaîne si brusquement interrompue ; disséminés maintenant sur la terre ! l'un habite les pays du Nouveau-Monde, l'autre, notre bon camarade Lemonnier, réside sur les débris séculaires de la

vieille Rome; les uns enfin plus loin, les autres moins, tous cependant sont séparés sans pouvoir entrevoir même le moment d'une réunion fraternelle. Grâces soient du moins rendues à cette terre d'hospitalité et de liberté qui t'a accueilli dans son sein ! où tu a trouvé une existence plus brillante et, je l'espère, plus heureuse que dans notre civilisation vieillie ! C'est toujours avec un œil d'envie que nous jetons les yeux sur cet immense développement de prospérité, qui fera des États-Unis le premier peuple du monde.

« Partout où la richesse publique est employée à des travaux d'utilité générale, il en doit être ainsi ; mais chez nous c'est toujours, comme de ton temps, le même luxe de dépenses inutiles, la même mesquinerie dans les dépenses productives. Tu ne saurais te faire une idée de l'incroyable accumulation de sinécures, splendidement rétribuées, qui a distingué ces dernières années dans ma pauvre administration ! pour t'en donner un exemple, le personnel, lorsque tu es parti, était de sept personnes, qui certainement

suffisaient pour le service organisé comme il est ; aujourd'hui, nous sommes quatorze pour faire absolument ce qu'on faisait, et les véritables améliorations sont encore à faire.

« Ce qu'on a fait chez nous, on l'a fait partout ailleurs, avec plus de luxe encore ; je n'avance rien de trop en affirmant qu'avec la suppression de la moitié dans la dépense et une organisation plus saine les choses marcheraient mieux.

« Qu'en résulte-t-il ? que les grands travaux sont abandonnés. Il n'est plus question de ce beau projet du canal qui devait faire de Paris un port de mer (1). Toutes les prétentions rivales se sont fait entendre. Il n'y a pas un petit port en France qui n'ait présenté cela comme la ruine de sa prospérité, et les niaiseries ont été écoutées, comme si dans un pays où régnerait la libre circulation, où les moyens de communication seraient perfectionnés, la richesse qui s'accumulerait à Paris ne pourrait pas être considérée

(1) Ce projet sera repris un jour et résolu par les moyens américains à 'aide de la vapeur.

comme un vaste réservoir destiné à verser l'abondance de toutes parts.

« Mais pour utiliser ce travail il en faudrait terminer d'autres, il faudrait enfin se jeter dans les voies de perfectionnement, et nos hommes d'État travaillent au jour le jour et s'occupent plus de leur existence industrielle que de la prospérité de l'État. C'est là tout le secret de la position stationnaire de la France ; avec tous les éléments de la plus belle civilisation, nous n'avançons que lentement, et le peu qui se fait n'est dû qu'à la marche irrésistible de la société elle-même, qui traîne après elle son gouvernement, lequel devrait se tenir de lui-même au moins au niveau du mouvement social. Il y a quelque chose de décourageant dans cette situation, qui paralyse les efforts que chacun se trouverait disposé à faire pour le bien général. Produire librement ses pensées, enfanter quelque idée nouvelle, c'était conspirer sous le ministère Villèle. Un écrivain qui aurait occupé une place n'aurait pas osé écrire le livre le plus utile, parce que cela eût été compromettre

son existence en lui faisant certainement perdre sa place. De nombreux exemples sont là pour l'attester. Si quelques hommes ont eu le courage d'agir sans crainte, la vengeance n'a pas tardé à les atteindre. Faites des routes, ouvrez des canaux, améliorez pour nous nos routes si belles jusqu'en 1810, se délabrant ; nos canaux ne sont pas la dixième partie de ceux de l'Angleterre, sur un terrain double en étendue, et pourtant les ponts et chaussées sont dotés de plus de 60,000,000 de francs, et nous avons outre cela quelques entreprises particulières. Il est vrai de dire que le Gouvernement a la manie d'y intervenir, ce qui les retarde singulièrement.

« Je me trouve quelquefois dans une maison avec M. de Fourcroy et quelques-uns de tes anciens camarades artistes : M. A. Villain, neveu de Percier ; M. Blouet, etc., et, suivant l'avis de tous, hommes très-distingués, nous parlons de toi, et toujours j'ai le plaisir d'entendre exprimer sur ton compte le même sentiment.

« Je pars pour Rouen avec le marquis de

Lillers (1), c'est un plaisir pour moi de faire ce petit voyage avec lui.

« Le docteur Delzeuzes sera très-probablement à la descente de la dilîgence ; je le lui présenterai pour qu'il le prie aussi de se charger de ses amitiés pour toi. Ce bon Delzeuzes! Combien de fois, dans nos bonnes causeries, ne nous rappela-t-il pas le souvenir de notre vieille amitié de collége! Que n'est-il réellement en tiers avec nous, comme tu y reviens sans cesse par la pensée et par l'affectîon! Tu pourrais juger que la mémoire du cœur n'est pas soumise à la puissance du temps!

« Je t'embrasse de cœur,

« F. DE BROTONNE,

« Conservateur de la Bibliothèque Sainte-Geneviève. »

Les événements politiques marchèrent rapidement, depuis les trois journées de Juillet, vers la consolidation des prétentions de la branche d'Or-

(1) Le marquis de Lillers est un riche propriétaire d'Yvetot, Normandie. (Seine-Inférieure.)

léans à l'héritage du pouvoir déchu. Bientôt la nouvelle de l'élévation du duc d'Orléans à la lieutenance-générale arriva aux États-Unis et fut répétée dans tous les journaux de New-York, où je me trouvais en mission. Je me hâtai alors de rejoindre le général à Washington, pensant bien qu'il aurait reçu des nouvelles du général Lafayette. Je me remis donc en route en passant par Bordentown, demeure de M. le comte de Survilier, le prince Joseph Bonaparte, sur la propriété duquel un chemin de fer nouvellement projeté devait passer, ayant l'intention de lui offrir mes services dans le cas où il aurait eu besoin de mon intervention pour régler avec la Compagnie le passage du chemin de fer sur sa propriété.

J'arrivai à l'habitation du prince vers six heures du soir, me fis annoncer par M. Maillard. Le prince, contre ses habitudes, descendit aussitôt de ses appartements à la salle de billard, où je me trouvais en compagnie du colonel Combe, ancien officier de la garde impériale, et de M. Sarion, son secrétaire particulier. Comme j'avais rencontré ces

messieurs à New-York, dans la journée précédente, ils avaient annoncé au prince mon arrivée, en ajoutant que j'avais des nouvelles politiques particulières de France. Sur cette interpellation, je répondis que je ne savais rien de plus que ce que tous les journaux de New-York avaient déjà répété : « la nomination du duc d'Orléans à la lieutenance-générale. » L'écho de cette nouvelle frappa le prince d'une manière tout à fait imprévue et exceptionnelle : la passion domina son caractère ordinairement si contenu et surtout si bienveillant à mon égard ; il se laissa même emporter jusqu'à se servir d'expressions fort vives, accusant le manque d'égards d'un certain nombre de Français résidant aux États-Unis, qui auraient dû lui manifester, dans de semblables circonstances, leurs favorables impressions !

Pénétré alors de la fausse position dans laquelle m'avaient attiré mes imprudents amis, en m'annonçant comme porteur de nouvelles directes de France, je me levai immédiatement de mon siége et me hâtai de regagner mon hôtel, d'où j'écri-

vis immédiatement au prince pour lui témoigner tous mes regrets de m'être trouvé chez lui la cause imprévue d'une discussion blessante pour ses opinions, et si contraire aux sentiments individuels de respect que j'entretenais pour sa personne.

Je dépêchai au même moment, par un courrier particulier, cette fâcheuse nouvelle au général Bernard, à Washington, ne doutant pas qu'il n'écrivît lui-même directement au prince. On trouve en effet, dans les Mémoires et Correspondances politiques et militaires du roi Joseph, tome X[e], publiés par Perrotin en 1854, page 363, une lettre du prince au général, qui commenceainsi : « Mon cher général, je reçois votre lettre du 16 septembre. Je suis fâché que M. Poussin, en vous rapportant quelques traits de la conversation que j'ai eue avec lui devant le colonel Combe, vous ait forcé à rompre le silence intentionnel que vous aviez dessein de garder avec moi sur les événements glorieux de la fin de juillet, que les intrigues de quelques capitalistes ont tournés contre la France, en violant les droits du peuple français,

qui seul avait le droit de juger le fils de Napoléon et sa famille, et qui seul pouvait effacer, par un acte de sa volonté souveraine, les titres qu'il lui avait plu de donner à Napoléon et à son fils par plus de trois millions de votes, etc., etc. »

A la date du 8 septembre 1830, M. le général Lafayette avait adressé la lettre suivante au général Bernard, dont il m'engagea à garder copie :

« Mon général et excellent ami, je continue à vous envoyer mes bulletins, parce que je sais combien ils vous intéressent; votre cœur est avec nous dans tout ce que nous souhaitons faire pour la liberté et la patrie. Croyez que vous êtes bien présent à vos amis. Je ne parle pas seulement de George et de moi, cela va sans dire ; mais tout le monde ici, à commencer par le Roi, qui m'a chargé de vous l'exprimer, sait bien apprécier et vos services français et vos services américains, et votre admirable caractère. Offrez mes tendres amitiés à Mme Bernard, à vos enfants, à votre cher aide de camp. Parlez bien de moi à tous nos amis. Faites

traduire avec soin et publier ce qui vous paraîtra le valoir. Votre École polytechnique a été admirable au delà de tout ce qu'on peut imaginer.

« Je vous embrasse de tout mon cœur,

« Signé : LAFAYETTE. »

Le général Bernard était très-disposé à mettre à profit les circonstances et les événements pour visiter Paris et se rendre compte, *de visu*, de la tournure des choses, en consultant ses amis de Paris et en voyant par lui-même ; mais le caractère propre du général, ses habitudes, ses devoirs à remplir vis-à-vis des engagements pris envers un pays qui lui avait fait l'honneur de l'appeler à son service, pour lui confier la plus grande des missions qu'une nation puisse remettre entre les mains d'un étranger ; sa timidité enfin, le retenaient indécis sur la démarche à faire auprès du pouvoir exécutif pour obtenir la permission de faire une visite à son pays.

Dans ces circonstances, j'allai trouver le Minis-

tre des affaires étrangères que je connaissais intimemement, M. E. *Livingston*, de la *Louisiane*, un des hommes les plus marquants et les plus influents de cette époque ; je lui fis part de la position dans laquelle se trouvait le général, lui dis que ses amis de Paris l'engageaient beaucoup à rentrer et à juger par lui-même de la position politique du pays, mais que jamais le général ne consentirait à en faire la demande directe ; que le seul moyen de trouver une solution à cette situation délicate, c'était de lui confier une *mission individuelle* qui lui fixerait le motif de son voyage et lui donnerait le temps de voir ses amis.

M. E. Livingston consentit à cet engagement et comprit parfaitement mon but, et, après une entrevue avec le général, lui confia une mission privée qui lui donnait la *liberté* et la *possibilité* de faire cette visite indispensable à l'appréciation du mouvement politique qui venait de s'accomplir, et de changer complétement le système arbitraire du pays.

Le général se décida à laisser sa famille derrière lui et partit sans délai pour New-York afin de s'y embarquer.

Il arriva au Havre le 28 janvier 1831 et à Paris le 31, d'où il m'écrivit le 4 février, m'informant de son heureuse traversée et de sa bonne réception par tout le monde, mais surtout par le vénérable Lafayette.

En mars, le général Bernard fit un voyage à Dôle (Jura), sa ville natale. Cette visite fut l'occasion d'une fête patriotique : la garde nationale, les sapeurs-pompiers, l'artillerie, musique en tête, s'étaient spontanément portés au devant de ce digne citoyen.

De retour à Paris, après cette ovation à Dôle, le général n'hésita plus à retourner aux États-Unis pour y chercher sa famille et rentrer alors en France afin d'y reprendre son rang d'officier-général dans l'armée, mais avec le grade de *lieutenant-général* dans l'arme du génie, promotion que le Roi lui avait promise d'avance.

Je me trouvais à New-York lors de la rentrée

du général ; il ne me parut pas complétement heureux de tout ce qu'il avait vu et surtout entendu de ses amis à Paris. Il lui avait manqué du temps pour régulariser d'une manière satisfaisante tous ses plans ; néanmoins, dans l'ensemble, il paraissait assez satisfait, tout en m'avouant n'avoir pas pu s'occuper de moi. Nous retournâmes ensemble à Washington, où je contribuai à l'aider à faire ses préparatifs de voyage en retour, ce qui demanda environ quinze jours.

Voici la lettre que le général m'adressa de New-York, la veille de son départ, en date du 20 août 1831 :

« Mon cher Poussin,

« Nous allons nous séparer, mais sans doute pour nous réunir bientôt. Ma tâche est finie de ce côté de l'Atlantique, une autre va commencer sur le sol européen. Puissé-je trouver là beaucoup d'hommes comme vous, la nouvelle tâche serait aisée !

« Vous connaissez les sentiments qui nous

unissent pour toujours ; mais je ne saurais trop insister combien je me sens redevable envers vous et pour votre dévouement à ma famille et pour la part considérable que vous avez eue pour accomplir le grand œuvre qui est le résultat de nos efforts réunis. Tous deux nous quitterons cette terre hospitalière avec la conscience d'y avoir rempli nos devoirs et d'y avoir honoré le nom français.

« C'est pénétré de ces sentiments que nous quitterons ce pays, et que nous nous retrouverons sur le sol de notre chère patrie.

« A revoir bientôt, mon cher Poussin.

« Pour la vie, votre ami dévoué.

« Signé : BERNARD. »

« Monsieur Poussin, à New-York. »

Le lendemain, 22 août, le général et sa famille s'embarquaient pour le Havre, où ils arrivèrent après une traversée de vingt-six jours ; ils passèrent quinze jours au Hâvre pour se remettre des

fatigues de la mer, partirent ensuite pour Paris, et allèrent prendre un logement hôtel Sénet, rue Grenelle-Saint-Germain. Peu de temps après, le général entrait au service personnel du Roi, comme aide de camp, et fit dès lors partie de la maison royale.

Immédiatement après le départ du général et de sa famille, je retournai à Washington pour régler mes affaires individuelles et prendre une décision définitive sur ce que j'avais de mieux à faire dans ces circonstances. Dès la première entrevue avec le général, lors de son retour de France, je prévis bien qu'il n'y avait rien à attendre de son intervention active pour me faciliter dans ma patrie une position sociale conforme à celle que j'avais conquise et occupée aux États-Unis. Cependant l'occasion de retourner dans ma patrie me paraissait bonne et je pensai que je ferais bien, comme étranger, de ne rien négliger pour clore convenablement ma collaboration avec le général dans notre entreprise de la Défense nationale des États-Unis. Nos travaux avaient été

appréciés ; nos services offraient quelque satisfaction et nous assuraient des adieux amicaux sans réserve de jalousie, tandis que, après le départ du général, tout pouvait changer. Du reste, notre carrière honorable et intéressante aux États-Unis était aussi arrivée au meilleur terme. Le moment me parut donc décisif et, dès lors, mon plan fut arrêté et ma résolution prise.

Je demandai au Gouvernement un congé auquel j'avais droit, puisque pendant seize ans je n'avais pas pris un mois de repos ; j'avais voué tout mon temps et toute mon énergie à la tâche publique qui m'était dévolue !

Le Gouvernement ne fit aucune difficulté à m'accorder le congé demandé : en conséquence, je distribuai entre mes anciens compagnons d'arme de l'armée américaine une partie de mes dessins et travaux topographiques, et léguai directement au Dépôt des cartes de la guerre les plus intéressants documents à cet égard.

Je pris congé de toutes mes connaissances et, muni d'un passeport comme officier américain,

je quittai Washington et allai m'embarquer à New-York pour Liverpool.

Je m'arrêtai, à mon passage par Phlladelphie, pour voir M. S. Girard, et régler avec le célèbre banquier la liquidation de mes comptes d'épargne qu'il avait eu l'extrême obligeance de diriger pendant tout mon séjour aux États-Unis; il me souhaita bonheur et succès dans ma patrie et, selon ses louables habitudes, me recommanda d'*aller doucement*.

SUBDIVISION VII

Rentrée en Europe en 1831. — Voyages d'exploration en Angleterre, en Belgique et en Allemagne.

Je m'embarquai directement à New-York pour Liverpool, comptant utiliser la durée de mon congé comme officier américain à visiter la *Grande-Bretagne* et à examiner avec soin toutes les merveilles que l'industrie anglaise avait enfantées dans ces derniers temps.

Dès mon entrée dans la Mersey, je fus frappé d'admiration et d'étonnement à la vue du majestueux développement que le célèbre ingénieur Jessee Harteley avait su donner aux constructions monumentales des bassins et docks qui constituent la supérioté de la rade de Liverpool comme port

commercial pouvant admettre les bâtiments chargés de leur cargaison dans de vastes docks unis au moyen d'un système ingénieux; toutes les marchandises sont enlevées et placées immédiatement et emmagasinées !

L'ingénieur J. Harteley, dont le consul américain, M. Ogden, m'avait fait faire la connaissance comme ingénieur américain, me reçut avec la plus grande cordialité et insista pour que je vinsse recevoir son hospitalité en famille, à sa villa, sur les bords même de la Mersey, comme si j'avais été un membre de sa famille. Cette chaude et cordiale réception que me fit l'illustre ingénieur de Liverpool est, du reste, en Angleterre, un témoignage précieux, mais ordinaire, du sentiment fraternel que tout ingénieur anglais se plaît à témoigner à un collègue qui lui est dûment recommandé.

Pendant mon séjour à Liverpool, je fis connaissance avec le célèbre ingénieur C. Vignoles, l'un des plus occupés par la création des chemins de fer, et des plus en renom à cette époque. M. Vi-

gnoles fut excessivement prévenant et obligeant à mon égard ; il me fit faire l'inspection de tous ses travaux et me fit accepter une série de dessins modèles des plus récentes méthodes de pose pour les rails et leurs points d'appui.

Je parcourus la plus grande partie des lignes de canalisation qui assurent à l'industrie anglaise de si grands avantages, par le bon marché de ses moyens de transport.

Je poussai mon voyage d'investigation jusqu'à la rivière de la Tyne, d'où s'écoulent les richesses minérales qui constituent la grande fortune privilégiée du bon marché de la main-d'œuvre en Angleterre. Enfin, je visitai presque toutes les grandes usines de ce pays, et principalement les ateliers où se fabriquent, comme par enchantement, ces gigantesques machines à vapeur, sans rivales dans l'industrie, création du célèbre *Crampton*, l'homme aux miracles pour la force de ses machines !

A Londres, j'ai encore pu retrouver notre illustre compatriote M. *S. Brunel*, des Andelys ; il me

fit visiter, avec un certain degré de satisfaction individuelle, bien naturelle, du reste, son gigantesque travail du souterrain sous la Tamise, *the Thames Tunnel*, qui était à ce moment très-avancé et promettait un plein succès! Cet excellent homme se rappelait encore avec plaisir son voyage aux États-Unis en 1793, en quête alors d'une fortune industrielle, basée sur une découverte de son génie pour la fabrication des *moufles*, qu'il avait tenté alors de faire accepter dans ce port, mais dont le succès, ultérieurement, lui était réservé en Angleterre, sur une très-grande échelle, dans les chantiers de Plymouth, ce qui décida par la suite sa résidence en Angleterre.

Son fils, M. Isaac-K. Brunel, ingénieur déjà très-distingué, auteur des célèbres vapeurs en fer *the Great Western* et *the Great Eastern*, s'occupait activement, dans ce moment, de la construction du chemin de fer de *Bristol*, sur lequel il avait adopté une plus grande largeur de voie que d'habitude partout en Angleterre.

Je visitai également la pittoresque Écosse et son

célèbre canal, Canal des Deux-Mers, et revins à *Londres* où je fus reçu avec courtoisie par la Société des Ingénieurs civils, par l'intermédiaire de mon noble ami *sir John Renié*. Je me rencontrai, dans cette Société, avec M. Walker, président, et M. D. Stephenson, etc., occupant tous les premiers rangs parmi les ingénieurs les plus distingués de l'époque.

De Londres je rentrai en Belgique par Anvers. Ce pays m'intéressa vivement par le développement de ses entreprises industrielles, ses chemins de fer et surtout par la ville de Liége, célèbre siége de l'industrie belge.

J'admirai particulièrement les beaux travaux de la station du plan incliné de Liége, les nombreux charbonnages de la Meuse, si économiquement aménagés en vue des égards et des soins qu'exige la vie des hommes !

En quittant le bassin de la Meuse, et en passant par *Verviers*, je visitai *Rotterdam*, *Armsterdam*, *Utrecht* et avançai jusqu'au *Zuyderzée*, visitai une partie de la Prusse où je remarquai, avec un cer-

tain étonnement, dès cette époque, l'imposante apparence du matériel de guerre de la nation; je fus surtout frappé de la bonne tenue de l'artillerie, de l'état de ses équipages, de ses harnais et surtout de ses chevaux comme race de choix; aussi, lors de ma rentrée en France, en fis-je un objet d'observation au général Bernard, alors Ministre de la guerre!

Pendant mon séjour en Hollande, j'eus l'avantage de me retrouver de nouveau à La Haye avec M. le duc de Saxe-Weimar, que j'avais eu l'honneur de connaître aux États-Unis; nous reliâmes connaissance et j'eus tout lieu de me louer de sa généreuse courtoisie à mon égard, car il m'invita à le visiter et me fit accepter une excellente carte détaillée de la Hollande, cadeau fort précieux pour moi par l'exactitude des documents géographiques et hydrographiques qu'elle contient.

Je trouvai également à *La Haye* le chargé d'affaires des États-Unis, M. *Davezac*, de la Louisiane, une ancienne connaissance qui voulut absolument que j'allasse m'établir chez lui. Ce fut par son in-

termédiaire que je fis connaissance de M. Drouyn de l'Huys, chargé d'affaires de France. Après avoir passé fort agréablement quelques jours dans cette célèbre capitale, et avoir visité les bains de mer de *Squivening*, je me décidai à rentrer à Paris, en remontant le Rhin par bateaux à vapeur jusqu'à Strasbourg, et pris la route par Nancy, Châlons et Reims.

Une fois installé à Paris, je me mis résolument à préparer une première publication de tous les travaux *d'améliorations intérieures*, projetés ou exécutés par le Gouvernement des *États-Unis* d'Amérique, sous la direction de la Commission des travaux publics, de 1824 à 1831. Ce grand travail est accompagné d'un atlas in-folio contenant une carte des États-Unis et les détails, plans et profils de construction qui ont servi à l'exécution des travaux.

Cet ouvrage in-4° a été édité par MM. Ancelin et Carilian-Gœury, en 1834.

Aussitôt terminé, j'en envoyai le premier exemplaire au général Bernard, le 20 avril 1834.

Voici la lettre qu'il m'adressa après cette réception :

« Paris, le 22 avril 1834.

« Mon cher Poussin,

« Hier, à ma rentrée de la Chambre, j'ai trouvé sur ma table votre bel et bon ouvrage. Il est vraiment superbe et vous fera tout l'honneur que vous méritez.

« La typographie et la gravure sont au delà de tout ce que j'avais pu supposer, et je conçois maintenant pourquoi les imprimeurs et artistes vous ont trouvé assez difficile et exigeant.

« J'ai rencontré hier, à la Chambre, M. Thiers qui m'a abordé : il m'a dit qu'il avait reçu votre ouvrage et qu'il en était satisfait ; ce dont je me suis parfaitement rendu compte, lorsqu'en rentrant j'ai vu moi-même l'ouvrage.

« Veuillez, mon cher Poussin, recevoir tous mes remercîments pour tout ce que vous avez bien voulu insérer de flatteur à mon égard en

décrivant nos voyages et courses scientifiques sur cette terre hospitalière, et agréez de nouveau toute l'expression des sentiments d'attachement que je vous dois à tant de titres.

« Votre tout dévoué et de cœur.

« Signé : BERNARD. »
Lieutenant-Général.

Le 4 juin 1834, je reçus du Palais de Neuilly la note suivante :

AIDE DE CAMP
DU ROI.

« Mon cher Poussin,

« Je m'empresse de vous annoncer que le Roi vous a accordé une audience pour demain jeudi 5 courant, à midi précis, aux Tuileries.

« Apportez l'ouvrage avec vous, le Roi le recevra.

« Outre cette lettre, vous en recevrez une officielle.

« Je vous écris ces deux mots afin que vous soyez prévenu deux fois pour une.

« Tout à vous de cœur.

« Signé : BERNARD. »
Lieutenant-Général.

Le jeudi 5 juin, je me rendis, conformément à l'avis reçu, aux Tuileries, mon ouvrage revêtu de son costume royal, reliure en maroquin rouge avec les armes du Roi, sous le bras; j'attendis un instant dans la salle des aides de camp et, peu après, le général me fit déposer mon ouvrage sur une table et, avant même que j'eusse pu exprimer une pensée sur le but qui m'avait déterminé à publier cet ouvrage, le Roi avait déjà commencé lui-même à parcourir des yeux l'atlas et les pays dont le souvenir lui était resté le plus présent à la mémoire. Il m'indiqua particulièrement la Virginie et m'entretint de quelques-uns de ses souvenirs personnels et de certaines habitudes des habitants quant à leurs repas, en me demandant très-sérieusement si ces habitudes étaient restées

les mêmes. Je lui répondis que le pays avait fait de grands progrès en toutes choses, mais que quant aux habitudes intérieures des familles, elles avaient moins changé. Le Roi continua encore son entretien à peu près avec les mêmes tendances de se reporter, par ses souvenirs, vers l'époque à laquelle il avait visité et habité les mêmes contrées; mais il évita d'entrer en aucunes considérations politiques ou économiques sur la marche du pays lui-même. Je me bornai, en conséquence, à suivre la direction des idées du Roi, sans pouvoir trouver l'occasion de lui expliquer combien la publication de mon livre à notre époque pourrait stimuler notre population à prendre un intérêt direct à l'exécution des travaux publics, comme moyen d'augmenter la richesse particulière et nationale.

Le Roi s'arrêtant et ne m'adressant plus une seule parole, je jugeai que le moment de me retirer de la présence royale était venu : je pris dès lors congé de Sa Majesté dans les termes les plus respectueux, et me rendis dans la salle des aides de

camp, où je retrouvai le bon général qui, m'abordant immédiatement à ma sortie, avec son sourire habituel, me dit : — Eh bien, Poussin, vous êtes content ?...

Comme je n'avais absolument rien à répondre à cette bienveillante interprétation de mon ancien chef et compagnon, je me retirai, espérant qu'il ferait plus par lui-même auprès du Roi à mon égard que moi-même !

Je n'ai jamais plus, depuis, rien appris de la liste civile à l'égard des bonnes dispositions qu'elle avait pu manifester pour l'œuvre de l'aide-de-camp du général Bernard.

A cette même époque je fis connaissance avec le célèbre publiciste Armand Carrel, directeur et rédacteur en chef du *National*. J'avais apporté pour lui, des États-Unis, des lettres d'introduction intime de deux de ses anciens compagnons d'armes : les frères Peugnet. Il me reçut avec cette chaleur de cœur caractéristique de son esprit généreux et chevaleresque. Nous fûmes bientôt dans les relations les plus intimes. Il me demanda de deve-

nir le collaborateur du *National*, et de vouloir bien accepter l'envoi du journal dès ce jour, privilége dont j'ai joui jusqu'à l'époque de sa mort.

Je dois consigner ici que le *National* et la *Gazette de France* furent les deux seuls organes de la publicité de Paris qui rendirent un compte favorable de ma publication de 1834 sur les travaux d'améliorations intérieures aux États-Unis.

Postérieurement, j'ai publié dans les colonnes du *National* des études spéciales sur les voies de communication que réclamaient les besoins de notre commerce intérieur et de notre industrie, ainsi que les travaux de perfectionnement qu'exigeait l'état imparfait de notre navigation. Enfin, je me suis également occupé d'appeler l'attention du public sur l'amélioration de nos ports de commerce que je visitai avec des lettres de recommandation de M. *Didier*, secrétaire-général du Ministère de l'intérieur, et que je trouvai dans un état d'imperfection le plus déplorable. On a peine à s'expliquer comment un pays si bien partagé par la nature en voies navigables n'ait pas fait, chaque

année, les dépenses nécessaires pour rendre cette navigation plus favorable aux transports, et enfin qu'on ne se soit pas occupé directement des perfectionnements que nécessitaient nos ports de mer !

Je m'occupai également de mettre sous les yeux des lecteurs du *National* une notice raisonnée et pratique sur l'ensemble des voies navigables à perfectionner et des chemins de fer à construire, pour développer et encourager le mouvement commercial de la France avec l'étranger.

J'ai continué cette participation à la collaboration de la rédaction du *National*, sur ces mêmes sujets, sous la direction de MM. Armand Marrast, Jules Bastides et Charles Thomas.

Dans le courant des années 1835 et 1836, j'ai également contribué à la rédaction du journal *La France départementale*, ou *Revue de Province* : sciences, lettres, beaux-arts, industrie et commerce, par *Nestor Urbain*, ingénieur.

Vers ces mêmes temps, M. *Huerne de Pommeuse* et M. le *duc de Caraman*, président d'une

Société organisée en vue de l'exécution d'un canal à travers les Landes de Bordeaux, ayant pour but de mettre en communication le port d'*Arcachon* avec l'*Adour*, et à laquelle MM. ***de Longchamps*** et ***Jules Mareschal*** prêtaient leur intelligent et précieux concours, me firent demander si je consentirais à me charger de faire une étude spéciale sur ce projet, et aussi de son exécution. J'acceptai cette mission, et me mis en devoir de répondre à l'honorable confiance des promoteurs de cette entreprise, d'un intérêt important pour la localité des Landes. Je fis donc l'examen de toute l'étendue du territoire des Landes, qui me parut être très-favorable à l'exécution d'un pareil travail sous le double point de vue d'une communication d'eau directe, mais surtout comme pouvant contribuer à rendre à cette contrée un vaste pays resté jusqu'alors sans application utile, et si bien adapté à une culture spéciale dans laquelle le climat et les moyens d'irrigation joueraient le principal rôle, ainsi que j'en ai vu tant d'exemples fructueux appliqués dans les ré-

gions méridionales similaires du Sud des États-Unis.

Mon travail utile pour cette Compagnie se réduisit à une manifestation raisonnée sur la possibilité de mettre ce projet en pratique et de doter ainsi notre pays de nouvelles et importantes productions.

Dès 1827, la Compagnie du chemin de fer de Montpellier à Cette (département de l'Hérault) sous la présidence de M. le baron de Meklembourg, sollicita également mon concours comme ingénieur pour suivre les opérations d'exécution de cette entreprise, qui avait été confiée à M. Thomas Brunton, ingénieur anglais, comme entrepreneur et seul gérant responsable. Je me rendis sur les lieux avec M. le baron de Meklembourg, qui me mit en rapport avec M. Brunton pour la part que je devais prendre dans cette opération, et je commençai immédiatement mes devoirs de surveillance des travaux que je continuai pendant quelques temps, lorsque le Conseil de surveillance me confia une nouvelle mission :

d'abord de me rendre en Angleterre pour y réaliser le choix et l'achat du matériel roulant nécessaire à l'exploitation de la ligne de Montpellier à Cette. J'accomplis cette mission de simple confiance à la satisfaction de la Compagnie, qui me la manifesta ouvertement. A mon retour d'Angleterre, le Conseil de surveillance, jugeant que mon rôle d'inspecteur des travaux de son chemin de fer pourrait blesser la susceptibilité de son entrepreneur, suspendit mes fonctions et me chargea de préparer une étude complète d'un nouveau chemin de fer de Montpellier à Nîmes, se rattachant à celui de Cette et devant ainsi former le chaînon de jonction de *Cette* au *Rhône* par *Montpellier*, *Nîmes* et *Beaucaire*, tout en ayant égard à la position militaire de la citadelle de *Montpellier*.

J'exécutai ce travail complet, tracé de la ligne, déblais et remblais, projets des ponts, viaducs et stations nécessaires au service, ainsi que tous les détails d'exécution, avec un devis estimatif des dépenses, le tout contenu dans un mémoire détaillé que je remis, revêtu de ma signature, et que

MM. les Membres du Conseil cédèrent au Gouvernement pour un prix ferme, à mon crédit, mais dont ces Messieurs touchèrent le montant entier sans me réserver aucune part rétributive comme auteur et signataire du projet, qui a été ensuite exécuté comme ligne du Midi.

De nouvelles démarches furent faites pour obtenir ma coopération d'une exploration à faire pour déterminer la possibilité d'établir un *canal du Danube au Rhin*, mais je fus obligé de refuser de me charger de cette nouvelle mission.

Avant de quitter entièrement le département de l'Hérault, je me chargeai, au nom d'une Compagnie composée de négociants de Montpellier, de faire un examen, dans les contrées environnantes, des richesses métallurgiques en minerai de *cuivre argentifère et de plomb*. Je fis cette reconnaissance en détail, que je consignai dans un rapport livré à la Compagnie, mais qui ne réussit pas néanmoins à constituer le capital nécessaire à l'exploitation. Cette affaire fut abandonnée.

De retour à Paris, je contribuai directement,

soit comme ingénieur, soit comme administrateur, à l'organisation de diverses Compagnies de chemins de fer ; d'abord à celle de *Paris à Lille*, puis à celle de *Paris à Lyon*, de *Paris à Saint-Quentin*, enfin à celle de *Paris à Troyes*.

Toutes ces Compagnies reçurent un commencement d'organisation administrative ; mais, n'ayant pu réussir à constituer le capital nécessaire pour couvrir les frais d'exécution et fournir le cautionnement, elles se trouvèrent dépossédées de leurs prétentions.

Dans ces circonstances, je publiai alors un ouvrage tout spécial sur la construction des chemins de fer, sous le titre de *Chemins de fer américains, historique de leur construction, prix de revient et produits ; mode d'administration adopté, résumé de la législation qui les régit*, faisant suite aux travaux d'améliorations intérieures, in-4°, planches, 1836.

Je fus également sollicité, à cette époque, de faire une reconnaissance d'un projet de chemin de fer reliant *Lille à Dunkerque*, qui me parut présenter des avantages incontestables comme mou-

vement commercial entre un point industriel de premier ordre et un port d'exportation.

En janvier 1837, j'eus le malheur de perdre mon illustre ami, le célèbre peintre d'histoire, François Gérard ; les arts, la France entière, la civilisation de tous les pays déplorèrent cette perte! L'histoire, aujourd'hui, avec son égoïsme rigoureux, revendique un nom qu'hier encore de nombreux admirateurs venaient honorer.

Mais cette transition heureuse qu'il ne fit que pressentir, d'autres, peut-être, la rendront tout entière et redonneront ainsi à l'art cette suprématie qui lui est réservée.

Comme membre de la société, Gérard ne fut pas moins distingué par la portée de son jugement que par son érudition profonde et son tact délicat, qui faisaient de ses conversations familières des récits des plus attachants pour ceux qui avaient le bonheur de l'approcher. Aussi, de bonne heure, Gérard réunit-il auprès de lui d'avides auditeurs ; et nous pouvons dire, sans crainte de contradiction, que jamais la France

ne reposséda un homme qui exerçât une influence aussi durable parmi ses concitoyens, pendant plus de trente-deux ans; chaque mercredi revit le salon de Gérard un véritable Athénée, où de tous les points du continent les célébrités se rendaient pour entendre le peintre, l'historien, l'homme du siècle le plus étonnant; Gérard serait encore pour notre France une des plus grandes nationalités du siècle, puisque aucun plus que lui ne contribua plus directement à étendre la renommée du nom français.

Mais si comme homme public Gérard a été aussi distingué et aussi généralement connu qu'apprécié, que ne pouvons-nous lever le voile de l'intérieur de sa maison pour l'offrir à l'admiration plus méritée encore de ses concitoyens ! Chaque soir, dans le cercle étroit de sa chambre à coucher, au coin de son feu, n'ayant pour auditeur que sa femme, admirable modèle de soins et de dévouement, une illustre artiste aussi remarquable par ses attentions suivies que par ses excellentes qualités, et deux ou trois intimes, Gérard se livrait

entièrement au plaisir de la conversation. Que de questions profondément touchées, développées, commentées ! que de sujets d'érudition et d'enseignement pour la génération, si cette même intimité ne faisait un devoir de tenir secrètes toutes les révélations de cet immense génie !

En 1838, la mort vint frapper mon illustre maître et savant professeur M. Charles Percier (1), membre de l'Institut, associé de M. Fontaine, membre également de l'Institut, et tous deux architectes des grands travaux des palais impériaux et auteurs de l'Arc de Triomphe, du Carrousel et de la Chapelle Expiatoire de Louis XVI. M. C. Percier avait été pour moi plus qu'un ami : par son tendre intérêt il avait été un véritable père et m'avait constamment traité comme un fils ; ses bons et précieux conseils m'avaient accompagné pendant toute ma carrière aux États-Unis. La Providence m'avait encore réservé le triste privilége de me retrouver à Paris lors de ses funé-

(1) Fondateur de *la célèbre École Percier*.

railles et de pouvoir déposer sur sa tombe une couronne d'immortelles comme témoignage de mon pieux souvenir !

En 1839, le 8 décembre, la France perdit une de ses gloires : le lieutenant-général Simon Bernard, ancien aide de camp de l'Empereur Napoléon en 1813. Exilé volontaire après la chute de l'Empire, il avait accepté du Gouvernement des États-Unis la mission la plus honorable qu'une nation puisse confier à un officier étranger : celle de créer et d'exécuter un système de défense générale pour la République américaine, œuvre immense, sans parallèle dans nos annales, qu'il sut accomplir avec cette rare supériorité de talents militaires dont il était si admirablement doué et qui lui avait mérité la réputation européenne de Vauban à l'époque de nos grandes luttes.

Rentré en France en 1830, le Roi le nomma son aide de camp et l'éleva au grade de lieutenant-général du génie. Le 6 septembre 1836, le *Moniteur* annonça à l'armée, à la France, que le Roi

avait nommé le général Bernard ministre de la guerre ; il avait refusé longtemps et résisté à diverses instances ; il fut un ministre intègre, appliqué, laborieux ; aucun détail n'échappait à sa sollicitude ; il eut pour cette administration le même zèle que toute sa vie il a montré à l'accomplissement de ses devoirs. Dès 1833, sa santé se ressentit de tant de fatigues, et des symptômes inquiétants étaient venus contrister sa famille ; je le voyais dépérir tous les jours, victime de son sentiment *du devoir ;* tous ses amis le conjuraient en vain de prendre du repos ; tous ces conseils étaient sans influence sur ses résolutions de persévérer dans l'accomplissement de sa mission. C'est à ce sentiment exclusif *du devoir* que le général Bernard a immolé sa vie !

Les obsèques du lieutenant-général Bernard ont eu lieu le 8 novembre 1839, à l'église Saint-Roch, au milieu d'une affluence considérable, avec toute la pompe qui convenait à sa haute position militaire. Je suivis pieusement le cortége funèbre de mon illustre chef et ancien compagnon

d'armes jusqu'au cimetière de Montmartre, et lui adressai un suprême adieu sur sa tombe !

En 1840, je fus sollicité par mon ami M. Delapalme de me rendre avec lui en Italie pour y examiner une affaire d'exploitation d'une mine de cinabre, située dans la commune de Pietra-Santa, petite ville de la Toscane, près de la mer, à 5 lieues nord-ouest de Lucques. Nous nous rendîmes directement par mer de Marseille à Livourne, où nous eûmes l'avantage de faire connaissance avec M. *Brennier*, alors consul général de France dans cette résidence, qui nous rendit tous les services en son pouvoir pour la poursuite et la réussite de notre entreprise industrielle.

Nous visitâmes ensemble *Pise* et passâmes quelques jours à *Florence*, cette admirable capitale des arts de l'Italie, si justement célèbre par ses riches musées, ses collections non moins précieuses en peinture, sculpture, œuvres des plus grands maîtres de l'école italienne ; mais la véritable richesse de *Florence* ce sont ses monuments, ses édifices, ses maisons mêmes, des palais, des

chefs-d'œuvre d'art si bien conservés sous un ciel toujours pur, protecteur si favorable aux monuments en pierre !

A *Florence* nous eûmes également l'avantage de faire connaissance avec M. *L. Bellocq*, ministre de France, qui se mit entièrement à notre disposition.

Je profitai de mon court séjour à *Florence* pour me présenter à l'hôtel de M. le comte de Survilliers, le prince Joseph Bonaparte, que j'avais beaucoup connu aux États-Unis, mais qui, malheureusement, dans ce moment, était retenu chez lui par une grave maladie qui l'empêcha de me recevoir, et à laquelle il succomba quelques jours après ma visite.

La mort du prince motiva une visite que me fit le prince Jérôme Napoléon, qui me manifesta son désir que j'intervinsse auprès de mes amis du *National* pour leur faire accepter une notice obituaire que l'un de ses amis avait préparée sur la mort de son oncle.

De Florence nous nous rendîmes à *Lucques*, puis

à *Pietra-Santa*, où gisait la mine de *cinabre* à examiner. Malheureusement les conditions d'exploitation étaient peu favorables. Le minerai était pauvre, et le combustible sur place cher.

Le cinabre s'y trouvait enfoui dans de l'argile bleuâtre d'un gris obscur, pauvre, mais coloré par des veines efflorescentes de cinabre, présentant peu d'avantage comme exploitation régulière.

D'après l'examen sur les lieux de ce gîte, je fus d'avis que cette opération ne méritait pas qu'on s'en occupât. Nous décidâmes aussitôt de nous en retourner à Marseille par la voie de mer, et pour cela nous reprîmes le chemin de Livourne pour nous embarquer.

Dès l'année 1840, étant à Paris, je m'occupai d'un nouveau travail d'ensemble sur les *États-Unis*, comprenant les éléments constitutifs de la *Puissance Américaine*, considérée dans ses origines, ses institutions, son esprit politique, ses ressources militaires, agricoles, commerciales et industrielles. Je réunis tous les documents que je possédais déjà par mes observations personnelles

sur les lieux, les mis en ordre dans le but de constituer un ensemble historique de cette immense République. Je consultai également les riches et précieuses archives du Ministère de la marine, où je découvris de nombreux renseignements sur l'origine et les points de départ de nos colonies françaises en Amérique.

Après avoir mis de l'ordre et régularisé ces divers matériaux, en quelque façon officiels, de mon nouveau travail, j'en commençai la rédaction sous le titre : *De la Puissance américaine*, dont M. *W. Coquebert* se rendit éditeur en 1843.

Dans le courant de 1844, je publiai une nouvelle brochure politique sur la *Question du territoire de l'Orégon*, sujet, dans ce moment, d'une vive contestation entre l'Angleterre et les États-Unis et qui, dès lors, excitait un grand intérêt dans l'opinion publique. Je pris la liberté d'en adresser un exemplaire à M. Thiers, alors ministre de l'Intérieur du roi *Louis-Philippe*.

Voici la réponse que j'eus l'honneur de recevoir du Ministre :

« Monsieur,

« Sans les occupations multipliées, j'aurais déjà répondu à votre lettre et à l'envoi dont elle était accompagnée. Je vous remercie de l'une et de l'autre, et je vais prendre un moment pour lire votre brochure que je sais déjà, d'après ce qu'on m'en a dit, fort digne d'être lue et méditée.

« Agréez mes compliments empressés.

« Signé : A. THIERS.

« *Ce dimanche matin, 1845.* »

Quelque temps après mon retour d'Italie à Paris, en 1845, je reçus de M. Masui, directeur général des chemins de fer belges, une invitation toute spéciale, à la fois courtoise et pressante, de me rendre à Bruxelles, si mes occupations pouvaient me le permettre, dans le but d'exécuter avec lui une inspection générale de toutes les lignes du réseau belge, ainsi que l'examen de tous les travaux et du service d'exploitation qui s'y rattachent.

Je me rendis avec empressement à l'honorable invitation du Directeur général et allai passer quelques mois à faire l'exploration de cet intéressant pays, et, d'après ses désirs exprès, je me permis de lui exprimer mes opinions sur quelques légères modifications, particulièrement sur le mode d'exploitation, comme aussi sur la pose des rails, et enfin sur certains principes d'administration relatifs au service même de la traction, que M. Masui s'empressa d'admettre en en reconnaissant l'opportunité.

Nous visitâmes principalement, avec un intérêt tout particulier, le célèbre plan incliné de *Liége*, dû à l'habile ingénieur M. *Mause*, qui était chargé du service spécial de l'exploitation de cette intéressante station des chemins de fer belges, présentant de fort beaux travaux d'art et un ensemble de combinaisons mécaniques témoignant hautement de la science et de l'habileté des ingénieurs qui les ont exécutés.

Après avoir réuni un certain nombre de documents intéressants sur l'administration générale,

et pris des notes sur les productions industrielles du pays, je rentrai de nouveau à Paris et me mis à composer mon ouvrage en un volume sous le titre : *La Belgique et les Belges depuis 1830*, que je confiai à M. *W. Coquebert*, mon éditeur.

Cet ouvrage terminé, j'en envoyai immédiatement un exemplaire à M. Masui, le priant, en même temps, de se charger de présenter de ma part au Roi un exemplaire revêtu des armes de la Belgique, qui lui était spécialement destiné.

En m'accusant réception de ces exemplaires, M. Masui m'exprima tout le bonheur qu'il aurait à me revoir.

« Aujourd'hui, ajoutait-il, je perds toute patience et je tiens, néanmoins, à vous écrire quelques mots pour que vous ne m'accusiez pas de vous oublier. »

Afin de pouvoir rendre compte ici même de l'opinion émise par M. Masui, sur mon travail en Belgique, que je n'ai, du reste, connue qu'après mon retour de ma mission diplomatique aux

États-Unis, je transcris la partie de sa lettre qui a rapport à ce sujet. — Voici ce passage :

« Que d'événements se sont accomplis depuis « notre dernière entrevue ! Maintenant, quel est « l'avenir que la Providence nous réserve ! C'est « ce qu'il est difficile de deviner !

« Je vous ai suivi en Amérique dès que j'ai eu « connaissance de votre nomination ; j'en étais « fier pour la République. Je rappelai à notre Roi « votre séjour parmi nous, vos écrits et vos ex- « cellents conseils ; j'avais exposé de nouveau « combien vos importants travaux sur les che- « mins de fer avaient été utiles à la Belgique, « combien votre ouvrage sur notre pays était re- « marquable, et j'espérais voir acquitter une fai- « ble partie de la dette que nous vous devons, « quand est venu votre différend avec le Gouver- « nement des États-Unis. Ne sachant si vous « resteriez en Amérique ou si vous rentreriez en « France, il y a eu de nouveau arrêt ; il est si

« humiliant d'écrire à ceux qui ont toujours « été, comme vous, si bons à mon égard, si « bienveillants par leurs conseils et leur affec« tion.

« Mon cher ami, on comprend le mécontente« ment des masses quand on voit l'indifférence « que montre presque toujours l'homme arrivé « au pouvoir envers ceux qui témoignent de leur « patriotisme autrement que dans les anticham« bres ou dans les salons.

« J'espère, avant la fin du mois, vous rendre « visite. Vous apprécierez alors les motifs du si« lence ou des retards que j'ai mis à vous « écrire.

« Il est si pénible d'écrire, même à un ami : « Mon pays vous doit de la reconnaissance, vous « lui avez rendu de véritables services, vous avez « contribué puissamment au développement de « l'esprit d'association dont il est fier ; vous avez « constaté sa situation par un ouvrage remarqua« ble, et mon pays, son Roi, qui vous estime « beaucoup, ses Ministres qui ont apprécié vos

« œuvres, oublient que la reconnaissance est la « première des vertus.

« Adieu, mon ami.

« Tout à vous.

« Signé : Masui. »

SUBDIVISION VIII

Révolution de 1848.

Le 24 février 1848, une Révolution nouvelle renversa la dynastie de *Louis-Philippe* et détermina l'adoption de la République et sa proclamation.

M. *Richard Rush*, alors Ministre des *États-Unis* à Paris, avec lequel j'avais été intimement lié pendant mon séjour aux États-Unis, m'envoya son secrétaire pour me prier de vouloir bien venir le trouver. Je m'empressai de me rendre à son invitation. Il m'informa aussitôt de son ardent désir d'être un des premiers du Corps diplomatique à reconnaître la République française et à être présenté au Gouvernement provisoire, et tout particulièrement à M. de Lamartine.

Je communiquai immédiatement cette bonne

nouvelle à M. Jules Bastide, alors secrétaire général du Gouvernement provisoire, qui me répondit, sous la date du 25 février : « Je suis très-heureux de la communication que vous me faites ; il était du reste impossible de douter un instant des sentiments de fraternité avec lesquels la République américaine devait accueillir l'avénement de la République française. Dites, je vous prie, à M. Rush que M. de Lamartine est en ce moment au Gouvernement, où il doit convenir avec ses collègues de l'heure où il recevrait M. le Ministre des États-Unis. »

Le 27, je fus averti de nouveau que le Gouvernement provisoire recevrait, le 28, M. le Ministre des États-Unis.

Je me rendis alors de suite chez M. Rush et l'instruisis des dispositions du Gouvernement provisoire de la République à son égard.

M. R. Rush se mit de suite à rédiger son discours au Gouvernement provisoire, que je traduisis au fur et à mesure qu'il le dictait à son secrétaire, et immédiatement après nous nous

rendîmes à l'Hôtel-de-Ville, où nous fûmes reçus par l'honorable Assemblée et son vénérable Président, M. Dupont de l'Eure.

Cette visite inattendue du Ministre américain à l'Hôtel-de-Ville provoqua sur notre passage, aller et retour, l'ovation la plus enthousiaste du public en faveur des Républiques française et américaine.

Je fis, dans le cours de l'année 1848, une excursion aux Andelys (département de l'Eure), dans l'intention de solliciter le suffrage des habitants comme l'un des représentants du département à l'Assemblée nationale.

Je reçus, dans ces circonstances, de mon parent et ami M. F. Hugonet, avoué aux Andelys, la plus gracieuse hospitalité et le plus chaud concours. M. Hugonet, qui habitait déjà depuis bien des années le département de l'Eure, jouissait dans son pays d'une considération bien méritée, et par son caractère propre et par celui de sa famille. Il se mit complétement à ma disposition et me conduisit d'abord à Gisors, puis à Vernon et

à Évreux, chef-lieu de l'Eure, où je retrouvai encore quelques-uns de mes anciens condisciples du lycée de Rouen. Je fis aux populations, dans ces diverses localités, des allocutions simples mais sincères, sur la pratique des institutions républicaines américaines basées, surtout, sur l'ordre, le respect des lois et l'esprit conservateur de tout ce qui touche à la propriété individuelle ou publique. Je fus généralement écouté avec intérêt et fortement applaudi ; mais, inconnu, pour ainsi dire, dans le pays où je n'étais venu passer que quelques jours, je n'obtins point le nombre de voix suffisant pour assurer mon élection, surtout au moment où la nouvelle de ma nomination comme ministre aux États-Unis se répandait dans le public.

Je pris donc congé de mes hôtes, en les remerciant de leur chaud concours dans ces circonstances, et m'en retournai à Paris, où, dans le fait, je reçus de mes amis politiques du *National* l'assurance de ma nomination par la Commission

exécutive du Gouvernement provisoire, dont M. de Lamartine était président.

Dans cette occasion je reçus d'une large majorité de mes connaissances les félicitations les plus vives et les plus empressées. Parmi celles-ci s'en trouvait une d'un respectable ami qui s'exprimait ainsi : « Vous allez dans un pays où règnent partout la paix publique, le respect des lois et l'amour du travail. Ne pourriez-vous pas nous envoyer de là bas un peu de ces biens qui nous manquent ! Ce serait un traité d'échange qui vous ferait grand honneur ! »

SUBDIVISION IX

Mission diplomatique aux États-Unis.

Le 3 juin 1848, M. Jules Bastide, ministre des affaires étrangères, m'informa officiellement que la Commission du Pouvoir exécutif m'avait nommé ***Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire*** de la République française à Washington.

Le 29 juin, je reçus la nouvelle confirmation de ma nomination d'***Envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire*** de la République française à Washington, par le président du Conseil, chargé du Pouvoir exécutif, M. le général *E. Cavaignac.*

C'est à ce moment qu'une troisième édition de mon ouvrage *De la Puissance américaine*, revue et beaucoup augmentée, fut éditée par la maison Guillaumin, libraire-éditeur du *Dictionnaire du Commerce et des Manufactures*, du *Journal des Économistes*, etc., n° 14, rue Richelieu.

C'est cette même édition qui a servi à l'édition anglaise du docteur *Edmund L. Du Barry, M. D.*, de la marine des États-Unis, publiée par MM. *Lippincott, Grambo et C°, à Philadelphie*, en 1851.

Quelques jours après la réception de ma nomination officielle, j'eus l'honneur d'être présenté au général *Cavaignac* et d'en recevoir les dernières instructions pour ma mission à Washington.

Dans les premiers jours de juillet, je m'embarquai avec toute ma famille au Havre sur un bâtiment à vapeur en destination de New-York.

Mes amis du Havre vinrent prendre congé de ma famille à bord du bateau à vapeur, et Mme Viel remit à ma femme un superbe bouquet de sa propriété de *Col-Moulin*, château ayant appartenu à M. Viel, ancien maire du Havre.

Nous sortîmes des bassins du Havre par un temps magnifique, et fûmes suivis par une foule immense qui s'était portée rapidement sur la jetée pour renouveler ses chaudes acclamations et nous souhaiter un heureux et bon voyage.

Nous fîmes une très bonne traversée et le 1er août 1848, je me trouvai à mon poste officiel comme ministre de France à Washington.

Le 5 août ma présentation comme ministre de la République française au président Polk, par M. Buchanan, secrétaire d'État pour les affaires étrangères, eut lieu.

Je remis alors entre les mains de M. le Président mes lettres de créance du général Cavaignac et de M. Bastide, ainsi que le décret de ma nomination par l'Assemblée nationale.

Le 5 mars 1849, l'installation du général Zachary Taylor, comme nouveau Président des États-Unis, eut lieu au Capitole en présence des deux Chambres réunies et d'une foule compacte des citoyens de Washington et d'autres parties du territoire américain. Le corps complet de la diplomatie assistait, dans la chambre du Sénat, à cette cérémonie, où se trouvait également M. Filmore, vice-président, qui adressa au Sénat un court mais impressif discours.

Les membres de l'ancien cabinet, ayant à leur

ête M. Buchanan, vinrent alors prendre leurs places au Sénat et enfin, plus tard, le Président nouvellement élu, M. le général *Zachary Taylor* entra accompagné de l'ancien Président *James K. Polk*. Quelques instants après, tous ces personnages formant un cortége, se dirigèrent vers le portique de la façade orientale du Capitole, où s'avança le nouveau Président *Taylor*, qui prononça une heureuse allocution à une foule d'au moins 25,000 personnes représentant tous les États et territoires de l'Union. Ce discours fut accueilli par de vifs applaudissement renouvelés, et, après un instant de profond silence, le chef de la Cour suprême administra, sous la forme officielle du serment sur le Bible, au nouveau Président, le serment de *maintenir, protéger et défendre la constitution.*

Après cette ovation publique et le serment prêté, les applaudissements de la foule recommencèrent avec plus d'éclats, en l'honneur du président élu.

Des décharges d'artillerie complétèrent cette

cérémonie, après quoi la foule s'écoula tranquillement.

Le lendemain 6, M. le Président reçut au Palais de la présidence *the White House* (la maison blanche) le corps diplomatique, qui lui fut personnellement présenté par le Secrétaire d'État, M. *Clayton*, avcc force poignées de main; suivant l'habitude américaine. Après ce cérémonial terminé M. le général *Taylor* avança particulièrement vers moi, et, me prenant de nouveau cordialement par la main, me témoigna tout le plaisir qu'il éprouvait à retrouver en moi un ancien officier de son armée, se reppelant parfaitement de m'avoir rencontré, dans le cours de mes services comme officier du génie, dans les États du Sud, alors sous son commandement, et particulièrement à la *Louisiane*, à son quartier-général de *Bâton-Rouge*.

Deux affaires importantes comme réclamations, sur le gouvernement américain, avaient été confiées à mes soins diplomatiques, que je n'avais pas encore pu régler avec les administrations précé-

dentes du Président *Polk*, dont M. J. *Buchanan* avait été le secrétaire général. Néanmoins, celui-ci, avec qui j'avais déjà eu précédemment de fréquentes relations, m'avait accueilli avec des dispositions plutôt favorables que désobligeantes. Avant de quitter le cabinet, M. *Buchanan* m'aboucha directement avec son remplaçant, M. *Clayton de la Delawarre*, homme nouveau pour moi et avec lequel je n'avais jamais eu aucune relation antérieurement.

La première réclamation dont j'eus à m'occuper fut celle de M. *Port*, négociant français établi à *Mexico* et réclamant une indemnité pour pertes subies durant la guerre du Mexique, par le fait des autorités militaires américaines.

Les instructions relatives à cette réclamation avaient été rédigées par M. A. de *Tocqueville*, alors ministre des affaires étrangères, ou, du moins, portaient sa signature. Elles devenaient donc obligatoires pour moi, quel qu'en fût le sens ou la portée, que je ne devais pas ou ne pouvais pas modifier. Voici la phrase textuelle qui terminait

l'instruction de notre ministre des affaires étrangères, et qui parut blesser la susceptibilité de M. *Clayton*.

« Le Gouvernement des États-Unis doit être « convaincu qu'il est plus honorable d'acquitter « fidèlement une dette contractée durant la « guerre, sous l'empire de la nécessité, que d'éviter le paiement en cherchant à flétrir un hon« nête homme. »

La seconde réclamation était celle du navire français l'*Eugénie*, sauvé par le vapeur de guerre américain l'*Iris*, dont le commandant élevait des prétentions inadmissibles relativement à une rémunération de services, et retint illégalement pendant quarante-huit heures notre bâtiment dans le but d'assurer le succès de ses prétentions.

Ces deux réclamations, sur la solidité desquelles nul doute ne pouvait s'élever, m'avaient été spécialement recommandées par M. le Ministre des affaires étrangères, qui avait soigneusement étudié la question avant d'en rédiger la forme dans la réclamation transmise à ma légation. Mon

devoir, dès lors, comme ministre de France, dans cette situation, était de transmettre la dépêche reçue, sans commentaires et simplement comme *document officiel.*

Aussi quel ne fut pas mon étonnement quand, pour réponse, M. le Secrétaire d'État *Clayton* m'informa directement, au nom de M. le Président, que le Gouvernement des États-Unis n'entretiendrait plus de correspondance avec moi Ministre de France. Mes collègues du Corps diplomatique à Washington se prononcèrent unanimement sur la violence et l'injustice du procédé de M. *Clayton*

La presse elle-même prit part à cette discussion, avec une vivacité si grande que le Gouvernement de Washington fut obligé de publier *in extenso* toute la correspondance entre les deux Gouvernements. Le public lui-même, instruit alors de l'objet de la controverse, critiqua la conduite irascible de M. le Secrétaire d'État *Clayton.*

J'informai immédiatement M. de Tocqueville de ce qui se passait et le prévins que notre posi-

tion aux États-Unis était bonne et qu'avec un peu de patience tout s'arrangerait.

Pendant mon séjour à New-York, en 1849, j'appris que mon illustre ami M. Henry Clay, sénateur du Kentucky, était venu visiter l'Est, en vue du rétablissement de sa santé, qui laissait beaucoup à désirer, et qu'il se trouvait dans ce moment à la célèbre station d'eau de Saratoga, dans le New-York.

Je lui écrivis aussitôt pour me rappeler à son souvenir et lui offrir les témoignages de ma respectueuse affection et lui exprimer combien je serais heureux de me rencontrer de nouveau avec lui pendant sa visite dans les États-Unis. Il eut l'obligeance de m'adresser la gracieuse réponse suivante :

« New-Port, Rhodes-Island, 1er septembre 1849.

« Mon cher monsieur Poussin,

« J'ai reçu à Saratoga votre bonne lettre de félicitation à l'occasion de ma venue dans l'Est,

cet été ; je l'ai lue avec infiniment de plaisir, surtout parce qu'elle me prouve qu'après une longue séparation vous conservez encore le souvenir des intimes relations qui ont existé entre nous. Je vous assure qu'il y a, de ma part, une complète réciprocité et que je partage cordialement les sentiments que vous me faites l'honneur de me témoigner. Aucun de vos nombreux amis américains n'a appris avec plus de satisfaction que moi la nouvelle que la République française vous avait envoyé en mission dans ce pays. On ne pouvait nous envoyer un citoyen français plus acceptable et plus haut placé dans notre estime.

« Si j'ai un peu retardé ma réponse à votre obligeante lettre, c'est que j'espérais toujours avoir le plaisir de vous voir avant mon retour au Kentucky, plaisir auquel il me faut enfin renoncer puisque je suis à la veille de mon départ. Mais, comme je compte être à Washington cet hiver, j'espère avoir fréquemment l'occasion de vous y voir, de renouveler nos anciennes relations et de

vous assurer, de vive voix, du respect et du sincère attachement avec lequel je suis

« Votre ami,

« H. CLAY. »

« A Son Excellence
« Guillaume-Tell Poussin. »

J'ajouterai ici, à la louange du plus grand homme d'État américain du XIXe siècle, que, pour moi, comme pour tous ceux qui ont suivi avec attention l'histoire des États-Unis, et que n'égare pas l'esprit de parti, M. Clay a été l'homme d'État non-seulement le plus éloquent, mais aussi le plus complet. Plusieurs fois, ainsi que j'ai eu déjà l'occasion de le signaler, il a empêché la guerre civile, et comme lui seul pouvait l'empêcher; elle a éclaté après sa mort! Le pays retrouvera-t-il un autre Clay dans l'avenir? C'est douteux, car il réunissait toutes les rares qualités de l'esprit et du cœur; c'était, sans contredit, l'homme le plus libéral de son temps!

Dans ce même moment, je reçus à New-York,

où je m'étais retiré, une lettre de Washington, datée du 3 octobre 1849, de M. *Th. S.-W. Chinn*, de la Louisiane, ami intime du général *Taylor*, et par laquelle il m'informait, au nom du général Taylor, qu'il ne considérait pas que le Ministre de France pût encourir aucune responsabilité personnelle sur la cause des difficultés qui étaient venues interrompre, pour un instant, les bonnes relations existantes entre les deux gouvernements; qu'il ne faisait nul doute, du reste, que ces bonnes relations ne se rétablissent en peu de temps entre les deux pays par l'initiative même des Gouvernements ; que, jusqu'à cette époque, il conseillait au major Poussin de rester tranquille, à New-York, jusqu'à ce que les difficultés existantes fussent entièrement réglées par les deux nations ;

Qu'après le rétablissement des bons rapports entre les deux Gouvernements, le Président verrait avec satisfaction le major Poussin reprendre sa mission de ministre de France aux États-Unis, où il est, du reste, si bien connu et généralement si estimé, tant pour ses loyaux services comme

ingénieur dans notre armée qu'en raison des sentiments favorables qu'il a toujours témoignés pour nos institutions, et qui, du reste, lui ont mérité d'être considéré comme l'un des nôtres, « *as one of ours* ! »

D'après le contenu de cette lettre de M. *Chinn*, *ami de cœur* du Président Taylor, et exprimant si franchement l'opinion individuelle de l'honorable Chef de l'État, il demeure évident qu'avec un peu de patience et de bonne volonté on eût pu arranger cette affaire sans déplacement, ainsi, du reste, que je l'avais prévu dans ma dernière dépêche à M. de Tocqueville.

La presse s'est beaucoup occupée de ce grave incident ; elle a recherché la cause de l'acte brutal et sans parallèle du cabinet de Washington envers le Ministre de France. En vain a-t-on voulu en retrouver la cause dans la correspondance échangée entre M. Clayton et M. Poussin. Cette correspondance, analysée et discutée sur tous les points et dans tous les sens, a tourné à l'avantage du Ministre de France sur le fond comme dans la

forme. Le *Journal du Commerce de New-York* a publié un long article sur ce sujet, où son auteur, un *Américain pur sang*, montre, dans une discussion aussi approfondie qu'impartiale, que tous les torts de cette malheureuse affaire sont du côté de l'honorable Secrétaire d'État. Cet article a été reproduit par toute la presse américaine et a contribué pour beaucoup à rendre l'opinion publique favorable au Ministre de France.

Fidèle, néanmoins, *aux principes du devoir*, qui m'ont constamment servi de guide dans la conduite de toute ma vie, aussitôt que le Gouvernement français m'eut fait connaître mon rappel, sans toutefois me donner la moindre explication sur ses motifs, comme aussi sa détermination de cette mesure qui touchait à l'honneur de la France en compromettant mon avenir, je me décidai immédiatement à rentrer en France, malgré la rigueur de la saison, les difficultés d'un déplacement avec ma famille, et les exigences compliquées d'une *vente forcée de mon mobilier*, à Washington, dans un si court délai.

En huit jours je fus complétement prêt, et, le 10 novembre 1849, je pus m'embarquer à New-York pour le Havre, escorté d'une foule de mes concitoyens qui tenaient à me témoigner leur vive sympathie et le regret qu'ils éprouvaient de mon départ. Ils me remirent une adresse signée et me saluèrent, au moment où le bâtiment quittait le quai, par de vives acclamations de vive la République, vive le Ministre de France !

J'arrivai dans le courant de décembre, au Havre, et quelques jours après à Paris. J'informai aussitôt M. le Ministre des affaires étrangères de mon retour, et, le 15 décembre 1849, je reçus du Ministère des affaires étrangères l'avis suivant :

« CABINET.

« Monsieur,

« Le Ministre des affaires étrangères me charge de vous annoncer que le Président de la République vous recevra ce soir, à neuf heures, au Palais de l'Élysée.

« Je profite de cette occasion pour vous offrir, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

« *Le chef de cabinet,*

« Signé : J. SOLEILLE.

« MONSIEUR GUILLAUME-TELL POUSSIN,

« A. L. C. »

Ma première visite, dans la soirée du 15 décembre, fut pour le général Lahitte, président du Conseil, qui me reçut avec le plus vif témoignage d'intérêt, ainsi que tout le personnel des bureaux, dont tous les membres me félicitèrent à l'envi sur la manière dont j'avais soutenu l'honneur de notre pays. M. le Ministre ajouta même ces paroles : Savez-vous, Monsieur Poussin, que nous avons été tout prêts à tirer le canon pour vous ! Oh ! lui répondis-je aussitôt, notre brouille n'avait rien d'aussi sérieux pour amener une pareille rupture ! M. le Ministre continua à me féliciter sur ma conduite honorable, et, me prenant par la

main, me souhaita une favorable réception du Prince-Président.

Je me rendis alors directement au Palais de l'Élysée et fus immédiatement introduit auprès du Prince-Président, qui me prit la main, me demandant si j'avais fait un bon voyage. J'entamai alors le court récit, mais néanmoins circonstancié, de ma mission et des difficultés que j'avais éprouvées de la part du Secrétaire d'État chargé des affaires étrangères du Gouvernement américain; je fis ressortir les avantages de notre position, et surtout combien l'opinion publique nous était favorable; enfin, que toute la difficulté reposait sur une phrase de notre Ministre des affaires étrangères, mal interprétée par les traducteurs américains, et qui avait paru froisser la susceptibilité américaine au point de vue de son amour-propre! impression qui pouvait être facilement modifiée par des explications venant de Paris, et qu'on était d'ailleurs parfaitement disposé à bien accueillir du côté des États-Unis.

J'exprimai au Prince-Président mes regrets

qu'on eût mis une si grande précipitation à rompre nos rapports diplomatiques avec les États-Unis, où mes longs et importants travaux comme ingénieur m'avaient concilié l'opinion la plus favorable dans tout le pays. Je tentai même de lui donner quelques détails intéressants sur la politique américaine à l'égard de la France, particulièrement relativement au développement de nos rapports internationaux plus intimes entre nos deux nations ; mais, m'apercevant que je faisais fausse route et que je fatiguais le Prince au lieu de le convaincre, parce que son opinion paraissait fixée sur le retrait de mon emploi pour le confier à un autre intermédiaire mieux disposé et surtout mieux discipliné à suivre ses impressions, je pris congé du Prince-Président et regagnai mon logis.

SUBDIVISION X

Nécessité de s'occuper de la négociation d'un nouveau traité de commerce international entre la France et les États-Unis.

Vivement préoccupé, dès mon arrivée aux *États-Unis*, en 1848, de l'extrême importance et en même temps de l'urgence de m'occuper d'abord de la question des intérêts matériels touchant si directement le mouvement commercial entre la France et les États-Unis, et de les rendre plus conformes aux intérêts réciproques des deux parties intéressées, j'adressai immédiatement aux chefs de nos Consulats, en Amérique, une circulaire dans laquelle je sollicitais leur concours pour exécuter, chacun dans le cercle de sa juri-

diction officielle, une enquête sérieuse, raisonnée et surtout très-exacte, par spécialité de produits indigènes d'exportation, comme aussi de ceux d'importation, provenant de la France, de manière à être renseigné en chiffres, de l'importance de l'échange qui se réalisait de fait entre les produits d'Amérique et de ceux de la France.

Mon intention, en demandant ces renseignements à nos Consuls aux Etats-Unis, était de résumer le tout dans un rapport destiné à notre Gouvernement, pour éclairer particulièrement l'Administration du Ministère du Commerce sur la nécessité de s'occuper de la rédaction d'un nouveau traité entre les Etats-Unis et la France, basé sur les principes d'équité absolue et de libéralité la plus avantageuse aux intérêts des deux parties contractantes et favorables, par conséquent, au développement et à l'accroissement de la fortune publique des deux nations, créant ainsi de fait le pacte le plus durable d'une *alliance intime* entre nos deux peuples, celle de *leurs intérêts !*

Si, en effet, nous comparons entre elles les habitudes des habitants dans ces deux pays, nous serons frappés de la différence de manière dont on entend l'existence et la pratique de la vie des deux côtés de l'Atlantique.

Observons d'abord que la fortune publique est bien différemment répartie dans les deux pays : en Amérique, elle se trouve principalement entre les mains de la classe moyenne, qui est aussi numériquement la plus considérable. Les grandes fortunes, au contraire, sont le privilége et le partage du petit nombre, et encore ces grandes fortunes continuent-elles presque toujours à s'intéresser à la fortune publique en prenant une part active au développement des grandes entreprises industrielles ou commerciales.

Quant à la classe pauvre, si toutefois cette dénomination peut être appliquée aux Etats-Unis, terre privilégiée où tout ouvrier peut toujours gagner 10 ou 15 francs par jour, rien que par son travail manuel quotidien, elle est peu considérable, puisqu'un travailleur est toujours assuré de

gagner largement sa vie, et souvent même il arrive que, dans certains cas, le travail manuel est *mieux rétribué* que le travail de *l'intelligence*.

De ce classement des fortunes dans ce pays, il résulte d'après mes longues observations que les tendances des Américains ont pour mobile l'amélioration active et continue de leur bien-être, de *l'acquisition* des objets les plus nécessaires à leur vie intérieure, de leur *comfort*, *en un mot*, de tout ce qui peut leur assurer *les jouissances réelles de la vie* !

On peut donc dire que la vie américaine est *une vie de jouissance ;* la nôtre, au contraire, une vie *d'économie* et *de privations*. En général, l'Américain dépense pour son individualité propre, pour sa satisfaction personnelle, pour le seul objet de sa toilette, par exemple, *quatre fois plus* qu'un Français ; et cette proportion dans la série de ses dépenses ordinaires de la vie, reste presque la même ! Cette remarque ne s'applique pas seulement à l'habitant des villes du littoral de l'Atlantique ;

elle se confirme chez les habitants de l'intérieur, sur les bords de *l'Ohio*, du ***Mississipi***, du ***Missouri***, comme aussi dans *l'Orégon* ou dans le territoire même *de Dakota* ! C'est, du reste, la conséquence logique du grand principe américain. Son *gohead*, *aller en avant* ! Ne jamais s'arrêter ! ! En un mot, il faut pour l'Américain qu'il puisse *aller toujours en avant* ! L'Américain a une grande ressemblance, par ses propensités, à une locomotive sur ses rails. Il a pour principe de tout aventurer pour assurer son existence et satisfaire son amour-propre, c'est par l'application de ce principe qu'il a conquis, *en si peu de temps*, ces vastes régions *du Far-West*, de l'Occident, qu'il a rempli aujourd'hui de ses merveilles !

Par le fait de ses tendances naturelles, de son caractère propre, de ses ressources toujours croissantes, je considère que l'Américain est devenu, de fait, notre meilleur client et l'allié le plus avantageux, sous tous les rapports, de notre France, si industrielle, et surtout si artistique et expansive dans ses tendances sociales.

C'est *un lien de plus*, que nous avons l'ambition de *nouer* entre les deux contrées, et une occasion que nous recherchons de relever bien des erreurs, et de corriger encore bien des préjugés, d'un côté comme de l'autre.

Ces nouvelles liaisons entre nos deux peuples, fondées sur des intérêts réciproques, familiariseraient les esprits avec toutes les variétés du mouvement intellectuel et artistique qui constitue la double suprématie de notre pays natal.

Il y a donc nécessité absolue pour nous de nous lier de plus en plus avec l'Amérique. Nous ne devons pas nous en tenir aux souvenirs de la guerre de l'Indépendance. Ces souvenirs ne sont pas effacés, mais ils ne sont pas assez puissants, l'histoire de Vashington est là pour le prouver. Pour que nos succès ou nos revers produisent, aux États-Unis, des émotions, vives, durables et utiles au besoin, augmentons nos rapports commerciaux, et l'intérêt matériel, réuni aux souvenirs du passé, créeront en ce pays un parti nombreux disposé à

prendre, dans l'occasion, fait et cause pour nous contre les ennemis éternels de notre prospérité, de notre gloire et de nos institutions.

Mission difficile, en vérité que celle des Agents diplomatiques français aux États-Unis. Ils n'ont aucun système politique à suivre, et, commercialement, ils demandent sans cesse des diminutions de droits et n'offrent jamais rien de semblable en retour. Ouvrons donc nos ports à la vie à bon marché, et par là augmentons les salaires de nos ouvriers ; nous achèterons beaucoup et nous vendrons plus encore ; le bénéfice sera tout pour nous : nous y gagnerons cette vie à bon compte qui, aux États-Unis, a pour résultat palpable de ne jamais changer les émotions et les agitations populaires en révolutions ; les produits que les Américains peuvent nous fournir ont un prix régulier et basé à la fois sur les quantités produites et les demandes, tandis que les nôtres ont un prix arbitraire, presque toujours favorable et parfois considérable ; nous aurons, en fin de compte, des amis déjà anciens, dont l'affection sera ravivée

par l'intérêt, et qui seront disposés à défendre notre tranquilité et notre République.

Exprimons enfin, en terminant, un *dernier vœu* que l'amour de notre patrie nous suggère : qu'à l'avenir nos rapports internationaux s'inspirent des sympathies de peuple à peuple, fondées sur l'influence des intérêts directs, et non pour satisfaire des vues d'ambition individuelles ou des caprices des chefs respectifs des Gouvernements!

Que nous comprenions que ces rapports internationaux doivent reposer entièrement sur la prééminence des intérêts matériels, que les peuples ont le plus grand avantage à faire prévaloir, c'est-à-dire de ceux qui peuvent contribuer le plus directement à assurer ou à augmenter le bien-être individuel!

La meilleure, la véritable alliance entre les peuples est celle qui s'établit sur l'estime qu'on leur inspire les uns pour les autres. Favorisons donc tout ce qui peut tendre à augmenter cette estime réciproque, mettons en pratique les règles du

libre échange, du *free trade*; laissons les idées circuler librement, et nous créerons ainsi les bases des alliances durables ; car tous les peuples sont également intéressés à l'accroissement de leur bien-être, *seul but* de la marche régulière de la civilisation moderne!

Toutes les autres alliances ne peuvent être qu'onéreuses ou mensongères, dans un temps plus ou moins éloigné, et faire naître *dès lors* des haines, des jalousies, des complots et finalement des *désastres*!

Nous devons donc songer sérieusement à préparer tous les moyens de rattacher notre pays à la *grande République américaine*, par un traité de commerce international, réglé sur les bases les plus équitables et favorables à l'accroissement du bien-être individuel, objet et tendance naturelle de nos sociétés modernes.

Par cette démarche, que je recommande particulièrement à mes concitoyens, par suite de ma longue expérience et de mes observations sur la tendance et la dévorante activité de la société

américaine à poursuivre son accroissement de bien-être, nous gagnerons ainsi la sympathie du peuple américain, et nous nous assurerons le concours de la *grande République*, dont rien ne peut menacer l'état de paix et la prospérité !

SUBDIVISION XI

Pour compléter ce nouveau récit historique des États-Unis d'Amérique, je vais présenter un résumé général des conditions politiques, sociales et religieuses qui ont si puissamment contribué à l'établissement de la première république dans le Nouveau-Monde, à partir de la célèbre époque de la *Déclaration de l'Indépendance du 4 juillet 1774*, **ainsi que du prodigieux développement qu'ont pris, depuis cette époque jusqu'en 1873, les divers éléments de prospérité et de la puissance actuelle de la** *grande République.*

RÉSUMÉ GÉNÉRAL

« C'est une belle alliance que celle du droit historique et du droit national, des traditions et des idées ! Les peuples y gagnent en énergie, aussi bien qu'en prudence ! »

Lorsque les colonies anglaises s'insurgèrent, pour devenir les *États-Unis d'Amérique*, elles firent précéder l'insurrection par la résistance, fondée en droit historique, et sur les faits en droit national et sur des idées.

Les premiers émigrants avaient apporté de l'Angleterre le génie de leur liberté, et presque toutes les colonies, à leur fondation, avaient reçu des Chartes qui confirmaient aux colons les franchises de la mère-patrie.

La liberté religieuse, politique et industrielle, la famille, la commune, servaient de points de départ aux institutions américaines, et provoquèrent les colons à défendre leurs libertés et à contrôler le pouvoir en le partageant : elles établirent le vote des subsides, l'élection des grands conseils publics, le jugement par jurés, le droit de se réunir et de s'entretenir des affaires communes.

Aussi, depuis lors, l'histoire des *États-Unis* n'est-elle que le développement pratique et laborieux de l'esprit de liberté grandissant sous l'égide des lois et des traditions du pays. Mais, en même

temps que les Américains s'étaient assurés des droits égaux, ils avaient aussi des croyances ; car ce n'était pas seulement comme hommes, mais comme chrétiens qu'ils avaient voulu être libres, et ils étaient parvenus, dans le Nouveau Monde, autant pour y améliorer leur situation que pour faire triompher une *idée* !

En Amérique, les croyances religieuses se marient, dans l'esprit de l'homme, au progrès général des idées, et la liberté de la raison à la fermeté de la foi. Non-seulement l'Américain croit, mais il pratique sa croyance. Tous ont une Bible, la lisent, la méditent, y puisent cette force, ce courage si indispensables pour bien acquitter sa tâche en ce monde.

En Amérique, enfin, l'*esprit de religion se rattache toujours à l'esprit de liberté.*

L'état social des Américains a été éminemment démocratique, dès la naissance des colonies, car les premiers émigrants de la Nouvelle-Angleterre étaient tous égaux entre eux ; ce caractère est encore plus marqué de nos jours.

Les grands propriétaires fonciers, qui, dans les colonies, jouissaient encore, dans quelques États du Sud, de certains droits de transmission de leurs biens, se sont fondus dans la masse commune, depuis l'abrogation de cette loi, à l'époque de la Révolution, et la modification de celle-ci sur les substitutions, de manière à ne pas entraver la circulation des biens.

Aujourd'hui, aux Etats-Unis, chacun est véritablement devenu l'artisan de sa propre fortune, et tout le monde travaille pour acquérir ou maintenir ce qu'il possède.

Il est donc juste de dire que tous les Américains sont égaux en fortune; il n'est pas moins exact de dire que la même égalité s'étend, jusqu'à un certain point, sur les intelligences elles-mêmes.

Il n'y a pas, en effet, de pays au monde où, proportion gardée, il se trouve aussi peu d'ignorants! L'immense majorité des Américains sait lire et écrire. Chacun prend une part active à tout ce qui se dit et fait autour de lui concernant les affaires

publiques. Aussi, trouve-t-on des journaux dans toutes les bourgades composées d'une école, d'une chapelle, d'un maréchal-ferrant et d'un hôtel. Plus de deux mille journaux par an sont imprimés dans tous les États-Unis. Il est donc vrai de dire, de ce pays, que la presse y parle à tout le peuple, le seul peut-être qui soit instruit de ce qu'il faut savoir pour n'obéir qu'aux lois !

La force du Gouvernement américain repose sur le principe de la souveraineté du peuple, qui y est reconnue par les mœurs, proclamée par les lois, et s'étend avec liberté et y atteint sans obstacle ses dernières conséquences. Ce principe a pris, aux Etats-Unis, tous les développements pratiques que l'imagination peut concevoir. La société y agit par elle-même et sur elle-même. Le peuple participe à la composition des lois par le choix des législateurs, à leur application par l'élection ; en un mot, il gouverne lui-même, il est la *cause* et l'*effet* de toutes choses.

La commune, berceau des institutions démocratiques, est aussi ancienne, en Amérique, que les

premiers établissements de la Nouvelle-Angleterre; elle est l'âme des institutions américaines, politiques et administratives. Les Américains ont compris que les institutions communales étaient essentielles à la liberté, qu'on ne pouvait bien comprendre, et surtout pratiquer, que par elles. Aussi, rendues fortes par les lois, plus fortes encore par les mœurs, elles exercent une influence prodigieuse sur la société entière.

La liberté communale découle donc, aux États-Unis, du dogme même de la souveraineté des peuples.

Les communes sont indépendantes pour tout ce qui a rapport à leurs affaires propres, mais, unies en matière d'intérêts nationaux, elles sont soumises à l'État.

L'Américain est attaché à sa commune parce qu'elle est forte et indépendante ; il s'y intéresse parce qu'il concourt à la diriger ; il l'aime parce qu'il n'a pas à s'y plaindre de son sort et qu'il place enfin en elle son ambition et son avenir.

Le Comité occupe le second degré dans la hié-

rarchie administrative; les administrateurs du Comité n'ont qu'un pouvoir borné et exceptionnel, qui ne s'applique qu'à un très-petit nombre de cas prévus à l'avance. L'État et la commune suffisent à la marche ordinaire des choses.

Le Comité n'a point, à vrai dire, d'existence politique.

L'État est le degré supérieur administratif et le centre de tous les pouvoirs nationaux; hors de l'action commerciale et nationale, on peut dire qu'il n'y a que des forces industrielles.

L'État comprend trois pouvoirs : le pouvoir législatif, divisé en deux chambres; le pouvoir exécutif, représenté par le Gouverneur; enfin, le pouvoir judiciaire, revêtu d'un immense pouvoir politique, car les Américains ont reconnu aux juges le droit de fonder leurs arrêts sur la *Constitution* plutôt que sur les *lois;* en d'autres termes, ils leur ont permis de ne point appliquer les lois qui leur paraîtraient inconstitutionnelles.

En Amérique, la Constitution est donc l'origine

de tous les pouvoirs. La force prédominante est en elle seule.

Chaque État forme un tout complet, une puissance indépendante, mais tous les États sont forcés d'obéir, en certain cas, à une autorité supérieure qui est celle de l'Union.

L'Union américaine dérive ses pouvoirs d'une Constitution fédérale adoptée et qui créa un gouvernement central, lui donna un rang en l'affranchissant des gouvernements d'États. Les traits principaux de cette Constitution sont la division des pouvoirs entre la souveraineté fédérale et celle des États : le gouvernement des États restant le droit commun ; le gouvernement fédéral, l'exception.

La Constitution fédérale confie au gouvernement central une action directe sur les citoyens, sans entremise des pouvoirs locaux, et lui assure les moyens nécessaires pour convertir ses volontés en faits, des impôts, des juges, des employés, des soldats; en résumé, elle donne au pouvoir central toute l'action et la force nécessaires pour faire

respecter les droits de l'*Union* contre tous ceux qui oseraient y porter atteinte.

Les pouvoirs fédéraux sont répartis entre un corps législatif, un pouvoir exécutif et un pouvoir judiciaire.

Le Corps législatif fédéral de l'*Union* se compose d'un Sénat et d'une Chambre de représentants, dont les membres sont élus directement par le peuple tous les deux ans. Les sénateurs sont nommés par les législateurs de chaque État, pour *six ans*.

La Chambre des représentants n'a que des fonctions législatives, elle ne participe au pouvoir judiciaire qu'en accusant les fonctionnaires publics.

Le Sénat concourt à la formation des lois, il juge les délits politiques qui lui sont déférés par la Chambre des représentants; il est le Conseil exécutif de la nation. Tout traité conclu par le Président doit être ratifié par le Sénat; les choix du Président doivent recevoir l'approbation du sénat.

Le Pouvoir exécutif est représenté par le Président, qui est nommé pour *quatre ans*, mais rééligible.

Il est armé d'un *veto* suspensif qui lui permet de refuser la sanction des lois qu'il juge contraires à la Constitution, ou qui pourraient détruire l'indépendance que la Constitution lui a laissée.

Il n'est pas, cependant, complétement indépendant, car le Sénat le surveille dans ses rapports avec les puissances étrangères, ainsi que dans la distribution des emplois.

Il est assisté dans ses fonctions exécutives par *quatre Secrétaires d'État* de son choix.

Le Président est, de fait, le commandant en chef de l'armée, de la marine et de toutes les milices, lorsqu'elles sont requises pour le service de l'Union ; il dirige les affaires de la nation vis-à-vis des peuples étrangers ; il est chargé de faire respecter la nation, dont il est le chef.

La puissance judiciaire fédérale réside dans la Cour suprême, tribunal placé plus haut, aux États-Unis, qu'aucun autre connu, par la *nature*

de ses attributions et par l'*espèce* de ses justiciables.

La Cour suprême des États-Unis est le seul et unique tribunal de la nation ; elle est chargée de l'interprétation des lois et de celle des traités ; les questions relatives au commerce maritime et toutes celles en général qui se rattachent au droit des gens, sont de sa compétence exclusive. Ses attributions sont toutes politiques, quoique son institution soit entièrement judiciaire. *L'Union Américaine* se compose, en 1873, de trente-sept Etats qui sont : le Maine, le New-Hampshire, Vermont, Massachussetts, Connecticut, Rhodes-Island, New-York, New-Jersey, Pennsylvanie, Delaware, Maryland, Virginie de l'Est, Virginie de l'Ouest, North Carolina, South Carolina, Georgia, Florida, Alabama, Mississippi, Louisiana, Texas, Michigan, Iowa, Wisconsin, Kintucky, California, Orégon, Nebresca, Kansas, Arkansas, Nevada, Minosetta, et neuf territoires qui sont : Arizona, Colorado, Dakota, Sasto, Montana, New-Mexico, Utah, Washington et Wyoming.

Elle étend sa juridiction sur un territoire évalué à 556,142,500 hectares environ, la vingt-cinquième partie des terres habitables du globe, ou deux fois l'étendue de l'Europe occidentale : cet immense territoire s'élève entre les deux océans Atlantique et Pacifique.

La frontière maritime de l'Union, malgré sa considérable étendue de côte sur l'Atlantique et sur le golfe du Mexique, est mise complétement à l'abri de toutes attaques sérieuses du dehors, par un vaste ensemble de fortifications projetées d'après un système qui ne nécessite, pour leur défense, que de faibles garnisons de milice et qui oblige l'ennemi à un développement considérable et, par conséquent, très-coûteux, de forces. Plus de 22,000 bouches à feu de tout calibre, servis par 64,000 artilleurs volontaires, pourront toujours assurer cette défense en toutes éventualités de guerre.

Dans ce système de défense adopté pour la protection des côtes de la République américaine, le plus grand rôle est réservé à la marine. Dans ce

but, des havres, des ports de refuge, des rades fortifiées, lui sont assurés sur tout le littoral, de manière que les flottes américaines puissent constamment rester maîtresses de leurs mouvements et se porter, suivant les exigences signalées, sur un des points menacés par les flottes ennemies.

Ajoutons encore que la marine militaire américaine est déjà fort redoutable par sa propre composition et que, de plus, elle est appuyée sur une marine marchande qui occupe au moins 20,000 bâtiments, jaugeant ensemble plus de deux millions un tiers de tonneaux et employant 120,000 matelots, sans compter plus de 1,600 bateaux à vapeur, qui représentent une force de 90,000 chevaux.

Remarquons de plus que la défense nationale trouve un de ses plus puissants auxiliaires, *premièrement* dans le parcours de la navigation naturelle intérieure de 3,700 lieues, qui lui assure dans les seuls bassins du *Mississippi*, du *Missouri*, de *l'Ohio* et de leurs *affluents*, outre le parcours de 800 lieues de la chaîne *des Grands-Lacs, du Saint-*

Laurent et de celui de la région orientale ; *secondement*, dans le système de canalisation qui procure déjà au commerce un parcours de *2,000 lieues* terminées et qui se complètera prochainement du développement de navigation intérieure le long *du littoral* entre la *terre ferme* et *la série d'iles* que nous avons déjà reconnues et signalées dans notre description des côtes des Etats-Unis ; *troisièmement*, *enfin*, par un *réseau de chemin de fer*, qui ne présente pas moins de *3,000 lieues* de développement : création miraculeuse, gigantesque et qui, peut-être, en ce moment, se trouve plus que doublé par la portée des vues de ces nouvelles entreprises et la rapidité de leur exécution, comme celui du Pacifique, par exemple, dont nous allons donner une description sommaire.

SUBDIVISION XII

Chemin de fer du Pacifique

(1861-1862.)

Le chemin de fer du Pacifique est sans contredit, l'entreprise la plus gigantesque de notre siècle !

Ce chemin traverse les États-Unis dans leur plus grande largeur. Il se divise en deux parties distinctes : *le Central-Pacific*, entre *San-Francisco* et *Ogden* ; *l'Union-Pacific*, entre *Ogden* et *Omoha*. Là se raccordent cinq lignes distinctes qui mettent Omoha en communication fréquente avec New-York.

New-York et San-Francisco sont donc présentement réunis par un *ruban de métal non inter-*

rompu, qui ne mesure pas moins de *3,786 milles*. Entre *Omoha* et le *Pacifique*, le chemin de fer franchit une vaste étendue de territoire que les *Mormons* commencèrent à coloniser vers *1845*, après avoir été chassés de l'*Illinois* où je les ai visités.

C'est en *1862* que, malgré l'opposition des députés du Sud, qui voulaient une ligne plus méridionale, que le tracé du rail-road fut arrêté entre la *quarante et unième* et la *quarante-deuxième parallèle ;* le Président *Lincoln* fixa lui-même, dans l'État de *Nebraska*, à la ville d'*Omoha*, la tête de ligne du nouveau réseau : les travaux furent aussitôt commencés et poursuivis avec cette activité américaine qui ne connaît aucun temps d'arrêt.

Le *Pacific rail-road* jette plusieurs embranchements sur son parcours dans les États d'*Iowa*, du *Kansas*, du *Colorado* et de l'*Orégov*. En quittant *Omoha*, il longe la rive gauche de la *Platte-River* jusqu'à l'embouchure de la branche du Nord, suit la branche du Sud, traverse les terrains de *Laramie* et les montagnes *Wahsalh*, contourne le *lac Salé*, arrive à *Lake-Sult-City*, la capitale des *Mor-*

mons, s'enfonce dans la vallée de la *Tuilla*, longe le désert américain, traverse les monts de *Cedar* et d'*Humboldt*, *Humboldt-River*, la *Sierra-Nevada* et redescend par *Sacramento* jusqu'au *Pacific*, sans que ce tracé dépasse en pente CENT DOUZE PIEDS par mille, même dans la traversée des montagnes rocheuses.

Pour se rendre aujourd'hui de *New-York* à *San-Francisco*, on met, par ce chemin de fer, *7 jours!*

En y comprenant la combinaison nouvelle de l'Atlantic et du *Great-Western rail-roads*, la communication directe du Pacific en Europe pourra s'effectuer en moins *de 18 jours!*

Un embranchement direct de la célèbre station de San-Francisco, sur le Pacific, au golfe du Mexique, par une ligne traversant le territoire de *New-Mexico*, du *Kansas* et du *Texas*, pour arriver à *Galveston*, et mettant la mer des Antilles en relations directes avec le Pacific et la Chine, sera prochainement mis à exécution.

Toutes les lignes que nous venons de décrire d'une manière sommaire, seront éventuellement

reliées entre elles et avec celles de canalisation. Le concours de toutes ces voies de communications, en temps de guerre, sera alors d'un résultat merveilleux, car elles permettront, en un temps relativement fort court, le transport de *cent* ou *deux cent* mille hommes armés, avec chevaux, artillerie, bagages et munitions de toutes natures.

Par cette application stratégique des chemins de fer aux Etats-Unis, d'après un ensemble de combinaisons préparées à l'avance, les Américains, qui ne tiennent sur pied qu'un nombre d'homme très-réduit, pourront, néanmoins, toujours appeler à un service actif *un million de milices* armées, aguerries à toutes espèces de fatigues, sachant manier un cheval ou un bateau et se servant avec adresse également d'un sabre ou d'un fusil !

La milice constitue, aux États-Unis, une force véritablement nationale, une puissance incomparable pour la défense de son territoire et de ses institutions. C'est qu'en effet, aucune force armée n'est plus patriotique, car elle se compose de

citoyens qui, tous, éprouvent pour leur patrie un sentiment de dévouement analogue à celui qu'on ressent pour sa famille !

Aux États-Unis, la patrie se fait sentir partout; elle est un objet de sollicitude, depuis le village jusqu'à l'Union ; l'habitant s'attache à chacun des intérêts de son pays comme aux siens propres ; il se glorifie de ses succès ; il se réjouit de sa prospérité dont il profite et est toujours jaloux de protéger les droits de son pays, comme les siens !

SUBDIVISION XIII

Guerre de la sécession, de 1861 à 1865

Cette horrible guerre, qui eut lieu entre les États du Nord et les États du Sud, entreprise dans le but de l'émancipation forcée des esclaves, a éclaté en avril 1861 et a duré jusqu'en avril 1865; elle a déterminé une dette totale d'au moins 4 à 5 milliards de dollars, soit environ 30 milliards de francs qui, depuis 1867, ont dû commencer à décroître à raison d'environ 120 millions de dollars par an.

Cette guerre, il faut bien le reconnaître, a été fatale à la prospérité de l'Union américaine en brisant, jusqu'à un certain point, par cet acte de violence armée, toutes les bonnes dispositions

qui existaient auparavant dans les rapports des citoyens des divers États entre eux, par suite de leur participation égale dans la fortune publique de *l'Union* comme dans ses charges, et surtout par le fait de la prodigieuse prospérité dont nous avons rendu compte plus haut dans notre résumé général, page 128.

Avant la guerre, la dette des États-Unis était, *comparativement*, peu *importante*, et la prospérité du pays faisait appel à de nouvelles émigrations de l'Europe, qui avaient contribué à l'accroissement merveilleux de la population, attirée par les splendides résultats obtenus par leurs concitoyens dans le Nouveau-Monde, et, malgré la divergence des races, de leurs différents idiomes, de leurs habitudes mêmes, tous ces nouveaux colons puisaient dans ces contrées privilégiées, après une résidence de quelques années, le même fond d'attachement pour le pays qui assurait leur bonheur individuel, comme leur devanciers ou les Américains eux-mêmes!

Tant il est vrai que le succès des intérêts ma-

tériels exerce une grande et directe influence sur nos propres dispositions et sur notre jugement, et dispose ainsi l'esprit des colons en faveur de la nouvelle patrie qui assure leur bonheur réel ; ce sentiment n'a rien qui doive nous étonner !

Or, comme, malgré les rancunes qu'a créées cette fatale guerre, les circonstances favorables à l'accroissement de la fortune publique dans ce pays n'ont pas notoirement changé, et que les moyens d'y faire une fortune particulière sont toujours les mêmes et devront exercer encore longtemps leurs heureuses influences sur la marche progressive de la prospérité publique, nous ne devons pas douter que cette force exubérante, native et vraiment nationale des Américains, qui a placé l'*Union Américaine* à la tête des nations les plus privilégiées, par l'abondance des ressources en tous genres mises à leur disposition par la Providence sur le nouvel hémisphère, et, qu'enfin, leur esprit de spéculation, en quelque sorte incarné en eux, fournira longtemps à cette race une supériorité incontestable sur tous ses concurrents

d'Europe, moins bien privilégiés ; car, ne l'oublions pas, c'est seulement dans cet heureux pays qu'il est possible, pour l'homme, de réaliser, par les efforts de son travail manuel, le titre de *maître* et *propriétaire* du champ qui peut lui assurer son existence et sa prospérité !

Formulons encore, ici, une opinion que notre longue résidence aux États-Unis nous permet de signaler sur le caractère américain. Ce peuple est tellement habitué au sentiment du devoir, à l'esprit d'ordre et du travail, que peut-être est-il le seul sur la terre qui pourrait fonctionner régulièrement en corps social sans le contre-poids obligatoire d'un gouvernement imposé !

Ne nous étonnons donc pas, dès-lors, que les croyances du citoyen américain soient si absolues et, par conséquent, si confiantes dans l'avenir de prospérité qui leur est réservé en poursuivant leur système si heureusement expérimenté jusqu'ici par les faits accomplis par la grande masse des colons qui les ont précédé, instruits et riches par leur propre expérience ; et ne pensons pas

qu'il soit facile aujourd'hui de détourner ces esprits pratiques par les exigences ou exagérations de quelques mécontents ou ambitieux politiques. Que les véritables Américains, propriétaires du sol, qui constituent ainsi leurs droits directs au suffrage, se méfient de la fausse influence que cherche à exercer sur eux la classe nouvelle des *politiques*, classe d'autant plus à craindre qu'elle est *aisée à corrompre* et très-*corruptrice elle-même !*

Le caractère américain a bien ses faiblesses infimes ; mais jusqu'ici il a su se maintenir ainsi dans une vie pratique et devoir son *bien-être actuel* et sa *prospérité* à son travail persévérant et surtout à *son esprit d'ordre*. Que plus que jamais il veille donc sur lui-même, qu'il se méfie surtout de ces faiseurs de discours politiques très-bruyants, mais généralement vides de sens ! La vanité nationale du peuple américain est très-grande ; son irascibilité ou plutôt sa susceptibilité sur toutes remarques plus ou moins blessantes à son jugement sur son propre caractère, est très-impressionnable. Son ambition est excessive ! Sa passion

d'acquérir, parfois l'égare et l'entraîne hors des vraies limites du possible ; mais, au fond, il porte en lui le correctif de tous ces égarements, car il est persévérant dans son travail, il est très-intelligent et, par-dessus tout, *il est homme libre* et sait, en conséquence, les devoirs que lui impose cette haute qualification !

La nation américaine a déjà vécu un siècle prospère ; qu'elle vive encore un siècle en continuant sa marche progressive, et alors elle deviendra justement une nation fière et cessera d'être vaine. Ajoutons encore ici, à ce sujet, que pendant mon séjour aux États-Unis, j'ai déjà pu observer des crises pareilles à celle que traverse en ce moment l'Union Américaine. A l'époque de l'élection du *général Andrew Jackson*, du *Tennessee*, de 1829 à 1837, la majorité de la députation de la *Caroline du Sud* se plaignit amèrement, à bon droit, de la situation commerciale exceptionnelle que le Congrès avait faite à leur État par suite d'un impôt exorbitant dont on avait frappé, en 1824, les toiles d'emballage qui servent à confec-

tionner les enveloppes des balles de coton, toiles qui provenaient alors du Kentucky et des pays de l'Allemagne, ce qui paralysait ainsi la vente du coton, principale industrie des États du Sud. Heureusement, à cette époque, le Congrès comptait parmi ses membres un des hommes les plus distingués par ses talents oratoires, comme par ses principes libéraux. M. *Henry Clay*, du Kentucky, remplissait alors les hautes fonctions de *Speaker* de la Chambre des Représentants, en 1833, et s'intéressait également à la colonisation des esclaves libérés à *Liberia*, sur la côte d'Afrique, qui avait été achetée et choisie pour la fondation de cette colonie, par tous les amis de l'émancipation régulière des noirs par voie de rachat.

Dans ces circonstances politiques fort délicates, M. Henry Clay prit la parole et obtint une rectification du tarif des Douanes, qui donna une entière satisfaction aux justes réclamations de la Caroline du Sud, comme aussi aux autres États du Sud, intéressés à cette modification du tarif sur les toiles d'emballage.

Je me rappelle que dans ces circonstances, où la politique agitait fortement certaines portions de la société, je rencontrai un jour, sur l'Avenue de la Pennsylvanie, l'un de mes amis, représentant de la Caroline du Sud, qui descendait du Capitole pour se rendre chez lui, la figure toute bouleversée et fortement agitée à la suite des discussions qui s'étaient engagées à la Chambre, au sujet du droit contesté de l'adoption d'un droit plus équitable sur l'industrie cotonnière des États du Sud.

Mon ami était tellement excité, qu'il ne put contenir la manifestation de son désir de voir enfin se réaliser, pour la paix et la prospérité de son pays, un gouvernement ***semblable à celui de Napoléon!*** afin, disait-il, de remettre en bon ordre les affaires de son pays!

Heureusement, toute cette effervescence se calma bientôt, et les choses rentrèrent dans l'état normal; les rancunes s'évanouirent et les relations commerciales reprirent leur marche ordinaire.

Eh bien, je ne fais aucun doute que la crise fi-

nancière actuelle des Etats-Unis passera, dans un temps comparativement très-court. La société américaine est intelligente ; elle connaît parfaitement deux choses importantes comme *conduite d'un peuple libre :* ses droits comme auteurs des lois qu'elle s'est données et la confiance qu'elle doit avoir dans ces mêmes lois, tout en se gardant contre les intrusions des *frelons*, *dangereux* par leur *bourdonnement*, plus que par leurs *piqûres !*

La jeune Amérique du Nord est la seule qui ose envisager aujourd'hui l'avenir avec une pleine sécurité. Heureux pays, qui ne trouve point de plus grave sujet d'émeute qu'un engagement de théâtre !

Il est vrai que l'Amérique du Nord est placée physiquement, par la nature même, dans des conditions sociales qui ne sont point celles de notre sol encombré ; et elle possède des institutions mieux appropriées que les nôtres à leur but, assez larges et assez fortes pour se prêter aux divers besoins du progrès et de la conservation. La société américaine est, depuis longtemps, entrée

dans la pratique de la démocratie constitutionnelle, tandis que nous autres, avec tous nos efforts, nous ne parvenons point à sortir des rouages de la démocratie révolutionnaire. Cet exemple est donc rassurant. Il peut nous profiter, en nous éclairant. Ainsi, les liens qui nous ont rattachés à ce pays, dès son origine, devraient se resserrer aujourd'hui et amener, par cette circonstance nouvelle, une conformité de constitution politique!

Il y a donc de grands intérêts matériels et moraux, pour nous, à nous relier avec les Américains par des relations commerciales plus larges, plus faciles, et par les voies de communication plus directes et plus régulières! C'est surtout dans ce but que j'ai dirigé tous mes efforts, pendant les derniers temps de mon séjour aux États-Unis comme ministre; nous ne devons pas rester sous la dépendance de l'Angleterre, pour toutes nos commnnications avec l'Amérique.

SUBDIVISION XIV

Notes diverses

(*Note n° 1.*)

Dans les premiers mois de 1851, dès mon retour en France, j'eus l'honneur de consulter M. A. de Lamartine, membre de l'Assemblée nationale de la République française, au sujet d'un monument élevé dans la métropole de l'Union, à la mémoire de Washington, et auquel je désirais que l'Assemblée prît une part active.

M. A. de Lamartine consentit à se charger de ma pétition, dont il avait préalablement approuvé la rédaction.

Voici cette pétition :

PÉTITION

Présentée par le major Poussin, le 14 mars 1851,

A Messieurs les Membres de l'Assemblée nationale de la République française, et remise à M. A. de Lamartine, ce même jour :

« Messieurs,

« Les Etats-Unis d'Amérique élèvent en ce moment, à Washington, un monument destiné à transmettre aux générations futures l'admiration et le respect de la génération présente, pour le plus grand citoyen des temps modernes ; chacun des Etats de la Confédération américaine apporte sa pierre à cet édifice national. Je viens vous proposer, messieurs les Représentants, afin de témoigner de la profonde sympathie de la France pour l'illustre Washington et deresserrer les liens qui animent les deux peuples, de décréter qu'un

bloc (1) de granit, extrait des carrières de Cherbourg, sera offert, au nom du peuple français, au peuple américain, pour faire partie du monument national, maintenant en voie d'exécution, dans la Métropole de l'Union américaine, à la mémoire de l'illustre Washington.

« J'ai l'honneur d'être, Messieurs les Représentants, votre très-humble serviteur.

« Guillaume-Tell POUSSIN,

« Ancien Ministre de la République française aux Etats-Unis. »

Cette pétition, rédigée sous des inspirations patriotiques, tendant à raffermir nos relations intimes et sympathiques avec la nation américaine, n'a pu obtenir de nos Représentants un rapport favorable à son objet : un pieux et durable souve-

---

(1) Ce bloc devait avoir, suivant les prescriptions transmises, 1 mètre 20 centimètres sur 1 mètre de large et 20 centimètres de profondeur,

Sur une face duquel devait être gravé l'inscription suivante :

LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
A LA RÉPUBLIQUE DES ÉTATS-UNIS
4 JUILLET 1851

nir de notre coopération directe dans la grande œuvre de l'indépendance des Etats-Unis.

(*Note n° 2.*)

Dans ce moment même, mai 1873, une mesure, qui regarde directement l'Administration des Postes, est depuis longtemps sollicitée du public intéressé, et ne voit pas de solution satisfaisante apportée à l'objet de sa demande : la régularisation du prix de transport des lettres des États-Unis en France, soit directement, soit par l'Angleterre. Les lettres qui viennent directement des États-Unis en France paient *20 centimes* de plus que celles qui viennent par la voie d'Angleterre.

Il suffira que nous signalions ce fait pour que l'Administration avise, s'il est possible, de modifier cette différence de taxe, qui, probablement, *doit être réglée* dans ce moment.

Note n° 3.

LISTE OFFICIELLE DES ÉLECTIONS DES PRÉSIDENTS DES ÉTATS-UNIS

***Depuis* 1789 *jusqu'en* 1873-1877.**

1. Général George Washington.......	1789 — 1797........	Deux termes.
2. John Adams....................	1797 — 1801........	Un terme.
3. Thomas Jefferson.....	1801 — 1809........	Deux termes.
4. James Madison..................	1809 — 1817........	Deux termes.
5. James Monroz...................	1817 — 1825........	Deux termes.
6. John-Quincy Adams.............	1825 — 1829........	Un terme.
7. Général Andrew Jackson.........	1829 — 1837........	Deux termes.
8. Martin Van Buren...............	1837 — 1841........	Un terme.
9. Général William-Henry Harrison..	1841 — Mort un mois après sa nomination.	
10. John Tyler, successeur...........	.... — 1845........	Un terme.
11. James K. Polk..................	1845 — 1849........	Un terme.
12. Général Zuchary-Taylor..........	1849 — Mort quatorze mois après sa réélection.	
13. Millard-Filmort.................	1850 — 1853 Continuation du général Taylor. Un terme.	
14. Général Frank Pierce.............	1853 — 1857........	Un terme.
15. James Buchanau.................	1857 — 1861........	Un terme.
16. Abraham Lincoln................	1851 — 1865 Élu pour un 2e terme, mais mort assassiné un mois après son acceptation de sa réélection.	

17. Andrew Johnson, vice-président, élu son successeur jusqu'en 1869.

18. Général Ulysses S. Grant, 1869-1873. Réélu jusqu'en 1877, deux termes.

SUBDIVISION XV

Inauguration du monument érigé à la mémoire de Nicolas Poussin, aux Andelys (Eure), en 1851.

Si dans la justice, peut-être un peu tardive, mais non moins éclatante, rendue par la France au grand peintre qui fut, pour ainsi dire, le fondateur de l'École française, il y a, sans doute, un reflet d'honneur sur sa famille, ce n'est pas toutefois sous ce rapport personnel, mais c'est, au contraire, à un point de vue tout patriotique que je crois devoir m'étendre quelque peu sur ce qui le concerne.

La gloire des grands hommes est le patrimoine de leur pays, et c'est l'intérêt national le plus noble de tous que l'intérêt de conservation et de glorification de leur mémoire.

C'est ce que dut comprendre à merveille l'un des plus beaux génies de notre époque, M. le vicomte de Châteaubriand, qui, à peine en possession de son ambassade à Rome, s'empressa de relever de l'espèce d'oubli, bien peu concevable, où était tombée, même au sein de la réunion scolaire des Français de la ville romaine, la mémoire du grand peintre, appuyée pourtant sur le souvenir de tant de chefs-d'œuvre. Un monument élevé par ses soins, dans l'église Saint-Louis-des-Français de Rome, rend témoignage de cette noble initiative du grand écrivain, et c'est à sa généreuse inspiration que la France est redevable de cette première manifestation publique en l'honneur de l'illustre peintre, fondateur de l'École française.

Mais la justice réclamait une autre manifestation, plus sensible et glorieuse encore, en ce qu'elle émanerait du pays lui-même et serait l'œuvre des concitoyens du grand homme.

Celle-là, ce fut M. le duc de Broglie qui eut l'honneur, en 1843, d'en prendre l'initiative offi-

cielle, en acceptant la responsabilité de la présidence d'une souscription ouverte, au Ministère de l'Intérieur, pour l'érection d'un monument en la ville des Andelys, patrie du Poussin, à la mémoire du grand peintre, son illustre citoyen.

Informé de ce fait par mon excellent maître et ami M. Fontaine, architecte, membre de l'Institut, associé de M. Percier, je crus de mon devoir de concourir à cette œuvre.

Je me mis donc en rapport avec M. le duc de Broglie, en lui demandant la faveur d'une audience.

Elle me fut immédiatement accordée, dans les termes suivants :

« Le duc de Broglie sera très-empressé d'avoir
« l'honneur d'une entrevue avec M. le major
« Poussin, le jour de la semaine qui sera le plus à
« sa convenance. »

Il saisit cette occasion pour offrir à M. le major Poussin l'assurance de sa considération la plus distinguée.

Paris, le 29 mai 1843.

Après l'avis de M. le duc de Broglie, auquel j'avais communiqué mon intention de souscrire *mille francs* au fonds destiné à ce monument, j'en adressai le montant immédiatement au trésorier M. Gadebled, qui m'en donna quittance.

Convoqué, plus tard, à une réunion du Comité des souscripteurs composant la Commission d'exécution, j'eus l'honneur d'être présenté à tous mes honorables collègues, nommément : M. le duc de Broglie, Président du Comité ; MM. Fontaine, architecte, Membre de l'Institut ; Mérimé, Passy, Cavé, Duchesne, Gadebled, Bourguignon, Briant, statuaire.

Ce fut donc par suite de cette participation modeste et de la filiation de mon nom à celui du Poussin, que j'eus ultérieurement l'honneur d'être invité à assister à la cérémonie de l'inauguration du monument.

La cérémonie de l'inauguration du monument du Poussin, aux Andelys, eut lieu le 15 juin 1851,

par une journée splendide ; la manifestation fut magnifique et imposante par le nombre des assistants accourus de toutes les parties de la *Normandie*, mais surtout par la célébrité des artistes et des Membres de l'Institut.

La population entière du département semblait s'être donné rendez-vous pour honorer la mémoire du grand peintre, chef d'école, gloire de leur pays.

Vers cinq heures, un banquet fut servi dans la Halle au blé.

A la fin du repas, M. le Maire distribua à un grand nombre des convives une *Vie du Poussin*, imprimée par les soins de M. Jules Renouard, comme extraite du grand ouvrage de la *Vie des peintres*.

Enfin, cette belle journée se termina par un brillant feu d'artifice tiré dans les ruines du château *Gaillard*, de ce monument bâti par *Richard Cœur-de-Lion*.

Le lundi 16, à huit heures du matin, une cassette en plomb, recouverte en bois, puis enfermée

dans une cassette en zinc, a été déposée dans le piédestal de la statue. Cette cassette renferme la liste des souscripteurs et une médaille en argent, à l'effigie du Poussin portant au revers ces mots :

A Nicolas POUSSIN,
Ses admirateurs.
15 juin 1851.

Puis une liste des Membres de la Commission du monument.

ERRATA

Pages	18,	au lieu de	1565,	lisez	1665.
—	19,	—	1737,	—	1637.
—	77,	—	Askilful,	—	a skilful
—	98.	—	Pra-Patch,	—	Pea-Patch.
—	105,	—	Tennessée,	—	Tennessee.
—	110,	—	Passaie,	—	Passaic.
—	110.	—	Erié,	—	Erie.
—	111.	—	Browlyn,	—	Brooklyn.
—	113,	—	Narragansete,	—	Narraganset.
—	123.	—	Sarion,	—	Sari

TABLE DES MATIÈRES

		Pages.
AVIS PRÉLIMINAIRE		5—14
Titre et commencement de l'ouvrage		15
SUBDIVISION I.	— Famille, naissance	17—27
SUBDIVISION II.	— Éducation au Lycée de Rouen	28—39
	Études, comme architecte, chez M. Percier	33
	Participation à la défense de Paris en 1814	35
	Rencontre de MM. *Robertson* et Cox Barnet, Américains, au Jardin des Plantes	37
SUBDIVISION III.	— Départ de Paris. — Du Havre pour New-York	40—44
SUBDIVISION IV.	— Arrivée à Philadelphie (1815)	45—59
SUBDIVISION V.	— Arrivée à Washington, séjour (1816)	60—75
SUBDIVISION VI.	— Arrivée du général Bernard	76-134
	Création du système général de la Défense nationale par une loi de l'Etat — Visite de l'île de Cuba. — Son importance	100
SUBDIVISION VII.	— Rentrée en Europe en 1831, et voyages	135-168
	Occupations diverses, collaboration aux journaux, publications	141
	1837. — Mort de François Gérard	154
	1838. — Mort de Charles Percier, mon maitre.	156
	1839. — Mort du général S. Bernard	157
SUBDIVISION VIII.	— Révolution de 1848	169-173
SUBDIVISION IX.	— Mission diplomatique aux Etats-Unis	174-191
	1849.— Visite de M. Henry Clay aux Etats de l'Est	182
SUBDIVISION X.	— Nécessité de s'occuper de la négociation d'un nouveau traité de commerce	192-201
SUBDIVISION XI.	— Résumé général des progrès de l'Union	202-215
SUBDIVISION XII.	— Chemin de fer du Pacifique	216-220
SUBDIVISION XIII.	— Guerre de la Sécession (1861 à 1865)	221-229
SUBDIVISION XIV.	— Notes diverses	230-234
SUBDIVISION XV.	— Inauguration du monument au Poussin, en 1851, aux Andelys (Eure)	235-241

OUVRAGES DU MÊME AUTEUR

Travaux d'améliorations intérieures, projetés ou exécutés par le Gouvernement des États-Unis d'Amérique. 1 vol. in-4°, atlas in-folio, 1834. (*Librairie Anselin et Carilian-Gœury.*)

Chemins de fer américains historique de leur construction, prix de revient et produits; mode d'administration adopté; résumé de la législation qui les régit, faisant suite aux *Travaux d'améliorations intérieures.* In-4°, planche, 1836. (*Carilian-Gœury, libraire.*)

Examen comparatif de la question des chemins de fer en 1840, en France et à l'étranger et de l'intervention du Gouvernement dans la direction et l'exécution des travaux. 1 vol. in-8°, 1848.

Notice sur les Chemins de fer anglais, ou Résumé analytique des principaux renseignements contenus dans les publications officielles du Parlement, de leur administration, du mouvement et des revenus des voyageurs, du montant de la taxe prélevée par l'État. 1 vol. in-8°, 1840. (*Librairie scientifique-industrielle de L. Mathias aîné.*)

Considérations sur le principe démocratique qui régit l'Union américaine, et de la possibilité de son application à d'autres États ; ouvrage formant le complément de la **Démocratie en Amérique**, de M. de Tocqueville, avec carte des États-Unis. 1 vol. in-8°, 1841. (*Librairie de Charles Gosselin, quartier Saint-Germain-des-Prés.*)

De la Puissance américaine; origine, institution, esprit politique, ressources militaires, agricoles, commerciales et industrielles des États-Unis. 2 vol. in-8°, avec carte, 1843. (*W. Coquebert, édit.*)

La Belgique et les Belges depuis 1830. 1 vol. in-8°. (*W. Coquebert, éd.*, 1845.

Question de l'Orégon, brochure in-8°, 1846.

3e **Édition de la Puissance américaine,** revue et beaucoup augmentée. (*Édité par Guillaumin et Cie, libraires, 14, rue Richelieu,* 1846.

Traduction du même ouvrage aux États-Unis. 1 fort volume, 1851. (*A Philadelphie, librairie Lippincott-Gambo et C°.*)

30190 Paris — Imprimerie Ves Renou, Maulde et Cock, rue de Rivoli, 144.

LES

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQU

MŒURS — USAGES ET COUTUMES POLITIQUES

— FORCE MILITAIRE —

PLAN DE LA DÉFENSE GÉNÉRALE

— RÉSUMÉ DE LA PROSPÉRITÉ ACTUELLE DE L'UNION —

SON AVENIR.

ÉTUDE HISTORIQUE ET D'ÉCONOMIE POLITIQU

PAR LE MAJOR POUSSIN

Ancien aide-de-camp du général du génie Bernard
et ancien ministre plénipotentiaire de France aux États-Unis

1815 - 1875



PARIS

E. DENTU, ÉDITEUR

Librairie de la Société des Gens de lettres

PALAIS-ROYAL, 17 ET 19, GALERIE D'ORLÉANS

1874

